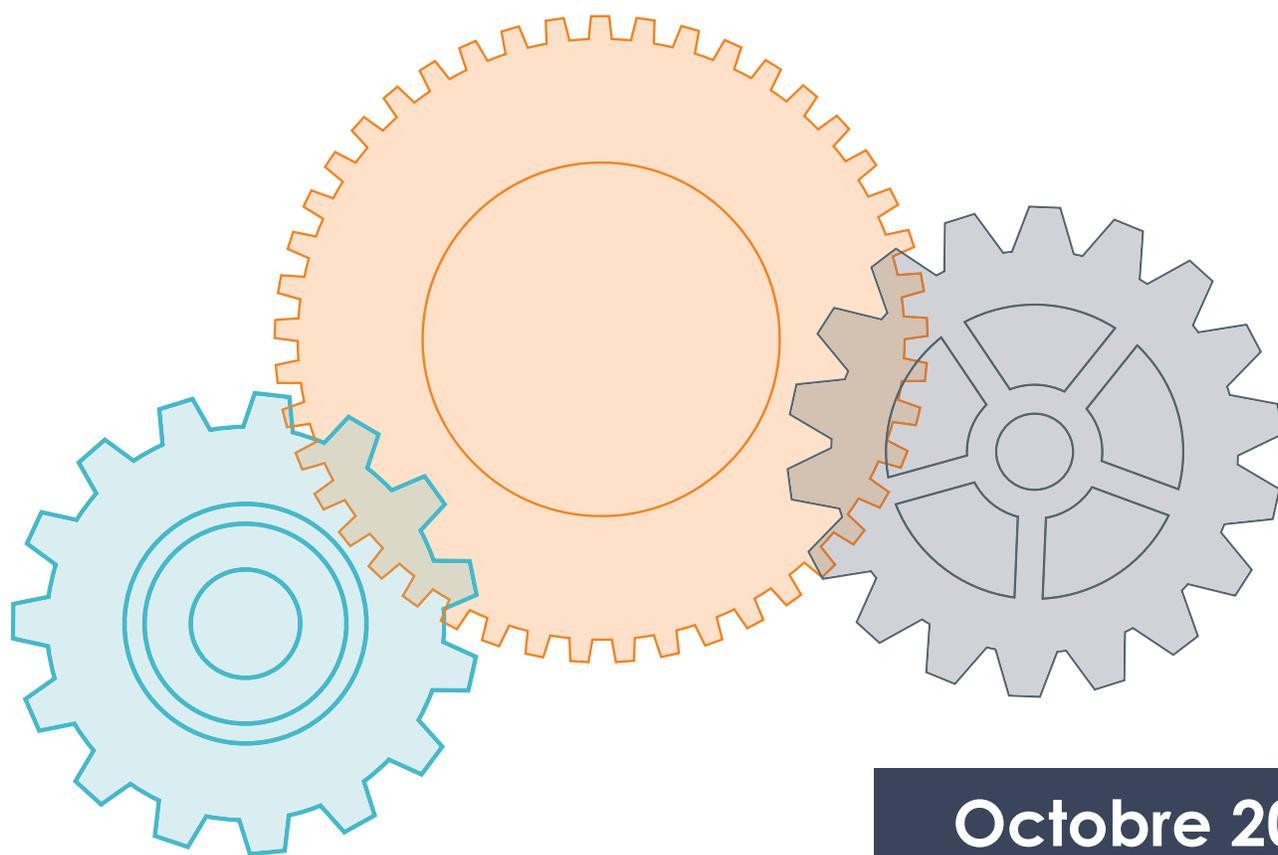


Guide du programme Éducation à la carrière 10-12

(Aperçu, exemples de formats et projet de fin d'études)

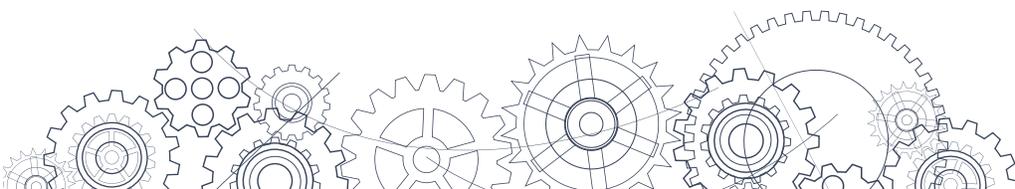


Octobre 2019



COLOMBIE-BRITANNIQUE

Ministère de l'Éducation



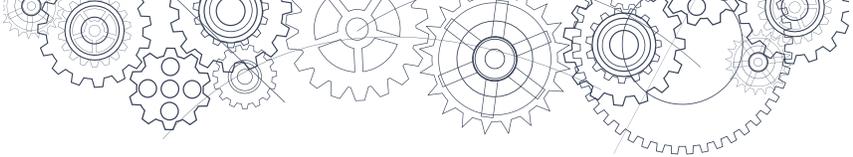
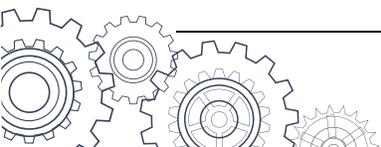
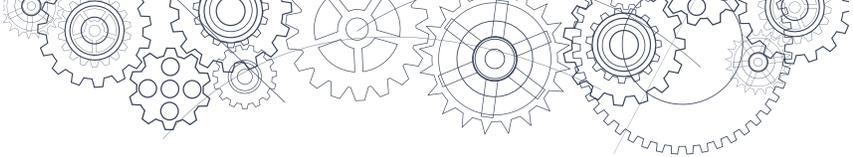


Table des matières

Vue d'ensemble.....	1
Objet du <i>Guide du programme Éducation à la carrière 10-12</i>	1
Introduction.....	1
La préparation réfléchie à la vie active	2
Les mentors et leur rôle essentiel.....	3
Réflexion sur les expériences d'apprentissage	4
Apprentissage approfondi.....	4
<i>Éducation au choix de carrière et de vie : Grandes idées et questions types favorisant l'apprentissage approfondi</i>	5
<i>Liens avec la vie personnelle et professionnelle : Grandes idées et questions types favorisant l'apprentissage approfondi</i>	6
Exploration en vue du choix de carrière et de vie.....	7
Exemples d'exploration en vue du choix de carrière et de vie	7
Formats possibles du programme d'éducation à la carrière	11
Exemples de formats	12
Projet de fin d'études.....	15
1. Autoévaluation des compétences essentielles et analyse critique	16
2. Processus et produit du projet de fin d'études.....	17
3. Présentation du projet de fin d'études – Mise à l'honneur et célébration du parcours éducatif	19
Critères d'évaluation du produit du projet de fin d'études.....	20
Structures facilitant l'élaboration du projet de fin d'études	21
Bibliographie.....	22
Annexe A – Description détaillée du volet <i>Processus et produit</i> du projet de fin d'études	23
Annexe B – Volet <i>Exploration en vue du choix de carrière et de vie</i>	110





Vue d'ensemble

Les jeunes diplômés d'aujourd'hui doivent savoir s'adapter au changement constant dans de nombreux aspects de leur vie. La préparation réfléchie à la vie active, consistant à apprendre à se fixer des objectifs correspondant à ses priorités personnelles, à reconnaître et cultiver les conditions propices et les relations utiles, et à réévaluer ses plans et les adapter aux circonstances de manière continue, est une nécessité pour les citoyens instruits dans un monde en constante transformation.

Les citoyens instruits apprennent tout au long de leur vie et enrichissent constamment leur connaissance de soi, notamment de leurs centres d'intérêt et de leurs points forts. Ils sont capables d'employer cette connaissance de soi pour éclairer leurs choix de carrière et de vie et réagir avec agilité aux occasions et aux défis. De la 10^e à la 12^e année, les élèves explorent une multitude de débouchés d'études, de carrière et de vie afin de développer les connaissances et les compétences personnelles et sociales nécessaires pour prendre les rênes des prochaines étapes de leur cheminement professionnel et personnel.

Objet du Guide du programme Éducation à la carrière 10-12

Les conseils scolaires et les écoles secondaires de la Colombie-Britannique essaient des approches innovantes en vue de donner aux élèves de nouvelles possibilités de se préparer à la vie active, et le nouveau programme d'éducation à la carrière est suffisamment souple pour leur permettre de profiter de ces possibilités. Le *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* a été rédigé avec l'aide de pédagogues, de parents, de spécialistes de la préparation à la vie active et de professionnels de l'enseignement postsecondaire et du secteur privé, afin d'appuyer tant la mise en œuvre du cours d'éducation à la carrière que l'exploration et le développement de pratiques de préparation à la vie active par les équipes des écoles secondaires. Le guide est composé de plusieurs éléments, y compris des suggestions de formats, des critères et des exemples pour le choix du projet de fin d'études, et des idées de mentorat constructif. C'est une ressource pouvant servir à diverses fins, notamment pour déterminer l'affectation des ressources du conseil scolaire, éclairer la création de grilles horaires innovantes et donner des idées de démarches d'apprentissage à adopter par les élèves. Nous restons à l'écoute des conseils scolaires et des écoles secondaires en explorant d'autres options intéressantes qui aideront les élèves de la Colombie-Britannique à se préparer à la vie active.

Introduction

En parlant de carrière, on invoque souvent la notion de cheminement. Le volet *Éducation à la carrière* du programme du secondaire deuxième cycle de 2018 invite l'élève à suivre ce cheminement de manière positive et réfléchie. Les cours *Éducation au choix de carrière et de vie* (ECCV) et *Liens avec la vie personnelle et professionnelle* (LVPP) enseignent à l'élève à prendre les rênes de sa vie afin qu'il puisse poursuivre les débouchés qui l'intéressent en acquérant l'assurance, les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir dans un monde en pleine transformation. Les huit crédits qui sont attribués pour ce domaine d'apprentissage sont obligatoires pour l'obtention du diplôme.

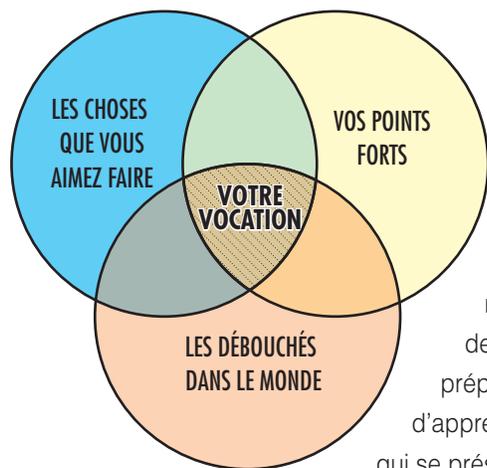


La préparation réfléchi à la vie active

Pour la plupart d'entre nous, la planification professionnelle et personnelle ne se résume pas à une grande décision qu'il faut ensuite assumer jusqu'à la fin de sa vie. Les citoyens instruits d'aujourd'hui sont ouverts à de multiples perspectives d'avenir et capables de la souplesse nécessaire pour saisir les nouvelles occasions qui correspondent à leurs valeurs et à leurs aspirations profondes. Les programmes des cours ECCV et LVPP sont destinés à enseigner à l'élève la manière de prendre en charge son cheminement vers les différentes options d'avenir qui l'attirent. Par une préparation réfléchi à la vie active, l'élève apprend à reconnaître ses centres d'intérêt et ses points forts à mesure qu'ils se développent, à préciser ses objectifs d'apprentissage et à appliquer cette connaissance de soi à l'exploration des débouchés dans différents contextes éducatifs, professionnels et personnels de l'après-secondaire. De cette manière, l'élève peut se rapprocher de son objectif de carrière et de vie.

Les normes d'apprentissage des cours ECCV et LVPP reflètent une préparation minutieuse. Ainsi, l'élève est censé :

- apprendre par l'expérience et établir un réseau dans la collectivité ;
- explorer plusieurs rôles au travail et dans la vie pour trouver le bon équilibre entre la carrière et la vie personnelle ;
- faire des plans pour les débouchés qui l'intéressent, tout en gardant une certaine souplesse ;
- réfléchir aux connaissances qu'il a acquises à l'école et à l'extérieur de l'école ;
- évaluer le développement de ses compétences essentielles, en apprenant des techniques visant l'organisation et le maintien de ses acquis professionnels et personnels ;
- incorporer des pratiques inclusives, ainsi que les perspectives et les visions du monde des peuples autochtones ;
- générer des idées pour approfondir l'apprentissage et tenir des discussions ouvertes.



Le sens du devoir

L'objet des cours Éducation au choix de carrière et de vie et Liens avec la vie personnelle et professionnelle est d'aider l'élève à réfléchir à la zone de chevauchement entre, d'une part, ses centres d'intérêt et ses points forts et, d'autre part, les nouvelles possibilités mondiales d'épanouissement professionnel et personnel. Là où se recoupent ces trois ensembles se trouve le but à atteindre : des options de parcours professionnel et personnel viables et attrayantes. Ce type de préparation délibérée à la vie active est facilité par les normes d'apprentissage des cours ECCV et LVPP et par les possibilités de mentorat qui se présentent tout au long des années du secondaire.

Les mentors et leur rôle essentiel

De la 10^e à la 12^e année, l'élève apprend par l'expérience, tisse des relations, se constitue un portfolio démontrant ses acquis, réfléchit à ce qu'il a appris à l'école et hors de l'école, et évalue son niveau de compétences essentielles afin de préciser ses plans d'études, de carrière et de vie pour l'après-secondaire. Au fil de ce processus, l'élève est accompagné d'au moins un mentor, et c'est souvent le professeur du cours Éducation au choix de carrière et de vie ou du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle qui assume ce rôle capital. Le mentor peut être appelé à remplir les fonctions suivantes :



Réflexion sur les expériences d'apprentissage

Les compétences essentielles (la communication, la réflexion, de même que les compétences professionnelles et sociales) se développent tout au long des études de l'élève, de la maternelle à la 12^e année. Les occasions de les mettre en pratique, de les développer et de les analyser abondent dans tous les domaines d'apprentissage, alors que l'élève travaille sur ses compétences disciplinaires.

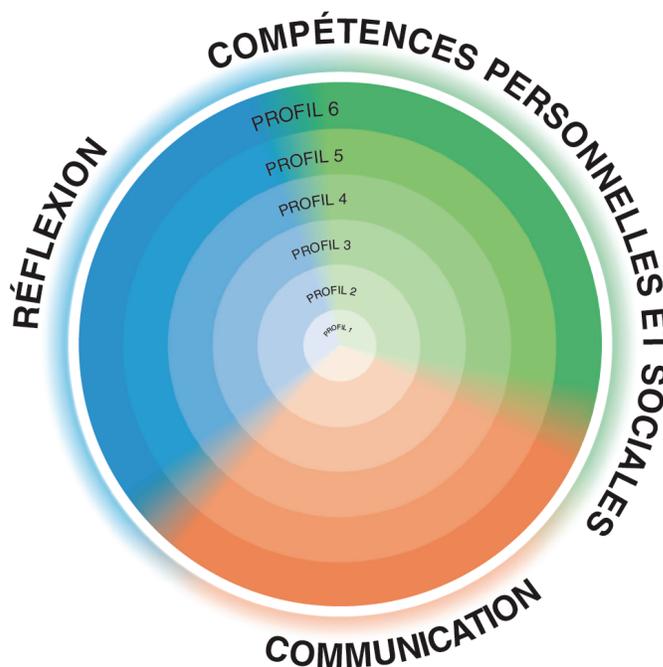


Au secondaire, les cours Éducation au choix de carrière et de vie et Liens avec la vie personnelle et professionnelle représentent une structure au sein de laquelle l'élève recueille les éléments lui permettant de montrer les compétences et les connaissances qu'il a acquises à l'école et dans la vie, et il évalue régulièrement ses compétences essentielles. Cette structure l'encourage à mettre en valeur ses points forts, ses réalisations et ses progrès dans les domaines d'apprentissage et les expériences qui l'intéressent. Les profils de compétences essentielles sont un outil d'autoévaluation utile. Chaque profil est une description, accompagnée d'exemples, du degré de développement des trois compétences essentielles. Rédigées du point de vue de l'élève, les descriptions reflètent l'engagement et la responsabilité des élèves à l'égard de leur projet. Pour de plus amples renseignements sur les compétences essentielles, consultez le site Web des programmes d'études de la province, à l'adresse : <https://curriculum.gov.bc.ca/fr/competencies/>. Pour des idées sur les manières dont les enseignants peuvent accompagner l'élève dans sa réflexion et son autoévaluation des compétences essentielles, consultez le document intitulé [Developing and Supporting Student Reflection and the Self-Assessment of Core Competencies K-12](#) (en anglais).

Apprentissage approfondi

L'apprentissage approfondi implique la poursuite d'occasions et de défis précis et pertinents. Pour répondre à des questions intéressantes par l'exploration libre des thèmes liés à la carrière et à la vie, l'élève doit apprendre en profondeur. La section Grandes idées des deux cours (Éducation au choix de carrière et de vie et Liens avec la vie personnelle et professionnelle) présente des questions types utiles à cette fin.

Les tableaux ci-après présentent les grandes idées et les questions types des cours ECCV et LVPP. Les enseignants peuvent se servir de ces questions pour préparer des activités (projets collectifs, recherches exploratoires, groupes de discussion) favorisant l'apprentissage approfondi.



Éducation au choix de carrière et de vie : Grandes idées et questions types favorisant l'apprentissage approfondi

GRANDES IDÉES



Les choix de carrière et de vie sont effectués dans le cadre d'un cycle répété de planification, de réflexion, d'adaptation et de décision.



QUESTIONS TYPES

- Comment poursuivre des objectifs de carrière et de vie non limitatifs dans un monde qui change rapidement ?
- Quels sont les outils et les stratégies qui peuvent faciliter, à court terme, notre engagement envers l'action, tout en restant ouvert aux nouvelles possibilités ?
- Quelles preuves d'apprentissage, à la fois au sein et à l'extérieur de l'école, représentent le mieux le développement de nos compétences ?



Les décisions de carrière et de vie sont influencées par des facteurs internes et externes, notamment par les tendances locales et mondiales.



- Comment la conscience de soi et la connaissance de nos compétences, de nos aptitudes et de nos faiblesses contribuent-elles au choix de carrière et de vie ?
- Comment les contextes locaux, notamment le sentiment d'appartenance, éclairent-ils les choix de comportement dans la carrière et dans la vie ?
- À la lumière des tendances locales et mondiales, comment peut-on mettre à profit nos points forts, nos centres d'intérêt et nos compétences pour accroître nos chances de réussite ?



Le maintien du réseau social et des relations réciproques peut favoriser la prise de conscience, générer de nouvelles possibilités pour la vie active et élargir la portée de ces possibilités.



- Comment le réseau relationnel avec les proches, les collègues et les membres de la collectivité peut-il aider à développer le sentiment de confiance et à faire preuve d'initiative dans sa carrière et dans sa vie ?
- De quelles stratégies de communication et de collaboration peut-on se servir pour élargir son réseau relationnel ?
- Comment peut-on se présenter de manière positive dans le monde numérique des réseaux sociaux ?



L'équilibre entre le travail et la vie personnelle est propice au bien-être.



- Quels sont les outils et les stratégies qui peuvent aider à maintenir l'équilibre entre le travail et la vie personnelle ?
- Comment peut-on aborder les défis et les facteurs de stress de la carrière et de la vie personnelle pour maintenir un bon équilibre ?
- Comment mettre à profit la notion de bon équilibre à diverses étapes de notre vie personnelle et professionnelle pour cultiver notre bien-être ?



L'apprentissage continu ouvre des possibilités pour la vie active.



- Quelles sont les habitudes intellectuelles et les attitudes qui favorisent l'apprentissage continu ?
- En tant qu'apprenant à vie, comment puiser dans nos forces, nos centres d'intérêt et nos compétences pour explorer de nouvelles possibilités de carrière et de vie ?
- Comment tirer parti de nos expériences et de nos réflexions pour nous développer en tant qu'apprenant à vie ?

Liens avec la vie personnelle et professionnelle : Grandes idées et questions types favorisant l'apprentissage approfondi

GRANDES IDÉES



Le développement des possibilités pour la vie active se fait dans le cadre d'un cycle répété d'exploration, de planification, de réflexion, d'adaptation et de prise de décisions.



QUESTIONS TYPES

- Comment la préparation réfléchie à la vie active permet-elle de progresser vers les options d'avenir choisies aujourd'hui et demain ?
- De quelles stratégies et de quels outils personnels peut-on se servir pour établir des objectifs à court terme et travailler à les atteindre tout en restant ouvert aux nouvelles possibilités ?
- Comment les objectifs de carrière et de vie et les rôles connexes évoluent-ils au cours de la vie ?



Les décisions associées à la vie active sont influencées par des facteurs internes et externes, notamment par les tendances locales et mondiales, et elles peuvent aussi influencer ces facteurs.



- Comment peut-on intégrer la connaissance de soi ainsi que les réalités du milieu scolaire et du marché du travail pour préparer l'avenir de son choix ?
- Comment les valeurs et les passions orientent-elles la prise de décisions concernant la carrière et la vie ?
- Comment peut-on répondre avec respect aux attentes sociales, familiales et culturelles contradictoires, tout en poursuivant le cheminement de carrière et de vie que l'on privilégie ?



L'établissement d'un réseau social et de relations réciproques peut favoriser la prise de conscience et générer de nouvelles possibilités pour la vie active et en élargir la portée.



- Comment les façons de communiquer et d'interagir sont-elles représentatives du type de personne que l'on veut être et de la place que l'on veut occuper dans le monde ?
- De quelles manières peut-on collaborer avec les membres de ses réseaux personnels, scolaires et professionnels pour explorer et poursuivre des possibilités de carrière et de vie enrichissantes ?
- Quel rôle les mentors peuvent-ils jouer dans le développement de carrière et de vie, de même que dans la réalisation des objectifs connexes ?



Le sentiment d'avoir un but dans la vie et l'équilibre travail-vie contribuent au bien-être.



- Au cours des transitions associées à la vie personnelle et professionnelle, quels sont les stratégies et les outils personnels qui peuvent aider à donner une orientation positive à son avenir et à maintenir le cap ?
- Comment les valeurs et les objectifs contribuent-ils à l'atteinte d'un équilibre réel entre les multiples rôles joués dans la carrière et la vie ?
- Comment mettre à profit ses forces et ses centres d'intérêt pour aider à apporter des contributions importantes dans le monde ?



L'apprentissage continu et la participation citoyenne font naître des possibilités pour la vie active des gens et pour leurs collectivités.



- En tant qu'apprenant à vie, comment peut-on mettre à profit ses expériences scolaires et professionnelles, tant formelles qu'informelles, dans le processus de réflexion visant à améliorer le développement de sa carrière et de sa vie ?
- Dans un monde en constante évolution, comment peut-on reconnaître les nouvelles possibilités de carrière et de vie et rajuster le tir pour les saisir ?
- Comment peut-on mettre ses passions au service de la collectivité ?

Exploration en vue du choix de carrière et de vie

L'apprentissage par l'expérience consiste à se donner l'occasion de vivre, puis d'analyser, diverses expériences en dehors des salles de cours. L'exploration en vue du choix de carrière et de vie représente un volume important de 30 heures ou plus consacrées à l'apprentissage par l'expérience et destinées à exposer l'élève, plus ou moins en profondeur, à différentes perspectives d'avenir. Cette norme d'apprentissage du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle aide l'élève à mieux préciser ses objectifs professionnels et personnels et à améliorer ses compétences transférables. La nature du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* est déterminée par les centres d'intérêt de l'élève, par ses objectifs d'apprentissage et par ses plans de vie pour l'après-secondaire.

Exemples d'exploration en vue du choix de carrière et de vie

Le volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* du cours LVPP peut prendre différentes formes en fonction des centres d'intérêt, des besoins et des plans pour l'après-secondaire de l'élève : apprentissage par le service, bénévolat, emploi, travail sur le terrain, entrepreneuriat ou projets axés sur l'un de ses grands centres d'intérêt.

Voici quelques exemples d'exploration en vue du choix de carrière et de vie qui visent à servir de point de départ pour les discussions, au sein des conseils scolaires et des écoles secondaires, sur la manière d'aborder cette attente dans un esprit de souplesse et de respect des besoins, des centres d'intérêt et des objectifs de l'élève. Il ne s'agit que d'exemples, et il y a bien d'autres possibilités.

Remarque : Les élèves choisissant certaines options du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* (travail non rémunéré, bénévolat, service communautaire) considérées comme faisant partie d'un programme d'expérience de travail autorisé par le Ministère sont admissibles à une protection contre les accidents du travail en tant que « travailleurs de la Couronne ». Veuillez consulter l'annexe B pour les conditions d'admissibilité et l'entente de WorkSafeBC relative à ces options.

EXEMPLES D'EXPLORATIONS EN VUE DU CHOIX DE CARRIÈRE ET DE VIE

Chaque année, le département d'art dramatique recrute et forme des élèves du cycle supérieur comme éclairagistes pour les spectacles et autres événements. L'un de ces élèves décide d'utiliser cette expérience de bénévolat pour le volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*.



RÉFLEXIONS SUR L'EXPLORATION DES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE ET DE VIE

Ensemble, le responsable du département d'art dramatique et le mentor de l'élève mettent au point les attentes à l'égard de la participation de l'élève, notamment en ce qui concerne les compétences transférables : connaissances et compétences techniques, éthique du travail et aptitudes de collaboration. L'élève note ses réflexions sur ses progrès, ses difficultés et ses réussites dans ces domaines au moins une fois par semaine dans un dossier en ligne accessible à son mentor. Ce dernier y répond.

EXEMPLES D'EXPLORATIONS EN VUE DU CHOIX DE CARRIÈRE ET DE VIE

Inspirés par le cours Sciences de l'environnement 11, deux élèves décident de collaborer pour mener un travail sur le terrain centré sur la qualité de l'eau des plages locales. L'enseignant du cours accepte de les aider, d'abord en prenant contact avec l'agence municipale responsable et ensuite en procédant à quelques tests de la qualité de l'eau fournie par l'agence.



L'employé de l'agence, l'enseignant du cours Sciences de l'environnement 11 et le mentor, de concert avec les élèves, élaborent les attentes et les critères d'évaluation pour cette étude sur le terrain. Ils décident d'insister sur la recherche sur le terrain, la tenue d'un registre, l'intendance et la communication avec le public. Les élèves acceptent de publier leur compte rendu des résultats sur le site Web de l'école après l'avoir fait examiner par l'enseignant du cours et l'agence municipale.

L'élève travaille à temps partiel après les heures de cours. Elle choisit d'utiliser cet emploi comme expérience pour le volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*, car elle s'intéresse tout particulièrement aux carrières dans le service à la clientèle, et elle trouve que cela concorde bien avec ses plans pour l'après-secondaire.



En collaboration avec son mentor, l'élève décide d'inscrire dans un journal, au moins une fois par semaine, ses réflexions et ses questionnements au sujet de ses expériences au travail. Elle choisit de se concentrer, dans ses notes, sur les thèmes du service à la clientèle et les interactions professionnelles avec ses collègues et son supérieur. Par la suite, l'élève utilise ses notes pour communiquer les principaux résultats de ses réflexions sur les thèmes choisis à son mentor et ses camarades pendant les contrôles périodiques dans le cadre du cours LVPP.

L'élève n'est pas sûr de ce qu'il a envie de faire comme exploration en vue du choix de carrière et de vie, et il a des difficultés à choisir une aspiration particulière à cette fin.



L'année précédente, l'élève avait tenu de nombreuses conversations avec son mentor. Comme l'élève est un fervent joueur de soccer et que son mentor le sait, il lui propose de le mettre en contact avec l'entraîneur responsable d'un programme de soccer parascolaire où, après avoir obtenu les autorisations nécessaires, l'élève est chargé d'assister l'entraîneur pendant les ateliers hebdomadaires de développement des compétences. En utilisant un outil de réflexion déterminé au préalable qui définit les attentes pour le rôle d'entraîneur adjoint, l'élève fait une autoévaluation de son travail et la fait signer par l'entraîneur après chaque séance. Il en fait ensuite part à son mentor et les deux s'appuient sur l'autoévaluation pour orienter les conversations fixant les objectifs de l'élève pour sa préparation à la vie active.

EXEMPLES D'EXPLORATIONS EN VUE DU CHOIX DE CARRIÈRE ET DE VIE

L'élève se passionne pour son patrimoine culturel et les traditions de son peuple. Il décide que son expérience d'exploration en vue du choix de carrière et de vie sera d'apprendre, sous la direction d'un aîné ou d'un artiste du domaine, les techniques de travail du bois traditionnelles de sa communauté autochtone.



RÉFLEXIONS SUR L'EXPLORATION DES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE ET DE VIE

Après avoir obtenu les autorisations nécessaires de la communauté, l'élève et son mentor déterminent que l'élève racontera l'histoire de son exploration en créant un album de photos des différentes étapes de son travail avec des descriptions en légende, puis montrera le produit final à son mentor et à ses camarades de classe du cours LVPP.

L'intérêt de l'élève a été éveillé par les approches de pensée créative qu'elle a découvertes lors de ses cours en Technologies de l'information et des communications. Elle apprend qu'un groupe d'élèves se réunit une fois par semaine à l'heure du dîner dans la salle de classe de M^{me} Labelle pour explorer, concevoir et partager des ludiciels, et elle décide de se joindre au groupe pour apprendre à créer ses propres applications. Son mentor convient que cette expérience répond aux critères du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*, à condition que M^{me} Labelle accepte de confirmer la présence et la participation de l'élève.



L'élève et son mentor créent ensemble les critères d'évaluation de ses réflexions sur cette occasion. L'élève propose d'inclure parmi les critères les principes de la pensée créatrice. Le mentor accepte et lui propose aussi de réfléchir sur ce qu'elle trouve passionnant et mobilisateur dans ce genre de travail. L'élève développe de nombreuses applications ; certaines sont un échec, et d'autres sont prometteuses. Elle est particulièrement stimulée et enthousiasmée par cette expérience, qu'elle exploite par la suite pour mettre au point son projet de fin d'études centré sur la conception et l'entrepreneuriat.

Dans le cadre du cours LVPP, l'élève souhaite explorer la médecine dentaire comme carrière potentielle. L'élève a récemment suivi les cours *Expérience de travail 12A et 12B*, en aidant dans un café local. Elle parle avec son mentor afin de lui expliquer pourquoi elle pense utiliser ses expériences de travail pour le volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*.



L'élève explique son raisonnement : elle a décidé d'utiliser ce qu'elle a appris dans les cours *Expérience de travail 12A et 12B* pour le volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* car, selon elle, il y a des liens entre la médecine dentaire, le service à la clientèle de même que la création et la gestion d'entreprise. Dans des discussions, son mentor et elle déterminent les thèmes de ses expériences de service à la clientèle sur lesquels elles se pencheront au cours des contrôles périodiques. Dans les conversations tenues entre elle et son mentor du cours LVPP, l'élève en vient à comprendre que, si la médecine dentaire correspond à ses centres d'intérêt pour les sciences, le travail avec les clients d'un cabinet dentaire exerce des pressions sociales et affectives qui pourraient se révéler plus difficiles à gérer qu'elle ne croyait. Elle choisit de faire ressortir cette information importante pour sa vie personnelle et professionnelle dans le cadre de son projet de fin d'études.

EXEMPLES D'EXPLORATIONS EN VUE DU CHOIX DE CARRIÈRE ET DE VIE

L'élève a passé les deux derniers étés à travailler comme conseiller dans un camp pour enfants et adolescents. Au fil de ces expériences, il s'est découvert un vif intérêt pour les débouchés de travail avec les enfants et les adolescents après la fin de ses études secondaires.



RÉFLEXIONS SUR L'EXPLORATION DES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE ET DE VIE

L'élève parle à son mentor pour lui expliquer pourquoi il considère que son expérience de l'été satisfait aux critères du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*. Le mentor en convient, et à deux, ils explorent les souvenirs de l'élève pour cerner les aspects du travail avec les enfants et les adolescents qui cadrent le mieux avec ses atouts et ses centres d'intérêt pour l'après-secondaire. Après avoir exploré de nombreuses options, l'élève décide d'étudier les bienfaits des camps d'été pour les enfants et les adolescents en situation défavorisée. Avec le soutien de son mentor, il utilise les résultats de son étude pour demander au conseil consultatif des parents et au comité de direction de l'école d'affecter une partie des fonds recueillis à la prise en charge des coûts d'inscription au camp d'été des enfants et des adolescents de la localité qui sinon ne pourraient pas s'y inscrire.

L'élève avait déjà suivi le cours Jeunes au travail dans les métiers 11 et son stage de soudure lui avait tellement plu qu'au semestre suivant, elle s'était inscrite à Jeunes au travail dans les métiers 12. À l'heure actuelle, elle est inscrite au cours LVPP et elle souhaite faire reconnaître les heures qu'elle a travaillé dans les cours Jeunes au travail dans les métiers pour le volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*. Elle prévoit continuer son apprentissage après l'obtention de son diplôme.



L'élève et son mentor discutent de la meilleure manière d'utiliser ce qu'elle a appris pour orienter son processus de réflexion. Ce qui l'intéresse tout particulièrement, c'est le rôle des femmes dans les métiers. Son mentor lui recommande d'ajouter à ses expériences des cours Jeunes au travail dans les métiers 11 et 12 une recherche sur les ressources destinées aux femmes exerçant des métiers, et notamment sur les possibilités de soutien financier. Elle pourrait non seulement profiter des résultats de cette étude afin d'orienter ses plans pour l'après-secondaire, mais encore communiquer les résultats à ses pairs et à son mentor en vue d'encourager d'autres élèves à suivre ses traces.

Droits, responsabilités et attentes

S'ils entreprennent des expériences d'exploration en vue du choix de carrière et de vie en dehors du cadre scolaire, les élèves doivent être informés de leurs droits, de leurs responsabilités et des attentes à leur égard. L'annexe B aidera tant les enseignants que les élèves à comprendre et à réduire les problèmes éventuels liés à la responsabilité. L'annexe donne aussi des directives sur les manières de satisfaire aux exigences de WorkSafeBC.

Formats possibles du programme d'éducation à la carrière

Le programme Éducation à la carrière du deuxième cycle du secondaire donne à l'élève la possibilité de se préparer, d'une manière réfléchie, à démarrer sa vie active. La structure de ce programme et la souplesse des options d'accumulation de crédits permettent une exploration valable des débouchés de carrière et une préparation continue à la vie active. L'élève étudie ses perspectives d'avenir sur le plan des études, du travail et de la vie personnelle, tout en accumulant des preuves des compétences acquises, en se fixant des objectifs d'apprentissage fondés sur ses centres d'intérêt et ses besoins personnels, en cultivant des relations dans sa collectivité et en avançant vers l'avenir de son choix. Un mentor l'accompagne dans cette démarche de préparation réfléchie à la vie active.

Les conseils scolaires et les écoles secondaires de la Colombie-Britannique trouvent pour leurs programmes d'éducation à la carrière des structures originales favorisant les relations solidaires entre mentors et élèves. Voici quelques questions de base et exemples de formats qui guideront les conseils scolaires et les écoles secondaires dans la mise en œuvre des cours Éducation au choix de carrière et de vie et Liens avec la vie personnelle et professionnelle. Il ne s'agit que de points de départ visant à orienter les discussions.

- ✓ Quelles sont les structures, les ressources et les forces existantes dans notre communauté scolaire qui peuvent aider les élèves à se préparer efficacement à la vie active, et comment pouvons-nous les exploiter ?
- ✓ Comment pouvons-nous exploiter nos structures, nos ressources et nos forces existantes pour nous concentrer sur l'établissement de relations favorisant l'enseignement et l'apprentissage avec les élèves ?
- ✓ Quelles sont les difficultés dans notre communauté scolaire qu'il faudrait réexaminer pour faciliter la préparation efficace de nos élèves à la vie active ?
- ✓ Comment pouvons-nous jumeler nos élèves avec un mentor qui les connaît bien et qui peut les guider dans leur préparation à la vie active au cours de leurs études au secondaire ?
- ✓ Comment appuierons-nous nos élèves dans l'exploration constante des manières de mettre en correspondance leurs points forts et leurs centres d'intérêt avec les débouchés de carrière dans divers contextes éducatifs, professionnels et personnels pendant leurs études, en dehors de l'école et après l'obtention de leur diplôme ?
- ✓ Quelles sont les relations avec la collectivité que nous avons déjà et qui peuvent être élargies pour appuyer la préparation efficace des jeunes à la vie active ? Comment assurer la viabilité d'un plus grand nombre de réseaux communautaires ?
- ✓ Quelles stratégies et structures avons-nous déjà établies pour surveiller et encourager les élèves ayant besoin d'un coup de main à se préparer efficacement à la vie active ?



Exemples de formats

Exemple 1 :

De la 10^e à la 12^e année, un groupe d'élèves, dont le nombre équivaut à celui d'une classe normale, est assigné à un enseignant. C'est ce qu'on appelle une cohorte. Pendant les heures de cours, l'enseignant-mentor anime des discussions en groupe pour explorer les activités de préparation à la vie active, les analyser et collaborer à leur réalisation. Entre les séances de groupe, l'enseignant fixe des rendez-vous individuels périodiques à chaque élève pour l'accompagner et l'aider dans la poursuite des débouchés de carrière et de vie correspondant à ses besoins, à ses centres d'intérêt et à ses objectifs. Les rendez-vous ayant lieu dans la salle de classe ou à proximité de celle-ci, l'enseignant-mentor est toujours disponible pour une vérification rapide des progrès du reste des élèves, qui profitent de ce temps pour travailler sur leurs propres objectifs d'apprentissage pour le cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle. En outre, les élèves peuvent passer voir leur enseignant-mentor ou lui demander un entretien à n'importe quel autre moment de l'année scolaire. Les progrès des élèves par rapport à l'acquisition des normes d'apprentissage des cours Éducation au choix de carrière et de vie et Liens avec la vie personnelle et professionnelle, et les éléments probants de l'apprentissage avec les réflexions qui les accompagnent sur le développement des compétences essentielles sont notés et contrôlés par l'enseignant au moyen d'un système de portfolio numérique approuvé à l'échelle locale. Les élèves poursuivent leur exploration en vue du choix de carrière et de vie avec l'aide de leur enseignant-mentor. Ils présentent leur projet de fin d'études de différentes manières et avec différents publics, en fonction de leurs besoins, de leurs centres d'intérêt et de leurs objectifs personnels et professionnels.



Exemple 2 :

Un groupe d'élèves dont le nombre équivaut à celui d'une classe normale (une cohorte) est assigné à un enseignant-mentor pendant une tranche de temps consacrée au cours Éducation au choix de carrière et de vie. Les deux ou trois premières semaines, la cohorte entière est présente pour cette tranche de temps afin de démarrer des groupes de discussion et de commencer l'exploration des possibilités de préparation à la vie active. Une fois le sentiment de faire partie d'un groupe et les façons de procéder instaurés, les élèves sont encouragés à travailler sur leur préparation individuelle à la vie active, soit de concert avec leurs pairs, soit de manière autonome, sous la direction de l'enseignant, au besoin. Les élèves disposent d'une certaine souplesse en déterminant quand, où et avec qui travailler pendant cette tranche de temps, s'il y a lieu. L'enseignant-mentor auquel ils sont assignés demeure accessible pendant cette tranche de temps pour offrir de l'aide et rencontrer les élèves. De plus, l'enseignant surveille l'avancement des travaux et s'informe régulièrement du cheminement des élèves individuellement, et les élèves se réunissent avec l'enseignant, seuls ou en petits groupes, pour des séances de mentorat. La même cohorte d'élèves pourrait être assignée au même enseignant pour le cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle afin de faciliter l'encadrement et de favoriser la préparation continue à la vie active réfléchie.



Exemple 3 : Les élèves satisfont aux normes d'apprentissage de la manière suivante :

- 10^e année – Début du cours Éducation au choix de carrière et de vie (2 crédits)
- 11^e année – Fin du cours Éducation au choix de carrière et de vie (2 crédits) et début du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle (2 crédits)
- 12^e année – Fin du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle (2 crédits).

En 11^e année, les élèves se concentrent sur l'exploration des projets de carrière et de vie, les discussions, les projets de collaboration, la recherche et le développement des compétences de réflexion sur soi pendant une première tranche de temps consacrée à cette activité avec l'enseignant-mentor qui leur a été assigné.

En 10^e et 12^e années, pendant leur tranche de temps programmée, les élèves travaillent individuellement avec l'enseignant-mentor à l'exploration de leurs projets de carrière et de vie, en se concentrant sur le développement des compétences, l'analyse de leurs qualités et de leurs objectifs de carrière et de vie et, en 12^e année, la préparation et la présentation de leur projet de fin d'études. Les élèves rencontrent leur enseignant-mentor en dehors d'une tranche de temps programmée.



Exemple 4 : En 12^e année, deux groupes d'élèves dont le nombre équivaut à celui de deux classes normales (deux cohortes) sont assignés à deux enseignants-mentors en vue de remplir les normes d'apprentissage du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle, combinées avec les normes d'apprentissage d'un autre cours d'intérêt commun. Cette modalité d'apprentissage intégrée, qui consiste à favoriser l'apprentissage approfondi par des démarches fondées sur l'investigation, est mise en œuvre en même temps par les deux enseignants-mentors, un pour chaque domaine d'apprentissage, sur deux tranches de temps contiguës. Les deux enseignants-mentors préparent les leçons ensemble et se partagent les tâches d'animation de la classe et de réunions individuelles. Par exemple, l'un assure les activités de discussion et de collaboration de la classe entière pendant que l'autre discute avec des élèves individuellement. Cette approche intégrée favorise l'établissement de relations entre les deux cohortes d'élèves combinées et les deux enseignants-mentors, dont chacun est en mesure d'illustrer les liens entre les deux domaines d'apprentissage tout en communiquant son savoir et ses passions. En outre, les élèves sont bien entourés dans l'élaboration de leurs projets de fin d'études.

Exemple 5 :

Le cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle est intégré avec deux autres domaines d'apprentissage pour créer une expérience globale qui met en contact un groupe d'élèves dont le nombre équivaut à celui d'une classe normale (une cohorte) avec un enseignant-mentor spécialisé dans le domaine qui les passionne. Les enseignants préparent des leçons intégrées combinant les domaines d'apprentissage recherchés avec la préparation à la vie active. Ainsi, les élèves s'intéressant à la danse et à ses interprétations de la culture s'inscrivent auprès d'un enseignant-mentor qui leur fait travailler les normes d'apprentissage des cours Chorégraphie 12, Cultures comparées 12 et Liens avec la vie personnelle et professionnelle. Une autre cohorte peut s'inscrire auprès d'un enseignant-mentor afin d'explorer le contenu des cours Anatomie et physiologie 12, Entraînement et conditionnement physique 12 et Liens avec la vie personnelle et professionnelle. Cet apprentissage se fait sur trois tranches de temps du programme scolaire, au fil de deux semestres. Ce format fait bénéficier les élèves d'une relation utile avec leur enseignant-mentor et de la possibilité d'y intégrer une activité bénévole pour combiner leurs passions et leur exploration en vue du choix de carrière et de vie (p. ex. en se joignant à la troupe théâtrale de l'école ou du centre de loisirs voisin), alors qu'ils élaborent leur projet de fin d'études avec le soutien d'une communauté formée d'un enseignant-mentor et d'autres élèves avec qui ils partagent des centres d'intérêt communs.

Exemple 6 :

Pendant que la moitié des élèves sont en classe avec l'enseignant, l'autre moitié travaillent sur les travaux de cours, et les rôles sont inversés le jour suivant. Autrement dit, les élèves alternent entre des cours en salle de classe avec leurs camarades et leur enseignant-mentor et des travaux indépendants. Ce format pourrait aussi intégrer des ressources d'apprentissage numériques pour devenir un format d'apprentissage mixte.



À noter : En choisissant le format des cours ECCV et LVPP, le personnel enseignant et non enseignant du conseil scolaire et de l'école doit faire en sorte :

- ➔ 1. Que l'enseignement du programme, et notamment la surveillance et l'évaluation, soit assuré par un membre du conseil scolaire breveté par la direction de réglementation des enseignants (conformément à [la loi sur les écoles](#) et [politique générale de financement du système scolaire de la maternelle à la 12e année](#))
- ➔ 2. Que les directives du Ministère (notamment [les instructions du formulaire 1701](#)) soient suivies, et que l'école possède la documentation nécessaire pour montrer ou expliquer comment sont structurés les cours d'éducation à la carrière (p. ex. la description du programme dans le plan du cours ECCV ou LVPP), en indiquant notamment toute intégration avec un ou plusieurs autres cours facultatifs.

Pour de plus amples renseignements, faites parvenir un courriel à l'adresse EDUC.Compliance@gov.bc.ca.

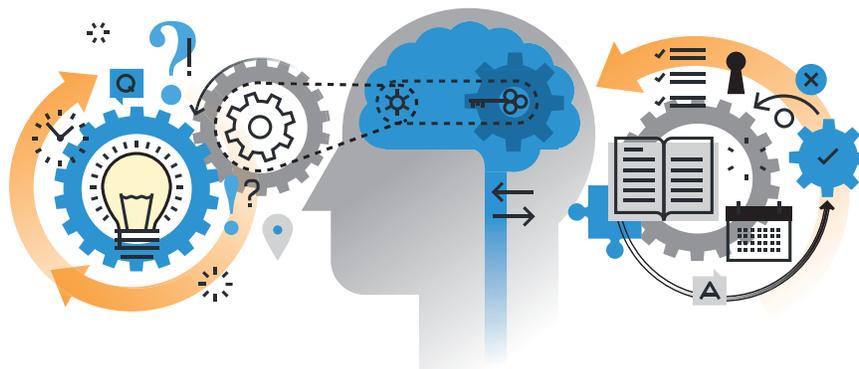
Projet de fin d'études

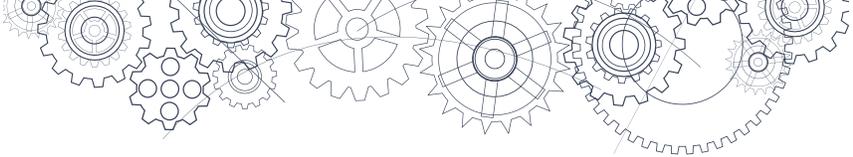
Le projet de fin d'études est une modalité d'apprentissage structurée offrant à l'élève des possibilités de réflexion et de communication intéressantes, et il est requis pour réussir le cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle et obtenir le diplôme d'études secondaires. En réalisant son projet de fin d'études, l'élève met en valeur les connaissances, les compétences et les passions qu'il ou elle a à offrir au monde, en intégrant ses centres d'intérêt personnels, ses points forts et ses nouveaux acquis à ses projets d'avenir. C'est une activité d'apprentissage approfondi qui appuie le parcours éducatif de l'élève vers l'après-secondaire et qui donne à l'élève l'occasion d'y réfléchir et de le synthétiser aussi bien que de le présenter et de le célébrer.

Le projet de fin d'études se compose de trois grands volets (d'autres éléments peuvent s'y ajouter) :

1. Autoévaluation et analyse critique : L'élève réfléchit aux connaissances qu'il a acquises à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, évalue le développement de ses compétences essentielles et discute des points forts de son parcours éducatif et des prochaines étapes.
2. Processus et produit : En s'inspirant de son analyse critique et de ses plans pour l'après-secondaire, l'élève entreprend un processus d'apprentissage approfondi délibéré de conception, d'élaboration et de présentation de son projet de fin d'études.
3. Mise à l'honneur et célébration : L'élève présente son parcours éducatif et ses plans pour l'après-secondaire devant un public intéressé.

Les volets du projet de fin d'études donnent à l'élève la possibilité de mieux développer ses points forts, de poursuivre ses passions et de faire avancer son parcours éducatif, puis de présenter le résultat devant un public intéressé. En guise de célébration du parcours éducatif, le projet de fin d'études est une vitrine dans laquelle l'élève expose ses succès à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, et il met en lumière la réflexion de l'élève sur le développement de ses compétences essentielles, sur ses apports et aspirations, de même que sur ses plans pour l'après-secondaire. Le projet de fin d'études peut prendre différentes formes en fonction des besoins et des centres d'intérêt de l'élève, ainsi que des possibilités offertes par l'école et la collectivité.





1. Autoévaluation des compétences essentielles et analyse critique

Dans le but de déterminer le format à adopter pour approfondir son exploration et pour faire le lien entre, d'une part, ses centres d'intérêt et ses points forts et, d'autre part, ses plans pour l'après-secondaire, ainsi que pour présenter ses acquis et son parcours éducatif devant un public intéressé, l'élève participe à deux expériences préparatoires sous la direction de son mentor : une autoévaluation du degré de développement de ses compétences essentielles et une analyse critique.

L'élève réfléchit sur le développement de ses compétences essentielles et en tire des indications importantes pour son parcours éducatif (passé, présent et futur) en s'appuyant sur ce qui suit :

- ➔ ses expériences et ses réalisations dans plusieurs domaines d'apprentissage à l'école et dans d'autres contextes ;
- ➔ ses conversations sur sa préparation à la vie active avec son ou ses mentors ;
- ➔ ses expériences professionnelles et personnelles, et les éléments probants recueillis à l'appui de son vécu ;
- ➔ ses réflexions sur le développement de ses compétences essentielles ;
- ➔ une activité importante d'apprentissage par l'expérience dans le cadre du cours Exploration en vue du choix de carrière et de vie ;
- ➔ des projets individuels, des activités menées en collaboration, des travaux de recherche et d'autres activités réalisées dans le cadre des cours Éducation au choix de carrière et de vie et Liens avec la vie personnelle et professionnelle.

Expérience d'apprentissage	Description
Autoévaluation des compétences essentielles	L'élève fait le point sur son parcours éducatif à ce grand tournant de sa vie et de son apprentissage continu. Cela implique un examen des preuves d'apprentissage recueillies à ce jour et une réflexion sur le développement des compétences essentielles au fil des ans. En se penchant sur son parcours éducatif jusqu'au jour présent, l'élève dégage les domaines qui l'intéressent, constate l'état de développement de ses compétences dans ces domaines et songe aux manières d'appliquer cette connaissance de soi aux prochaines étapes de ses plans pour l'après-secondaire.

S'approprier l'évaluation de ses compétences essentielles est d'une importance capitale pour que l'élève puisse s'assumer en tant qu'apprenant à vie. Pour encourager l'élève, le mentor commente surtout la manière dont l'élève a étoffé son autoévaluation par des preuves pertinentes et des arguments articulés. Ainsi, les questions invitant à l'évaluation formative – par exemple « Pouvez-vous décrire comment, concrètement, ce produit démontre que le profil de compétences essentielles choisi pendant votre autoévaluation est le bon ? » – peuvent guider l'élève dans la démarche destinée à préciser ses explications et ses choix.





Expérience d'apprentissage	Description
Analyse critique du parcours éducatif	<p>Dans le cadre de l'analyse critique de son parcours éducatif (passé, présent et futur), l'élève organise ses expériences et dégage des connaissances importantes. Ces connaissances sont des observations utiles pour l'élève, notamment des jalons, des difficultés, des dilemmes, des incertitudes et des découvertes importantes. L'enseignant-mentor encourage l'élève à choisir les connaissances qui représentent le mieux son parcours éducatif pour en faire part à son auditoire intéressé. De plus, en faisant l'analyse critique de son parcours éducatif, l'élève peut déterminer la manière réfléchie d'aborder son projet de fin d'études et son produit.</p>

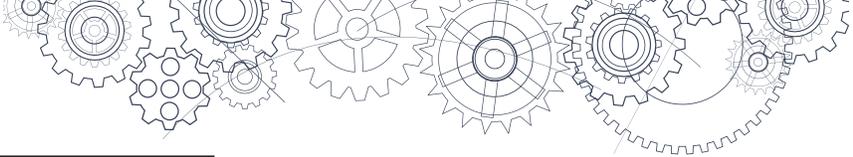
La préparation réfléchie à la vie active des jeunes comporte une réflexion sur ce que l'élève a acquis dans ses cours, au travail et dans la vie, et un travail d'analyse visant à lier les centres d'intérêt et les aspirations de l'élève aux débouchés futurs. Il est important pour l'élève de savoir que l'apprenant à vie ne doit pas chercher à créer le récit idéal de ses réalisations, mais plutôt à communiquer sa personnalité, les choses qui lui sont importantes, les enseignements tirés de ses difficultés et de ses erreurs, ainsi que l'idée qu'il se fait de sa personnalité et de son rôle dans l'avenir.

Remarque : *Les mentors peuvent soutenir les élèves dans ce processus en les aidant à reconnaître les indications importantes pendant les conversations de contrôle tout au long des études secondaires. En outre, parler des connaissances importantes du parcours éducatif de l'enseignant et de la manière dont elles ont servi à former son présent peut aider l'élève à mieux reconnaître les connaissances importantes de son propre parcours.*

2. Processus et produit du projet de fin d'études

En choisissant un processus à suivre pour réaliser son projet de fin d'études, l'élève tient compte de ses centres d'intérêts et de ses points forts, de ses contacts dans la collectivité et des domaines d'apprentissage qui suscitent sa curiosité au regard de ses plans pour l'après-secondaire. Par ailleurs, le format de présentation devrait correspondre à ses espoirs et à ses aspirations. La présentation peut prendre diverses formes, notamment celle d'un produit (p. ex. un robot pour l'élève qui s'intéresse aux projets de génie), une représentation (un monologue sur support vidéo pour l'élève aspirant à une carrière dans le théâtre) ou un service (une série d'activités d'apprentissage pour la petite enfance que l'élève met en œuvre en travaillant avec les enfants du centre Franc départ de sa collectivité). Il est important que ce projet de fin d'études soit mû par l'élève lui-même, et qu'il soit tourné vers l'avenir en faisant le lien entre ses points forts et ses centres d'intérêt, ses plans pour l'après-secondaire et les possibilités offertes dans la collectivité.





Expérience d'apprentissage	Description
Processus du projet de fin d'études	<p>Le projet de fin d'études offre l'occasion de réaliser un apprentissage approfondi permettant à l'élève d'améliorer ses compétences existantes et d'acquérir des habiletés transférables par rapport à ses plans pour l'après-secondaire. La structure du processus et des thèmes varie selon les centres d'intérêt de l'élève, ses plans préférés pour l'après-secondaire et ses domaines susceptibles d'amélioration. D'autres idées pour des options d'apprentissage approfondi valides se trouvent dans la nouvelle annexe A intitulée « <i>Description détaillée du volet Processus et du produit du projet de fin d'études</i> ».</p>
Conception et élaboration du produit du projet de fin d'études	<p>Le produit du projet de fin d'études est la synthèse du parcours éducatif de l'élève, la suite logique de son analyse critique et du processus d'apprentissage approfondi. Cette synthèse peut être centrée sur un seul centre d'intérêt lié aux plans pour l'après-secondaire ou comporter un éventail d'expériences et de thèmes connexes. Pour créer ce produit, l'élève part de l'autoévaluation de ses compétences essentielles et des indications importantes dégagées par l'analyse critique et inclut ses plans pour les prochaines étapes de son parcours.</p> <p>Il y a plusieurs manières d'aborder ce produit. L'enseignant-mentor encourage l'élève à choisir une démarche correspondant à ses centres d'intérêt et à ses points forts, ainsi qu'à l'image qu'il souhaite projeter devant son auditoire intéressé. Il peut notamment s'agir d'un dessin animé publié en ligne, d'un objet à exposer, d'un compte rendu écrit, d'un exposé oral ou d'une création parlée poétique.</p>

Pour que le projet de fin d'études soit vraiment un apprentissage approfondi, il est important qu'il soit à la fois mû par l'élève et tourné vers l'avenir. Le choix de l'élève et l'alignement sur ses plans pour l'après-secondaire sont essentiels. L'enseignant-mentor peut aider l'élève dans son choix en remarquant ce qui occupe son esprit, ce qui lui pose des difficultés et ce qui concentre ses espoirs pendant les contrôles périodiques et l'analyse critique préparatoires du projet de fin d'études, puis en lui renvoyant ces idées à l'étape suivante.

Évaluation : *Le projet de fin d'études est pris en compte lors de l'évaluation sommative du cours LVPP réalisée par l'enseignant. Les critères d'évaluation dépendent du type de produit choisi. L'élaboration conjointe des critères est une manière utile d'encourager l'appropriation de l'apprentissage par l'élève et de s'assurer que les attentes soient bien comprises (voir les exemples de projets de fin d'études à la page 20 pour plus de renseignements sur les critères d'évaluation).*



3. Présentation du projet de fin d'études – Mise à l'honneur et célébration du parcours éducatif

Le projet de fin d'études donne à l'élève la possibilité de présenter ses points forts, ses passions et son parcours éducatif devant un public intéressé. La présentation du projet de fin d'études est une célébration du parcours éducatif de l'élève, l'occasion de mettre en valeur ses succès à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, et de communiquer aux autres ses réflexions sur le développement de ses compétences essentielles, la manière dont le travail a fait avancer son projet de carrière et de vie, ses aspirations et ses plans éventuels pour l'après-secondaire. Le projet de fin d'études peut prendre différentes formes en fonction des besoins et des centres d'intérêt de l'élève, ainsi que des possibilités offertes par l'école et la collectivité.

Expérience d'apprentissage	Description
Présentation du projet de fin d'études	L'élève présente son produit à un public intéressé et fait le point sur l'étape atteinte dans son apprentissage continu. Il y a différentes options de présentation possibles en fonction de la nature du produit ; il peut s'agir par exemple d'une exposition, d'une invitation de publier des commentaires en ligne ou d'un cercle de spectateurs écoutant un récit. L'enseignant-mentor encourage et aide l'élève à voir sa présentation comme une célébration de son apprentissage et à trouver le moyen de communiquer avec assurance.

Public intéressé : Le choix du public et de la forme de présentation appartient à l'élève et dépend de ce qui correspond à ses besoins et à ses centres d'intérêt, ainsi qu'à ce qui est disponible dans le contexte local. L'élève peut, par exemple, décider d'inclure sa famille immédiate ou étendue, des camarades de classe et le personnel de l'école, des habitants de la collectivité, des membres des Premières Nations ou des communautés métisses ou inuites, des pédagogues des établissements postsecondaires, des représentants du monde des affaires ou de l'industrie, le public des réseaux sociaux, ou des spécialistes du terrain.

Rétroaction : L'élève peut tirer profit des commentaires de son auditoire, y compris des critiques constructives relevant les points forts de son produit et de sa présentation. Afin d'aider certains membres du public à fournir des critiques constructives, il serait sage d'envisager un formulaire comportant des questions telles que :

- Quels sont les deux aspects de mon produit ou de ma présentation que vous avez trouvés particulièrement intéressants ou particulièrement puissants ?
- Quel est l'aspect qui gagnerait à être amélioré pour les prochaines étapes ?
- Qu'avez-vous appris ou quelles questions ma présentation a-t-elle suscitées ?

Critères d'évaluation du produit du projet de fin d'études

En déterminant les critères d'évaluation du produit du projet de fin d'études, il est important d'inclure les critères d'apprentissage stricts couramment utilisés ainsi que les critères convenant au format choisi par l'élève. Les élèves et leurs enseignants peuvent établir ensemble des critères généraux s'appliquant à tous les projets de fin d'études et négocier des critères spécialisés convenant aux formats de produit et de présentation choisis et correspondant aux sources spécialisées pertinentes. En règle générale, le projet de fin d'études :

- rend compte de la qualité et de la profondeur de l'apprentissage ;
- met en valeur les qualités et les compétences personnelles de l'élève ;
- met en valeur la richesse du travail d'analyse critique et de synthèse ;
- suit une séquence logique d'idées ;
- s'articule sur une structure organisationnelle cohérente ;
- fait le lien entre un contenu pertinent et un thème global ;
- explique clairement les points clés ;
- démontre ses affirmations par des éléments probants pertinents et exacts ;
- retient l'intérêt du public à l'aide d'éléments passionnants.

Voici quelques exemples de la manière d'élaborer des critères spécifiques correspondant à différents formats de projets de fin d'études. Ils sont donnés à titre de points de départ pour les discussions entre les enseignants et les élèves, en vue de trouver les options qui conviennent à chaque communauté scolaire.

Exemple 1 :

En cas d'exposé oral, les critères peuvent porter sur les éléments prouvant les aptitudes de l'élève pour ce format. Ainsi, l'élève qui décide de mettre en valeur son parcours éducatif en racontant son histoire peut se préparer en invitant à l'école un raconteur expérimenté pour l'aider à travailler ses techniques de présentation et à élaborer, de concert avec son enseignant, des critères d'évaluation. Les critères dans ce cas pourraient inclure l'utilisation efficace de la voix, des expressions du visage et du langage corporel ; l'intonation ; l'emploi d'images et d'autres procédés rhétoriques ; le rythme et la sensibilité aux réactions du public ; et l'originalité du récit.



Exemple 2 :

L'élève espérant poursuivre des études postsecondaires dans un domaine particulier peut choisir un format de produit et de présentation mettant en valeur sa passion et ses points forts dans ce domaine. Ainsi, l'élève peut choisir de démontrer sa maîtrise du domaine et ses compétences de recherche par une démarche comportant une étude sur le terrain et une présentation de données scientifiques. En demandant conseil aux spécialistes universitaires, l'enseignant et l'élève pourraient mettre au point des critères évaluant notamment la capacité de raisonnement, la connaissance du domaine, les procédés de recherche et l'éthique de la recherche. En plus de servir à l'évaluation du produit par l'enseignant, ces critères pourraient constituer la base du retour d'information de l'universitaire invité à l'exposition.



Exemple 3 :

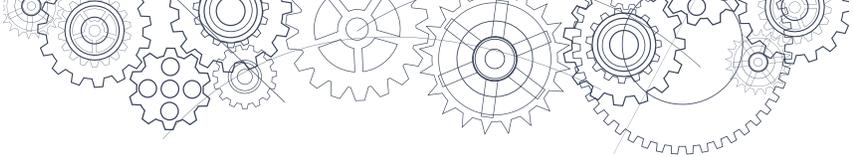
L'élève qui envisage une carrière dans les métiers peut concevoir et créer un produit démontrant sa créativité, sa dextérité et ses aptitudes techniques spécialisées. Les critères pour ce type de produit du projet de fin d'études pourraient inclure les normes du secteur et l'avis d'un artisan du domaine. Dans ce cas, l'élève peut expliquer comment son produit satisfait à ces critères, l'enseignant peut utiliser les critères pour évaluer cet aspect de la présentation et les artisans compétents peuvent être invités à donner leur avis.



Structures facilitant l'élaboration du projet de fin d'études

Bien que de nombreux élèves entreprennent ce projet qui marque le point culminant de leur parcours scolaire pendant leur dernière année d'études, ils s'y préparent tout au long du secondaire. Les cours Éducation au choix de carrière et de vie et Liens avec la vie personnelle et professionnelle fournissent le cadre de préparation nécessaire, en donnant à l'élève l'occasion :

- de réfléchir à ses expériences d'apprentissage scolaires et parascolaires ;
- d'accumuler des éléments probants de ses progrès dans les compétences essentielles ;
- d'entamer un dialogue suivi avec son mentor sur sa préparation à la vie active ;
- de se constituer un réseau de contacts utiles dans la collectivité ;
- de mettre au point des pratiques de collaboration et d'autonomie sociale ;
- d'explorer divers débouchés professionnels dans différents contextes éducatifs, professionnels et personnels.



Par ailleurs, les recherches ont montré que les projets de fin d'études qui bénéficient d'un soutien adéquat à l'école, dans la collectivité et à la maison et qui sont mis au point selon un modèle de planification, de révision et de réalisation avec la pleine participation de l'élève apportent de nombreux avantages, notamment :

- une rigueur accrue dans les études dans la dernière année du secondaire ;
- un renforcement de la motivation et de l'engagement ;
- des aspirations plus élevées pour l'après-secondaire ;
- un gain d'assurance et une meilleure perception de soi ;
- des possibilités de prouver ses acquis et ses aptitudes (Hanover Research, 2013 ; McGill, 2012 ; Schwering, 2015).

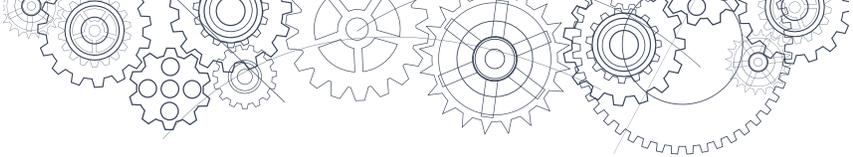
Les écoles et les conseils scolaires peuvent collaborer avec les enseignants, les mentors et les élèves pour déterminer la meilleure manière d'ancrer les projets de fin d'études dans le contexte local. Les projets de fin d'études sont mieux encadrés dans les écoles et les conseils scolaires qui ont mis en place un processus et qui ont clairement communiqué les lignes directrices et les attentes pour leur réalisation, tout en laissant un espace aux choix et à la créativité des élèves. Les lignes directrices doivent décrire clairement les structures locales pouvant servir à la réalisation des projets de fin d'études et les critères d'évaluation du produit, et elles doivent être mises en œuvre par les mentors et les enseignants. Le programme d'études doit prévoir un certain nombre d'heures consacrées au mentorat en vue de la préparation efficace de l'élève à la vie active.

REMARQUE FINALE : Ce guide est destiné à servir de point de départ pour les discussions sur les moyens pouvant être mis en œuvre pour aider les élèves à se préparer, de manière réfléchie, à la vie active. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer le dialogue avec les conseils scolaires afin de recueillir et de diffuser d'autres possibilités et d'autres exemples.



Bibliographie

- Hanover Research. (2013). *Best Practices in Capstone Projects*. Préparé pour le Northwest Independent School District. Sur Internet : http://www.nisdtx.org/UserFiles/Servers/Server_232117/File/Departments/Research/District%20Research%20Projects/BestPracticesinCapstoneProjects_NorthwestIndependentSchoolDistrict.pdf
- McGill, P.T. (2012). « Understanding the Capstone Experience through the Voices of Students. » *The Journal of General Education*, 61(4), 488-504.
- Mehta, J., et S. Fine. (2015). *The Why, What, Where, and How of Deeper Learning in American Secondary Schools*. Deeper Learning Research Series. Sur Internet : <https://jfforg-prod-prime.s3.amazonaws.com/media/documents/The-Why-What-Where-How-121415.pdf>
- Schwering, R.E. (2015). « Optimizing Learning in Project-Based Capstone Courses. » *Academy of Educational Leadership Journal*, 19(1), 90-104.
- White, K. (2018). *Unlocked: Assessment as the Key to Everyday Creativity in the Classroom*. Bloomington, IN: Solution Tree Press.



Annexe A

Description détaillée du volet *Processus et produit* du projet de fin d'études

Introduction

En réponse à la rétroaction recueillie au fil de plusieurs mois de consultation auprès de pédagogues britanno-colombiens, le présent document fournit une description plus détaillée des possibilités de processus et de produits pour le projet de fin d'études. La présente section, élaborée par un petit groupe de travail formé d'enseignants de la Colombie-Britannique, décrit l'une des nombreuses façons d'aborder l'apprentissage approfondi en aidant les élèves à développer leur projet de fin d'études. L'apprentissage approfondi est destiné à encourager l'exploration en profondeur et l'utilité pratique des acquis, ainsi qu'à promouvoir l'amélioration des compétences essentielles. Lorsque l'élève réfléchit à la manière d'aborder le volet *Processus et produit* de son projet de fin d'études, il peut être utile de lui offrir des choix qui développent « une compréhension approfondie [...] ; [qui lui permettent de] faire preuve de réflexion critique, de résoudre des problèmes, de collaborer, de communiquer, et de diriger son propre apprentissage ; et [qui regroupent] une multitude de disciplines, de champs et de traditions » (Mehta et Fine, 2015) [traduction libre]. Les enseignants sont invités à utiliser cette section comme point de départ pour discuter avec l'équipe scolaire des approches pouvant convenir aux besoins d'apprentissage de leurs élèves compte tenu du contexte local ou pour y puiser des idées à adopter telles quelles ou à adapter aux besoins de leurs élèves.

Soutien des élèves à l'étape *Processus et produit* du projet de fin d'études

1. Pour commencer

Prendre appui sur le volet *Autoévaluation et analyse critique* : Accompagner les élèves alors qu'ils s'appuient sur les idées et indications glanées pendant la première étape de leur projet de fin d'études, à savoir le volet *Autoévaluation et analyse critique*, pour déterminer la nature de la deuxième étape, le volet *Processus et produit*, qui leur permettra de faire le lien entre, d'une part, leurs expériences et leurs découvertes et, d'autre part, leur scénario idéal pour l'après-secondaire :

- Qu'est-ce que la réflexion sur vos expériences et votre croissance pendant vos études ont révélé sur ce que vous voulez devenir et faire dans les premières années de votre vie adulte ?
- Quelles compétences voudriez-vous développer encore plus afin de vous rapprocher de votre scénario idéal pour l'après-secondaire ?

(Voir le volet *Autoévaluation et analyse critique* du projet de fin d'études aux pages 15 à 20 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12*.)

Stimuler la curiosité des élèves : La curiosité donne naissance à la motivation d'apprendre et de comprendre, pousse à s'investir corps et âme, et améliore la capacité de poursuivre un projet à long terme. En s'interrogeant sur le monde et en posant les questions qui l'intéressent, l'élève détermine la nature et les thèmes de son projet de fin d'études et choisit le processus et le produit qui lui conviennent pour poursuivre son parcours éducatif au-delà du secondaire et tout au long de sa vie. Encouragez les élèves à explorer les sujets qui éveillent leur curiosité et qui les incitent à trouver un





processus passionnant par rapport à ce qu'ils sont aujourd'hui et à ce qu'ils souhaitent devenir dans ce monde :

- « Qu'est-ce qui m'intéresse et me passionne ? »
- « Qu'est-ce que je veux explorer plus en détail ? »
- « Y a-t-il un nouveau domaine que je veux explorer ? »
- « Pourquoi ce thème m'intéresse-t-il ? »
- « De quelles manières est-ce que je souhaite développer ma personnalité ? »
- « Quel genre d'adulte est-ce que je souhaite devenir ? »

Les interrogations des élèves peuvent servir à formuler des questions ouvertes dans le contexte d'une grande exploration susceptible d'aboutir à de multiples réponses, ou encore à des questions plutôt linéaires dans le cadre d'une méthode systématique de recherche et d'évaluation. Ce qu'il importe de noter, c'est que le volet *Processus et produit* du projet de fin d'études doit s'articuler autour des centres d'intérêt de l'élève et de ses plans préférés pour l'après-secondaire.

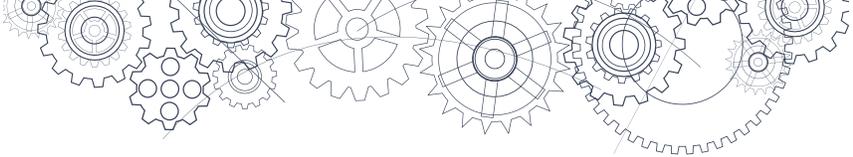
Développement des compétences essentielles et épanouissement personnel : Le projet de fin d'études est donc une exploration d'un centre d'intérêt lié aux plans de l'élève pour l'après-secondaire. Il est aussi une occasion pour l'élève de montrer ce qu'il a appris et ce dont il est capable sur le plan des compétences essentielles, ainsi que de célébrer sa croissance au fil de son parcours éducatif. Par conséquent, l'élève doit déterminer la manière dont ses compétences essentielles seront intégrées et ses progrès analysés et documentés dans le volet *Processus et produit* de son projet de fin d'études. En déterminant la conception et l'élaboration du projet de fin d'études, l'élève peut exploiter ses aptitudes, son tempérament, ses méthodes et ses stratégies pour alimenter sa réflexion. De cette manière, l'élève développe des ressources qui l'aident à synthétiser et à célébrer ce qu'il a appris sur sa capacité de réflexion, son aptitude à communiquer de même que son développement personnel et social lors du dernier volet du projet de fin d'études : *Mise à l'honneur et célébration*.

2. S'organiser pour réussir

La définition préalable claire des attentes, des étapes et de l'échéancier augmente les chances de réussite de l'élève dans son projet de fin d'études. Accompagner l'élève dans l'élaboration d'un plan de gestion de son projet l'aide à s'organiser pour réussir. Par la suite, ce plan peut servir de structure aux conversations lors des contrôles périodiques de l'avancement du projet de fin d'études. En outre, le fait d'établir dès le départ des règles pour la documentation de la progression de l'élève et de passer cette documentation en revue lors des contrôles périodiques encourage l'élève à tenir un journal de son travail et à surveiller ses progrès d'apprentissage.

Lors de la planification de son projet de fin d'études, il importe que l'élève tienne compte de la disponibilité des ressources, notamment : a) du temps nécessaire pour réaliser le projet du début à la fin ; b) du temps dont il dispose en dehors des heures de classe, au besoin, pour accomplir une certaine partie des activités ; c) de la présence dans la collectivité de personnes possédant le savoir pertinent pour lui servir de conseillers externes, ainsi que de leur accessibilité ; d) de la disponibilité des données de recherche, des fournitures et du matériel nécessaires, et de la possibilité d'y accéder. Le projet de fin d'études étant personnalisé, l'ampleur du volet *Processus et produit* est différente pour chaque élève.





3. Pratiques inclusives

La structure et le thème principal du volet *Processus et produit* du projet de fin d'études varient en fonction des centres d'intérêt et des besoins de chaque élève, ainsi que des possibilités offertes dans la collectivité. Par ailleurs, comme pour toute activité d'apprentissage, le personnel scolaire peut varier les ressources et les stratégies d'accompagnement pour assurer l'implication de chaque élève et la réussite de chaque projet de fin d'études. Les pratiques inclusives peuvent comprendre, sans s'y limiter, les adaptations pédagogiques et les modifications prévues dans le plan d'apprentissage personnalisé (PAP) des élèves ayant des besoins particuliers. Voici une liste non exhaustive de pratiques inclusives susceptibles de répondre à la diversité des centres d'intérêt et des besoins des élèves, et d'assurer le succès de leur projet de fin d'études :

- Les élèves qui apprennent l'anglais ou qui ont divers besoins en matière de littératie anglaise pourraient bénéficier des ressources électroniques ou de l'aide de l'enseignant-bibliothécaire du carrefour d'apprentissage pour trouver les documents de recherche dont ils ont besoin. Ils pourraient également bénéficier de la présence d'un élève-tuteur lors des discussions avec les conseillers externes ou se voir accorder plus de temps pour répéter la présentation de leur travail.
- Les élèves qui souhaitent obtenir un certificat de fin de scolarité (ou certificat *Evergreen*) pourraient être autorisés à intégrer les objectifs personnels qu'ils auront développés avec l'aide de leur famille, des membres de leur communauté de soutien et des prestataires de services dans le cadre d'un processus de planification de la transition tel que PATH (*Planning Alternate Tomorrows with Hope*).
- Les élèves qui vivent ailleurs que chez leurs parents ou tuteurs ou qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale pourraient avoir besoin d'un encadrement plus strict pour surmonter les défis logistiques ou émotionnels susceptibles de remonter à la surface pendant les conversations et les activités visant la découverte de soi et la transition à l'âge adulte. Pour répondre à ce besoin, on pourra, par exemple, augmenter la fréquence des contrôles périodiques de l'enseignant-mentor ou encore faire appel à un conseiller pédagogique.

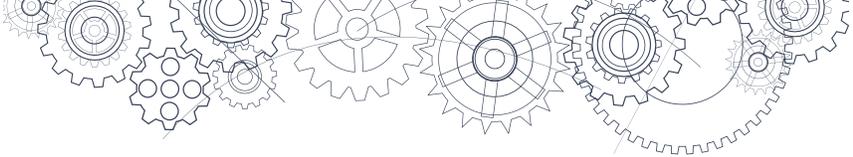
Chaque élève peut réaliser un projet de fin d'études correspondant à ses centres d'intérêt et à ses besoins, qui le prépare à la vie active en l'aidant à faire le pont avec ses plans pour l'après-secondaire et sa vie d'adulte. La collaboration entre les familles, le personnel scolaire, les prestataires de services et les membres de la collectivité dans l'encadrement des élèves ayant des centres d'intérêt et besoins particuliers aide à faire en sorte que le projet de fin d'études de chacun soit vécu comme une célébration de son épanouissement et de ses succès, et aide à rapprocher l'élève de ses aspirations pour l'après-secondaire.

4. Autres facteurs à prendre en compte

Les équipes scolaires doivent prendre en compte de nombreux facteurs généraux lorsqu'elles mettent au point les processus, les structures et la documentation accompagnant le volet *Processus et produit* des projets de fin d'études de leurs élèves. En voici quelques-uns comme point de départ des discussions :

Recherche et sources d'information : La plupart des projets de fin d'études nécessiteront une activité de recherche, dont l'ampleur et la nature dépendront du processus et du ou des thèmes choisis. La recherche peut être réalisée au moyen de diverses approches, notamment en consultant des publications imprimées ou en ligne, ou encore en menant des entretiens, des





sondages ou des enquêtes. En plus de devoir évaluer la pertinence, la fiabilité, les biais éventuels et la véracité des sources, les élèves auront parfois besoin d'aide pour accéder à ces sources, surtout dans le cas d'une petite école ou en région rurale.

Liens avec la communauté : Pour diverses raisons (p. ex. la distance physique ou la timidité), certains élèves peuvent avoir du mal à prendre contact avec un conseiller externe ou d'autres ressources de proximité. Une certaine souplesse en matière de prestation de conseils peut donc se révéler utile. Par exemple, les enseignants-mentors peuvent indiquer aux élèves, voire leur faire connaître, des conseillers compétents parmi les personnes déjà en contact avec la communauté scolaire ou impliquées dans la vie scolaire : des membres du personnel scolaire (enseignants d'autres disciplines, conseillers pédagogiques, conseillers à la famille et à la jeunesse, travailleurs de soutien aux Autochtones, personnel administratif et préposés à l'entretien), des bénévoles, des proches, des aînés résidents ou des entraîneurs. Il est également possible de recruter des conseillers parmi les parents d'élèves possédant des connaissances spécialisées dans le domaine requis, ou alors parmi les spécialistes disponibles pour répondre aux questions et participer aux discussions en ligne. Selon les centres d'intérêt et les besoins de l'élève, les conseillers peuvent offrir un soutien dans certains domaines spécialisés ou exprimer leur avis en général. Il est important de veiller à ce que l'élève ait l'occasion de nouer des contacts et des relations externes qui l'aideront à réaliser ses plans d'études, de carrière et de vie pour l'après-secondaire. Il faut aussi envisager différents modes de communication avec les conseillers : en personne, par téléphone, par écrit, par messages texte, ou encore toute combinaison de ceux-ci, pour aider l'élève à tisser son réseau externe. Il est à noter que dans le recrutement de conseillers – comme pour toute autre activité d'apprentissage dirigée par l'école – le respect des politiques de l'école et du conseil scolaire concernant la sécurité des élèves dans leurs contacts avec des adultes étrangers à l'école s'impose.

Fournitures et ressources : Certains projets de fin d'études nécessitent des fournitures et des ressources particulières, par exemple du matériel de prélèvement et de laboratoire pour l'analyse chimique de l'eau de rivière, du matériel de studio photographique pour la constitution d'un portfolio de portraits ou des outils de jardinage pour la création d'un jardin de quartier. Alors que certains élèves peuvent facilement accéder aux fournitures et aux ressources nécessaires, d'autres pourraient avoir besoin d'aide. Il est à noter que des éléments comme l'obtention, l'organisation, l'essai ou le calibrage nécessitent plus de temps pour certaines fournitures et que ce facteur doit être pris en compte au moment de choisir le projet de fin d'études. Il faut aussi tenir compte du coût de ces fournitures et de ces ressources.

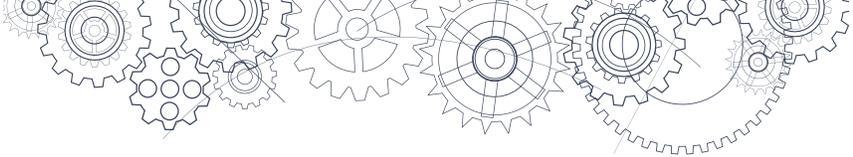
5. Évaluation

Une évaluation sensible des centres d'intérêt et des besoins d'apprentissage de l'élève renforce sa volonté de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie, favorise la rigueur dans l'exécution du volet *Processus et produit* de son projet de fin d'études et le prépare à la vie active. Les principes d'évaluation qui sous-tendent les idées et les exemples de projet de fin d'études donnés dans la présente section sont présentés ci-après. Ces principes peuvent servir de base au dialogue formateur continu entre l'élève et l'enseignant-mentor et aider à élaborer, de concert avec l'élève, le matériel d'évaluation du projet de fin d'études.

L'évaluation du projet de fin d'études porte notamment sur les aspects suivants :

- Une démarche positive – L'accent est mis sur ce que l'élève fait bien et sur les qualités qu'il peut exploiter.





- Le point auquel se trouve l'élève sur la courbe de son développement – L'accent est mis sur l'apprentissage tout au long de la vie.
- Les progrès à long terme – L'accent est mis sur la création d'un espace pour l'apprentissage et l'entendement approfondis.
- Une rétroaction descriptive et rapide – L'accent est mis sur la relation et la réactivité.
- Une rétroaction sur le processus et la réflexion – L'accent est mis sur l'apprentissage par l'expérience.
- L'autoévaluation et la responsabilisation de l'élève – L'accent est mis sur le comportement de l'élève.
- L'autonomie sociale et le développement de la capacité à demander ce dont on a besoin – L'accent est mis sur l'assurance de l'élève.
- L'application aux plans pour l'après-secondaire – L'accent est mis sur les aspirations personnelles et les étapes suivantes du parcours éducatif continu.

Idées d'apprentissage approfondi pour le volet *Processus et produit* du projet de fin d'études

Quelques enseignants britanno-colombiens ont collaboré au développement de sept approches du volet *Processus et produit* qui favorisent l'apprentissage approfondi des élèves. Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux exemples d'approches visant à donner aux élèves des idées et une structure pour leur projet de fin d'études. Ces approches peuvent être adoptées telles quelles, ou encore être modifiées ou combinées pour les adapter aux objectifs d'apprentissage de l'élève et à ses plans pour l'après-secondaire. Les équipes scolaires sont invitées à utiliser ces idées comme point de départ aux discussions sur les approches du volet *Processus et produit* qui conviennent le mieux compte tenu des centres d'intérêt et des besoins des élèves, de même que du contexte local. Par ailleurs, les enseignants-mentors peuvent trouver ces ressources d'apprentissage approfondi utiles pour la planification conjointe et les conversations formatives des contrôles périodiques avec les élèves.

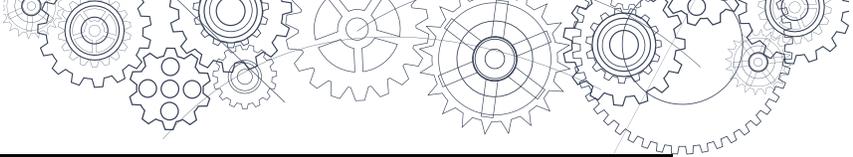
Il est à noter que les structures décrites s'inspirent des compétences disciplinaires de différents domaines d'apprentissage du programme d'études, qu'elles sont de nature interdisciplinaire et qu'elles favorisent le développement des compétences essentielles. Il est à espérer que ces options d'apprentissage approfondi offrent suffisamment de variété et de souplesse pour répondre à une multitude de centres d'intérêt, de besoins et de débouchés pour l'après-secondaire. Par ailleurs, les enseignants-mentors doivent être disposés à envisager d'autres structures d'apprentissage proposées par les élèves, le cas échéant.

Le lecteur trouvera ci-après la description de sept processus génériques qui englobent les diverses approches du volet *Processus et produit* du projet de fin d'études :

- Prise de contact et collaboration
- Conception et fabrication
- Création et expression
- Innovation et entrepreneuriat
- Recherche et compte rendu
- Récit personnel
- Apprentissage par le service

Ces descriptions de processus génériques sont suivies d'exemples concrets des manières dont les élèves ont appliqué chacune des approches.





Projet de fin d'études : Prise de contact et collaboration

Cette option de projet de fin d'études, qui met l'accent sur la prise de contact et la collaboration, offre à l'élève la possibilité de collaborer de près avec un partenaire possédant des connaissances spécialisées professionnelles ou personnelles dans un domaine lié au projet. Cette option se caractérise par l'apprentissage par l'expérience, guidé, entre autres, par l'observation, le dialogue et la pratique, suivi de la possibilité d'appliquer les acquis. Dans la mesure du possible, l'élève devrait rencontrer son partenaire en personne afin de tisser des relations plus serrées et d'approfondir l'entendement.

Processus

Détermination d'un domaine de croissance et établissement d'une relation

- L'élève cerne un domaine qui l'intéresse et dans lequel il pourra s'épanouir (domaine de croissance).
- L'élève prend contact avec un membre du public possédant l'expérience ou les connaissances spécialisées dans son domaine de croissance désigné (p. ex. p. ex. un proche, un concitoyen, un aîné ou un professionnel du secteur), qui accepte de se laisser observer et de communiquer ses connaissances et son expérience.
- Ensemble, l'élève et son partenaire mettent au point un plan d'action dans le domaine de croissance désigné.

Observation et questionnement

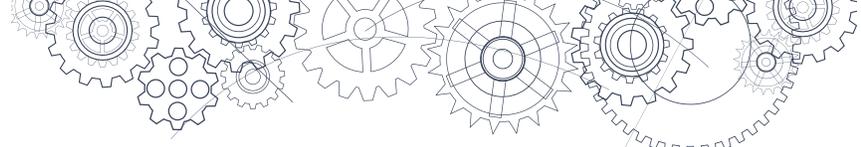
- L'élève observe son partenaire avec l'intention d'approfondir son entendement des connaissances telles qu'elles sont appliquées dans la pratique.
- L'élève réfléchit aux connaissances qu'il a acquises et à leurs applications dans sa vie personnelle.
- L'élève formule des questions et entame le dialogue sur ses observations et sur les motivations qui sous-tendent les processus.

Expérience et mise en pratique

- L'élève teste les expériences sous la direction de son partenaire.
- L'élève sollicite une rétroaction descriptive sur son domaine de croissance et corrige le tir en conséquence.
- L'élève documente la mise en pratique de l'apprentissage.
- L'élève prend note de son épanouissement personnel (p. ex. en tenant un journal ou un album de photos avec légendes).

Communication

- L'élève réfléchit aux connaissances et aux compétences qu'il a acquises, communique ses progrès et songe aux manières d'appliquer ses connaissances et ses compétences à son scénario idéal pour l'après-secondaire.



Projet de fin d'études : Conception et fabrication

Les élèves qui choisissent de créer et construire un produit dans le cadre de leur projet de fin d'études auraient avantage à explorer le processus de conception appliquée. Ce processus se caractérise par la nécessité d'acquérir une bonne compréhension des destinataires des produits, et il peut être utile dans les situations où l'élève doit faire appel à des idées originales et à des approches pratiques pour résoudre une difficulté ou offrir une fonctionnalité.

Processus

Analyse et définition du contexte

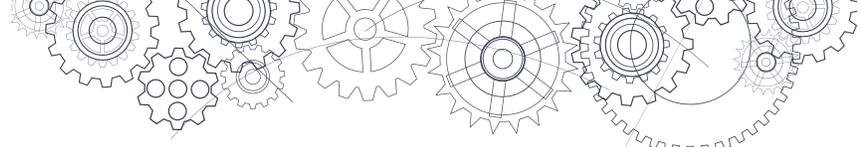
- L'élève commence par le choix d'une difficulté à surmonter ou d'une fonctionnalité à offrir, en pensant au(x) destinataire(s) du produit (afin de mieux orienter la conception).
- L'élève améliore sa compréhension des besoins ; à cette fin, il observe les utilisateurs éventuels de son produit en cherchant à se mettre à leur place et les interroge en faisant preuve d'écoute active pour mieux cerner leurs besoins et leurs souhaits.
- L'élève réfléchit à l'utilisation prévue du produit et aux points de vue des utilisateurs éventuels pour imaginer un produit pratique et facile à utiliser qui résout la difficulté ou offre la fonctionnalité visée.
- L'élève définit les critères de réussite du produit et de la conception, ainsi que toute contrainte à prendre en compte (budget, disponibilité des matériaux, respect de la collectivité et de l'environnement).

Idée, prototype et mise à l'épreuve

- L'élève fait des expériences et explore les possibilités en se hasardant à essayer de nouvelles idées ou à apporter des améliorations aux idées des autres.
- L'élève passe les idées au crible de ses critères de réussite et de ses contraintes, en gardant l'esprit ouvert aux idées potentiellement viables tout au long de la conception.
- L'élève explore les sources d'inspiration et d'information pour développer un plan qui comprend les étapes et les ressources importantes.
- L'élève crée des prototypes en apportant les changements nécessaires aux outils, aux matériaux et aux procédés utilisés, et en documentant les itérations.
- L'élève sollicite une rétroaction de ses sources (p. ex. un expert sur le terrain) et communique avec ses utilisateurs potentiels à propos de ses idées et de ses prototypes, pour ensuite appliquer la rétroaction et les nouvelles informations en vue d'améliorer la conception.

Fabrication et présentation

- L'élève utilise les outils, les techniques et les matériaux adéquats pour la fabrication du produit.
- L'élève communique ses progrès pendant la création afin de recevoir une rétroaction continue et d'adapter la conception en conséquence.
- L'élève tient compte des répercussions imprévues sur l'environnement et utilise les matériaux de manière à produire le moins de déchets possible.
- L'élève décide comment et auprès de quel public annoncer et promouvoir le produit.
- L'élève évalue le degré de réussite de son produit en expliquant la façon dont celui-ci répond aux critères, et résout la difficulté ou offre la fonctionnalité visée.
- L'élève réfléchit au processus de conception et de fabrication, en expliquant ce qui a bien fonctionné et ce qui gagnerait à être fait différemment.
- L'élève réfléchit à ses compétences nouvellement acquises et aux manières dont elles pourraient s'appliquer dans d'autres contextes.



Projet de fin d'études : Création et expression

Cette option de projet de fin d'études offre aux élèves un moyen créatif de communiquer leurs connaissances, leurs centres d'intérêt, leurs passions ou leurs talents. Elle leur permet d'exprimer un message, des sentiments ou une émotion, notamment par des actes, des paroles, des images, de la musique ou un art. La création et l'expression peuvent prendre de nombreuses formes, y compris la présentation d'une œuvre originale à un public adéquat.

Processus

Inspiration et idée

- L'élève réfléchit sur ses connaissances et ses compétences afin de trouver des idées.
- L'élève se hasarde à lancer de nouvelles idées ou à apporter des améliorations aux idées des autres.
- L'élève formule une question motrice et développe une vision liée à son thème.

Conception

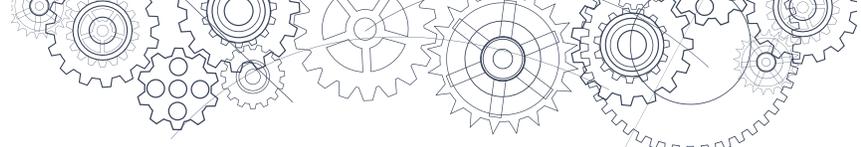
- L'élève détermine et explore des éléments, des contextes et des critères pertinents pour son projet.
- L'élève produit des plans préliminaires (p. ex. un scénario en images, un synopsis ou une esquisse), en tenant compte du public visé et des divers modes ou diverses vitrines de présentation de son œuvre.
- L'élève détermine les outils, les techniques, les matériaux et les processus adéquats, et il établit un calendrier pour la réalisation de son œuvre.
- L'élève garde l'esprit ouvert à l'égard des idées potentiellement viables, et il fait preuve de souplesse dans ses réactions aux changements.

Création

- L'élève crée et affine son œuvre ou sa production.
- L'élève reçoit des critiques constructives et les met en application pour améliorer son travail.
- L'élève fait appel à l'introspection et à sa sensibilité pour raffiner son travail en fonction de son thème.

Communication

- L'élève organise l'exposition ou la présentation de son œuvre (espace, fournitures, équipements, matériel publicitaire).
- L'élève expose ou interprète son œuvre devant un public et sollicite une rétroaction liée au thème et à l'intention.
- Du début à la fin du processus de conception et d'expression, l'élève réfléchit à ce qui a bien fonctionné et à ce qui gagnerait à être fait différemment.
- L'élève réfléchit aux nouvelles compétences acquises, communique ses progrès et songe aux manières de les appliquer à ses plans préférés pour l'après-secondaire.



Projet de fin d'études : Innovation et entrepreneuriat

Le pôle de ce projet de fin d'études est la création et le démarrage d'une entreprise. Les élèves définissent un produit ou un service original, et ils peuvent choisir d'intégrer un stage d'observation ou de travail en entreprise. Ce format est idéal pour les élèves qui se passionnent pour un centre d'intérêt leur tenant à cœur, sont très motivés, souhaitent vivre l'expérience du travail autonome, aiment se faire des contacts et réseauter avec d'autres entrepreneurs et professionnels, et veulent aider les gens à utiliser des produits et des services qui leur rendent la vie plus agréable. Les élèves peuvent opter pour la création d'une marque qui leur est propre en acquérant des connaissances spécialisées et en apprenant les ficelles du métier sur le tas.

Processus

Conception

- L'élève commence par réfléchir à ses centres d'intérêt, à ses passions et à ses plaisirs afin de déterminer le genre d'entreprise qui l'intéresserait.
- L'élève se hasarde à générer des idées et à apporter des améliorations aux idées des autres, en gardant l'esprit ouvert pour déterminer celles qui pourraient être viables.
- L'élève adopte le point de vue de son client éventuel pour répondre aux quatre interrogations suivantes : quoi, pourquoi, qui et comment.
- L'élève accroît sa compréhension des besoins ; à cette fin, il observe ses clients potentiels en cherchant à se mettre à leur place et les interroge pour mieux cerner leurs besoins et leurs souhaits.
- L'élève décide si son entreprise offrira des services ou des produits.

Analyse

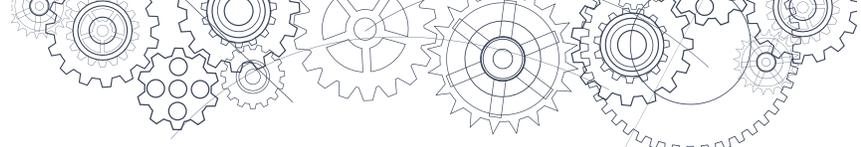
- L'élève fait une étude du marché pour recueillir et évaluer les informations disponibles sur son concept de service ou de produit (p. ex. effectue des enquêtes auprès des utilisateurs et des marchés tests, étudie la gestion du risque et des responsabilités) afin de déterminer les besoins de ses clients potentiels.
- L'élève détermine les coûts potentiels (p. ex. matériaux, ressources, espaces, matériel, main d'œuvre, assurance).

Conception

- L'élève crée un plan d'affaires qui comprend des éléments tels que l'échéancier, les coûts opérationnels, les prix, les promotions et la distribution.
- L'élève communique ses progrès tout au long du processus pour pouvoir recevoir une rétroaction continue et apporter des améliorations.

Application

- L'élève trouve la façon de mettre en œuvre son plan d'affaires, et le met en œuvre si possible.
- Au bout d'une réflexion critique sur les processus de démarrage d'entreprise, l'élève dresse l'inventaire des défis et se fixe de nouveaux objectifs pour des entreprises futures éventuelles.
- L'élève réfléchit aux nouvelles compétences acquises, communique ses progrès et songe aux manières de les appliquer à son scénario idéal pour l'après-secondaire.



Projet de fin d'études : Recherche et compte rendu

Cette option de projet de fin d'études est l'occasion pour les élèves d'accumuler des connaissances et des compétences en recherche et en communication au moyen de l'exploration active d'une question, d'un problème, d'un parcours de carrière ou d'un dossier qui leur tient à cœur. À la suite d'un processus de recherche, les élèves peuvent faire appel à la pensée disciplinaire pour développer des compétences importantes : formuler des questions fondamentales, planifier des enquêtes, recueillir et analyser des informations, et communiquer leurs constatations.

Processus

Formulation d'une question à étudier

- L'élève formule une question essentielle portant sur un thème ou un dossier d'intérêt personnel, local ou mondial.

Planification et recherche

- L'élève planifie, choisit et utilise des stratégies de recherche appropriées (p. ex. recherche scientifique, enquête sur le terrain, méthodes d'observation, entretien avec un spécialiste du domaine) pour recueillir des informations et des données fiables.
- L'élève évalue les risques et se penche sur les questions éthiques, culturelles et environnementales soulevées par les stratégies proposées.
- L'élève applique les concepts de validité et d'exactitude.

Analyse et interprétation des informations et des données recueillies

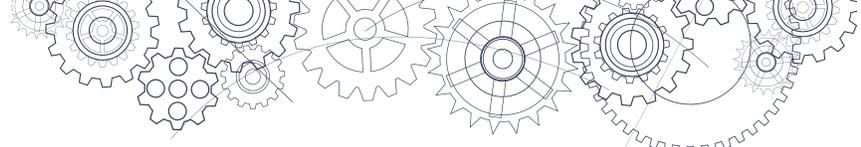
- L'élève cherche les constantes, les tendances, les liens et les relations causales, et il les analyse et les décrit.
- L'élève construit les supports visuels (tableaux, graphiques, modèles, diagrammes) nécessaires pour bien communiquer les informations recueillies.
- L'élève applique ses acquis antérieurs et ses nouvelles connaissances pour tirer des conclusions correspondant aux éléments de preuve.

Évaluation et conclusion

- L'élève décrit ce qui a bien fonctionné et propose des façons concrètes d'améliorer les recherches futures (p. ex. en évaluant la validité, les limites et les allégations, en tirant des conclusions sur les raisons possibles des résultats obtenus et en déterminant de nouvelles questions à étudier).
- L'élève fait valoir les implications sociales, éthiques et environnementales de sa recherche, ainsi que son utilité et celle d'autres recherches.
- L'élève réfléchit sur la recherche et ses résultats (p. ex. l'élève délimite les hypothèses de départ, les biais dans son travail ou dans ses sources primaires et secondaires, communique le résultat de son apprentissage et ses progrès personnels, et examine la nature itérative du processus).

Compte rendu et communication

- L'élève rend compte des observations, des idées, des informations et des implications de sa recherche (p. ex. par le truchement d'un rapport officiel, d'une expo-sciences, d'une présentation orale, d'un site Web ou d'une vidéo).
- L'élève fait part des connaissances personnelles importantes qu'il a tirées de son apprentissage et de son développement personnel en tant que chercheur.



Projet de fin d'études : Récit personnel

Ce projet de fin d'études explore et met en valeur un récit personnel, ce qui donne aux élèves l'occasion de se pencher sur un événement ou une expérience ayant changé leur vie (p. ex. un problème de santé mentale, un rétablissement ou une expérience d'immigration). L'événement autobiographique est raconté du point de vue de l'auteur, c'est-à-dire de l'élève.

Processus

Définition de l'objet et de l'intention

- L'élève doit songer à un événement mémorable ou à une expérience d'apprentissage importante qui a mis ses forces à rude épreuve et a formé sa personnalité d'aujourd'hui.
- L'élève réfléchit sur les questions suivantes :
 - Pourquoi et comment l'événement ou l'expérience d'apprentissage ont-ils modifié ma personnalité ou mon attitude ?
 - À qui aimerais-je faire part de mon histoire ? Pourquoi ?
 - Quelle est la motivation ou l'inspiration qui m'incite à raconter mon histoire ? Quel est le message global que je souhaite communiquer à mon auditoire ?

Planification et conception

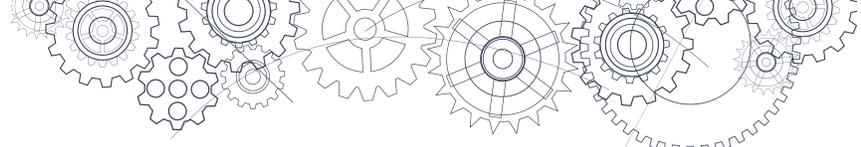
- L'élève crée un scénario en images combinant les idées et les ressources qu'il a rassemblées et traçant diverses versions de sa vision.
- L'élève détermine la manière d'organiser son récit de façon à lui donner le plus de sens possible et à communiquer le message le mieux possible.
- L'élève organise les événements et les photos ou les images de l'histoire en fonction des grandes étapes, de la progression ou de la transformation à illustrer.
- L'élève détermine la meilleure manière de raconter son histoire (p. ex. au moyen d'expressions visuelles, orales ou écrites, de voix hors-champ, de textes, de musique, d'outils numériques, d'autres effets ou d'une combinaison de divers moyens d'expression).
- L'élève étudie les manières de relier la progression, la transformation, les étapes ou les chapitres. Par exemple :
 - De quelle manière l'expression visuelle, orale ou écrite, la voix hors champ ou le texte peuvent-ils servir à raconter l'histoire ?
 - De quoi la présentation aura-t-elle l'air ?
 - Inclura-t-on d'autres effets, par exemple de la musique ?
 - Comment les outils numériques pourraient-ils servir à raconter l'histoire ?
- L'élève s'assure que l'histoire a le potentiel de retenir l'attention du public visé, et qu'elle est ciblée, organisée et concise.

Création et révision

- L'élève songe aux personnes qui ont joué un rôle dans sa vie et qu'il serait bon d'approcher pour faire revoir et commenter son histoire personnelle.
- En gardant l'esprit ouvert, l'élève intègre les commentaires et les suggestions qui conviennent.

Présentation

- L'élève présente son histoire devant un auditoire.
- L'élève se penche sur son travail et ses réflexions tout au long du processus d'élaboration et de présentation de son histoire en décrivant ses nouveaux acquis ainsi que l'incidence qu'a eu le projet sur lui, puis en expliquant la façon dont il compte appliquer ces acquis à son scénario idéal pour l'après-secondaire.



Projet de fin d'études : Apprentissage par le service

Ce projet de fin d'études convient aux élèves qui souhaitent jouer un rôle positif dans leur collectivité, développer des compétences d'encadrement et motiver les autres à changer les choses dans leur école ou leur collectivité. Il est également destiné à ceux qui cherchent à développer ou renforcer leurs qualités de chef, telles que la détermination, le sens des responsabilités, l'esprit d'initiative, la résilience et l'empathie, en planifiant, organisant et animant des événements qui leur permettent de se rendre compte de la valeur de l'engagement communautaire tout en inspirant et en motivant l'action chez les autres. Les élèves explorent les divers rôles tenus dans une équipe dont les membres travaillent à la réalisation d'un objectif commun, et ils font preuve de volonté et d'enthousiasme par leur participation active dans des activités axées sur le service.

Processus

Exploration et interprétation du contexte

- L'élève détermine une communauté à servir et entame un dialogue avec les membres de cette communauté pour générer des idées et cerner le problème ou le besoin.
- L'élève observe étroitement la communauté avec empathie dans le but de recueillir des informations sur le contexte éthique, social, culturel et environnemental de la communauté.
- L'élève s'interroge, pose des questions, cerne les lacunes et clarifie les priorités qui vont l'aider à éclaircir et à concrétiser sa vision.

Planification et application

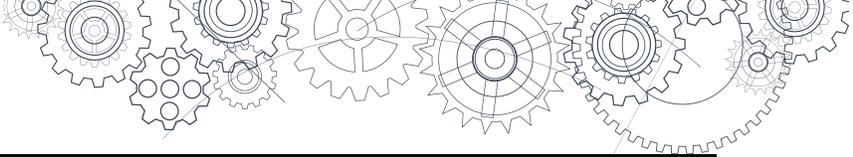
- L'élève élabore des plans en vue de trouver une solution ou d'amener un changement, détermine le processus à suivre (approche et stratégies), les ressources nécessaires et une méthode pour organiser les informations, puis décrit les résultats visés.
- L'élève définit les répercussions prévues, ainsi que les conséquences négatives imprévues possibles, et il examine différents points de vue.
- L'élève se sert de ses connaissances existantes, prend en considération les implications et les limitations culturelles et sociales, et génère d'autres options et possibilités.
- L'élève confère avec la communauté et peaufine son plan en fonction des avis recueillis.
- L'élève réfléchit sur le plan et les processus et surveille leur déroulement.

Mise en œuvre

- L'élève démarre l'exécution de son plan en utilisant les stratégies, les processus prévus et les ressources qui visent à opérer le changement.
- L'élève assure le suivi de l'exécution de son plan en faisant preuve de l'ouverture d'esprit et de la souplesse nécessaires pour réagir et rajuster son plan.

Analyse et évaluation

- L'élève communique avec les participants de la communauté et sollicite leurs avis.
- L'élève effectue une évaluation critique des répercussions de son service : les résultats visés ont-ils été atteints ? Quels effets le service a-t-il eu sur les membres de la communauté ?
- L'élève explique la façon dont le processus a profité à la personne, à la famille, à la communauté ou à l'environnement.
- L'élève tient compte des besoins de la communauté en matière de durabilité et recommande les mesures de soutien ou les procédures de suivi qui s'imposent.



Communication

- L'élève décide avec qui et de quelle manière faire part de son expérience, des effets de son service et des résultats de son apprentissage (p. ex. au moyen d'une vidéo, d'une exposition, d'une carte conceptuelle, de témoignages de membres de la communauté ou de brochures).
- L'élève mène une réflexion critique sur les processus, les expériences, les répercussions, ainsi que sur sa croissance personnelle.

Exemples concrets illustrant le volet *Processus et produit* du projet de fin d'études

La présente section montre comment les élèves ont utilisé les options du volet *Processus et produit* pour illustrer leurs centres d'intérêt, leurs besoins en matière d'apprentissage et leurs objectifs pour l'après-secondaire. La section comprend des informations intéressantes pour les enseignants chargés d'encadrer les élèves : des liens avec les divers domaines d'apprentissage, des conseils pour l'enseignant-mentor et des idées pour l'évaluation formative. Le tableau ci-dessous offre un aperçu de ces exemples :

Apprentissage approfondi	Exemples	Page
Prise de contact et collaboration	• Une élève approfondit sa connaissance des traditions culinaires de sa communauté et acquiert des compétences pratiques dans le domaine.	36
	• Un élève se familiarise avec le métier d'enseignant en observant une institutrice au travail.	41
Conception et fabrication	• Une élève choisit le travail en équipe pour améliorer ses compétences techniques.	51
	• Une élève crée un site Web pour développer son profil d'artiste et présenter son travail.	57
Création et expression	• Un élève crée un objet d'art en appliquant les traditions culturelles de sa communauté.	62
	• Une élève se développe en tant qu'auteure-compositrice et interprète.	66
Innovation et entrepreneuriat	• Une élève acquiert des compétences transférables afin de promouvoir son choix de carrière.	71
	• Une élève exploite son entregent, ses qualités d'animatrice et ses talents d'athlète pour devenir entraîneuse de soccer.	76
Recherche et compte rendu	• Une élève développe ses compétences en recherche et en histoire.	81
	• Deux élèves améliorent leurs compétences en matière de collaboration et de recherche sur le terrain.	85
Récit personnel	• Une élève cherche à tisser des relations et à accroître sa capacité à communiquer en anglais.	93
Apprentissage par le service	• Une élève développe ses compétences d'activiste sociale et de meneuse.	99
	• Une élève prend de l'assurance et fait part de ce qu'elle sait sur la pleine conscience à ses camarades.	105



Prise de contact et collaboration
Exemple 1

UNE ÉLÈVE APPROFONDIT SA CONNAISSANCE DES TRADITIONS CULINAIRES DE SA COMMUNAUTÉ ET ACQUIERT DES COMPÉTENCES PRATIQUES DANS LE DOMAINE



Autoévaluation et analyse critique

Tout au long de son exploration des possibilités de carrière dans le cadre des cours Éducation au choix de carrière et de vie (ECCV) et Liens avec la vie personnelle et professionnelle (LVPP), ainsi que du premier volet *Autoévaluation et analyse critique* de son projet de fin d'études (se reporter aux pages 15 à 20 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* pour plus d'informations sur les différents volets du projet de fin d'études), l'élève autochtone souhaitait approfondir son savoir et son savoir-faire en cuisine des Premières Nations. En examinant ses options pour l'après-secondaire, elle a exprimé le fait qu'il était important à ses yeux de se familiariser avec la préparation des mets traditionnels de sa communauté.



Processus et produit

Objectif d'apprentissage : En savoir plus sur les traditions culinaires de sa culture et améliorer ses compétences pratiques en suivant les recommandations d'une conseillère compétente.

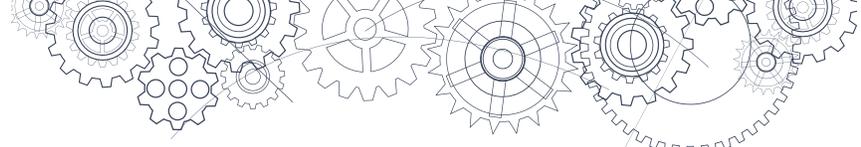
Produit de l'apprentissage : Un livre de cuisine personnel

Contexte

L'élève s'est inspirée du savoir-faire de sa grand-mère et du plaisir qu'elle prenait à suivre ses cours d'études en alimentation. Elle avait aussi d'autres activités d'apprentissage connexes, dont l'obtention de ses certificats FOODSAFE.

L'élève ayant indiqué qu'elle souhaitait privilégier l'approche consistant à collaborer avec sa grand-mère pour accroître ses connaissances pratiques au moyen d'expériences directes sous sa supervision dans la cuisine, elle a choisi le processus *Prise de contact et collaboration* comme celui qui lui convenait le mieux. L'élève a demandé à sa grand-mère d'agir comme conseillère externe dans ce processus, et sa grand-mère a accepté de lui communiquer ses connaissances et de l'aider à approfondir son entendement de la relation entre les traditions culinaires et la culture de leur communauté.

Pour consigner ce qu'elle aura appris tout en créant un ouvrage de référence qui lui sera utile après la fin de ses études secondaires, l'élève a choisi de se constituer un livre de cuisine personnel. Ensemble, l'élève et sa grand-mère ont décidé que la première choisirait les recettes en tenant compte des conseils compétents de la seconde, et que le livre refléterait les principaux plats traditionnels que l'élève associait avec sa famille, sa culture et son patrimoine. Alors que ce livre serait surtout une ressource personnelle, l'élève prévoyait de le diffuser auprès des membres de sa famille et de sa communauté scolaire.



Liens

➔ **Liens avec le programme d'études et les compétences disciplinaires**

Éducation à la carrière – Analyser les facteurs internes et externes qui orienteront les choix de carrière et de vie de l'élève après l'obtention du diplôme ; évaluer les points forts et les compétences transférables que l'élève possède et déterminer les compétences qu'il faut développer ; collaborer avec l'enseignant-mentor et le conseiller externe ; entretenir des relations dans la communauté qui aideront l'élève à réaliser ses plans pour l'après-secondaire ; réfléchir sur les activités d'apprentissage et le développement des compétences essentielles ; se préparer aux étapes suivantes du parcours éducatif continu.

Études alimentaires – Créer des produits alimentaires en travaillant seul ou en équipe et en apportant des changements au besoin ; prévoir et utiliser les outils, les technologies, les matériaux et les méthodes qui conviennent ; apprendre les protocoles des peuples autochtones en matière d'alimentation, y compris en ce qui concerne l'intendance des terres, la récolte et la cueillette, la préparation et la conservation de la nourriture, et les célébrations.

Sciences humaines – Mieux connaître les liens entre le passé, le présent et l'avenir, ainsi que les personnes et les traditions qui déterminent l'évolution des communautés, en particulier la communauté de l'élève.

➔ **Liens avec la communauté**

Communauté scolaire

Communauté autochtone locale

➔ **Liens avec les principes d'apprentissage des peuples autochtones**

L'apprentissage implique des fonctions et des responsabilités générationnelles. L'enseignement et l'apprentissage sont la responsabilité de tous les membres de la communauté. L'élève accorde de l'importance au savoir de sa grand-mère et cherche à l'acquérir et à l'appliquer.

L'apprentissage implique de reconnaître les conséquences de ses actions. L'accent est mis sur la pensée critique, qui aide l'apprenante à comprendre les conséquences découlant de ses actions.

L'objet ultime de l'apprentissage est la promotion du bien-être de la personne, de la famille, de la collectivité, de la terre, des esprits et des ancêtres. L'élève apprécie le savoir traditionnel que sa grand-mère lui transmet, traite ce savoir avec le respect qui lui est dû et se concentre délibérément sur les principes de la vie saine pour elle-même et les autres. Elle sait que ce qu'elle apprend profite aussi à sa famille et à sa collectivité.

➔ **Liens avec les compétences essentielles**

Communication – Établir des relations et interagir avec les autres ; acquérir et présenter de l'information.

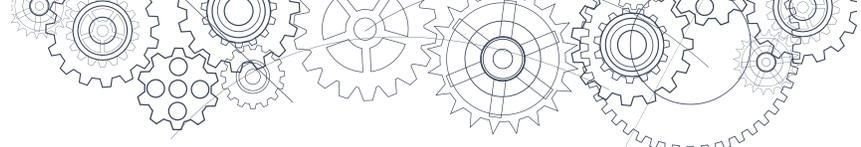
Collaboration – Favoriser l'interaction au sein du groupe.

Pensée critique et réflexion – Remettre en question et procéder à des recherches ; concevoir et développer ; réfléchir et évaluer.

Identité personnelle et culturelle positive – Comprendre les relations et les contextes culturels ; reconnaître ses valeurs et ses choix.

Conscience de soi et responsabilité personnelle – Être bien dans sa peau.

Sensibilité et responsabilité à l'égard des questions sociales – Contribuer à la prospérité de la collectivité et respecter l'environnement ; forger des relations ; valoriser la diversité.



Processus : *Prise de contact et collaboration*

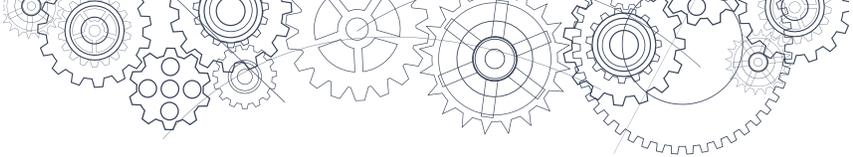
Détermination d'un domaine de croissance et approfondissement d'une relation

Comme l'élève vivait avec sa famille étendue, dont sa grand-mère, il était facile, pour la famille, de prévoir de nombreuses occasions d'apprentissage formelles et informelles : planification des repas, achats d'épicerie, préparation des aliments, cuisson, service à la table et pratiques alimentaires. L'élève et sa grand-mère ont planifié ces occasions d'apprentissage sur une période de deux mois, en prévoyant que l'élève assumerait de plus en plus de responsabilités à mesure qu'elle accroissait son autonomie, développait ses compétences et élargissait son répertoire de recettes. D'autres membres de la famille apporteraient leurs commentaires constructifs sur ses pratiques culinaires et sur les repas qui en résultaient.

Observation et questionnement

L'élève a commencé en menant, toute seule, des recherches en ligne et des entretiens avec des membres de sa communauté pour déterminer les recettes qu'elle souhaiterait apprendre et les compétences qu'elle aurait besoin d'acquérir. À la suite de discussions tenues avec sa grand-mère et l'enseignante du cours LVPP chargée de l'encadrer, l'élève a choisi trois objectifs d'apprentissage : i) approfondir sa compréhension des traditions alimentaires et culinaires de sa famille ; ii) appliquer les compétences pratiques connexes à ses propres goûts et mode de vie ; iii) réfléchir aux manières d'utiliser son savoir culinaire nouvellement acquis pour aider d'autres à mieux la comprendre elle, sa famille, et sa culture. De concert avec son enseignante-mentor et sa grand-mère, elle a formulé les questions suivantes pour canaliser ses observations et ses notes :

- Quels aliments et quels repas traditionnels dois-je inclure dans mon livre de cuisine, afin que le livre reflète mes goûts et mes besoins alimentaires, tout en donnant une représentation fidèle de ma culture ?
- De quelles contraintes et de quelles difficultés dois-je tenir compte (p. ex. le financement de l'achat d'ingrédients et de matériel lorsque je ne vivrai plus avec ma famille ?
- Comment peut-on adapter les recettes traditionnelles, notamment en raison d'un manque d'ingrédients spécialisés ou de la nécessité de tenir compte d'un régime particulier ?
- Quels rôles les préférences personnelles et le mode d'alimentation actuel jouent-ils dans l'exploration des nouveaux aliments (p. ex. je préfère que ma nourriture soit moins épicée que celle que prépare ma grand-mère) ?
- Quelles seraient les conséquences éventuelles de mes actions pendant ce processus, et comment les éviter ou les atténuer ? Par exemple :
 - Quelles précautions dois-je prendre pour éviter d'endommager les outils et le matériel de ma grand-mère ?
 - Comment ferais-je pour rétablir une bonne relation avec quelqu'un que j'aurais insulté sans le vouloir en réagissant mal à un aliment inconnu ?
 - Dans l'élaboration d'un livre de cuisine que d'autres pourraient utiliser, comment dois-je aborder les sujets tels que les allergies et les intoxications alimentaires, ou encore les malentendus résultant de différences culturelles ?



L'élève a alors commencé à observer et à assister sa grand-mère pendant la préparation et le service des repas. Elles ont discuté des ingrédients et des recettes traditionnelles ainsi que de leur importance pour la famille et pour la collectivité en général. L'élève prenait des notes sur ce qu'elle trouvait intéressant et sur ce qu'elle apprenait, puis elle ajoutait ces notes en annexe à son livre de cuisine. Elle utilisait ces notes pour se rappeler de faire part de ses progrès à ses camarades lors des discussions en petit groupe sur les projets de fin d'études au cours LVPP.

Expérience et mise en pratique

Avec le temps, la grand-mère a joué un plus grand rôle de marmiton, tout en continuant à aider l'élève à accroître ses compétences et à affiner ses notes sur les recettes. L'élève consignait des informations sur chaque recette, ainsi que sur ses tentatives visant à les améliorer, en notant entre autres toute adaptation ou substitution.

L'élève a commencé à organiser ses recettes en fonction de ses préférences, de ses plans pour la conception du livre de cuisine, et de la rétroaction de ses dégustateurs. L'élève a également examiné des livres de cuisine, des blogues et des publications sur les médias sociaux pour étudier les différents aspects de la création d'un livre de cuisine, notamment l'art de la photographie culinaire, la manière de formater et d'organiser les recettes, et le graphisme. De plus, elle a évalué diverses sources alimentaires et une variété d'ingrédients en vue de prendre des décisions éthiques et respectueuses des différentes cultures et de l'environnement.

L'élève a créé un livre de cuisine sous forme d'album de coupures, qui comprenait six recettes fondées sur une variété d'ingrédients et de techniques, des photos des techniques culinaires utilisées et des résultats, de même que des passages qui expliquaient certains des protocoles et des contextes culturels associés aux recettes choisies.

Communication

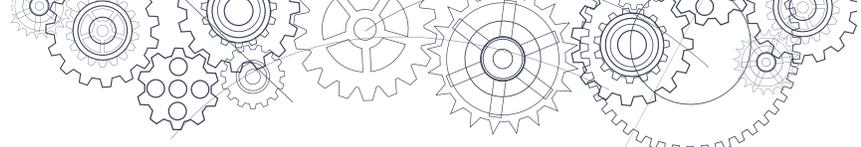
Pendant un exposé oral qu'elle a fait devant sa classe du cours LVPP, l'élève a présenté ce qu'elle avait appris au sujet de sa culture, de son patrimoine et des traditions culinaires connexes, et elle a distribué son livre de cuisine à ses camarades et leur a fait déguster quelques-unes de ses recettes. Elle y a invité sa grand-mère et a projeté une vidéo les montrant toutes les deux en train de faire la cuisine ensemble.

Lors de son exposé et dans ses notes de réflexion, l'élève a indiqué que cet apprentissage l'avait rapprochée de sa grand-mère, ainsi que de la culture et du patrimoine qu'elle partage avec elle.

Conseils aux enseignants-mentors

- L'enseignante du cours LVPP chargée d'encadrer l'élève a consulté la personne responsable du soutien aux Autochtones de l'école pour s'assurer de respecter les normes culturelles et de suivre les protocoles qui convenaient dans ses contacts avec la grand-mère et sa communauté.
- L'enseignante a rencontré l'élève, sa grand-mère et la responsable du soutien aux Autochtones, avant le début du processus, pour discuter des attentes en matière d'apprentissage et des lignes directrices concernant la rétroaction.
- Les conversations régulières menées avec son enseignante lors des cours LVPP pour vérifier où elle en était avec ses expériences de cuisine et son projet ont aidé l'élève à bien suivre et à gérer son temps et ses tâches d'apprentissage du début à la fin du processus.





Autres ressources

- [Guide alimentaire canadien Premières Nations, Inuit et Métis](#)
- [FOODSAFE](#) (en anglais)

Évaluation formative

- Lors des conversations périodiques, l'élève a transmis à son enseignante-mentor ses notes au sujet de ce qu'elle avait appris et compris. L'enseignante-mentor a profité de ces conversations pour suivre la progression de l'élève et lui donner des conseils sur les étapes suivantes au besoin.
- La grand-mère de l'élève a joué un rôle primordial en tant que source d'informations, de soutien et de conseils lors des discussions formatives. Une réunion préliminaire a aidé la grand-mère, l'élève, l'enseignante-mentor et la responsable du soutien aux Autochtones à se mettre d'accord sur les objectifs d'apprentissage de l'élève et les manières de l'accompagner.
- Les discussions régulières en petit groupe sur les projets de fin d'études ont donné à l'élève l'occasion de réfléchir à son apprentissage et de demander des idées et de l'aide à ses camarades du cours LVPP. Pour leur rendre la pareille, l'élève utilisait les questions et les suggestions de leur enseignante-mentor pour donner une orientation positive aux conversations formatives.
- Dans le but d'améliorer la qualité de son livre de cuisine, l'élève a demandé aux membres de sa famille d'utiliser ses recettes, puis de se prononcer sur la clarté et la précision des instructions. Elle a rajusté certaines recettes en fonction des commentaires ainsi recueillis.



Mise à l'honneur et célébration

Dans le même esprit que celui prescrit par sa tradition ancestrale, l'élève a décidé de transmettre son savoir et sa culture en publiant certaines des recettes dans le bulletin de l'école et en préparant, avec sa grand-mère, un repas à partager avec l'assistance lors de la présentation de son projet de fin d'études. L'élève a fait part de ses plans de poursuivre une carrière dans les forces de la police communautaire. Elle a expliqué comment le mode de vie sain qu'elle appelait de ses vœux impliquait de faire la cuisine et de sympathiser avec autrui par le biais des relations et de la culture, et elle a conclu qu'elle pouvait appliquer les compétences transférables qu'elle venait d'acquérir tant à sa vie professionnelle qu'à sa vie personnelle après ses études secondaires.



Autoévaluation et analyse critique

Tout au long de ses activités de bénévolat et de travail, ainsi que du premier volet *Autoévaluation et analyse critique* de son projet de fin d'études dans le cadre du cours LVPP (se reporter aux pages 15 à 21 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* pour plus d'informations sur les différents volets du projet de fin d'études), l'élève souhaitait travailler avec des enfants et poursuivre une carrière dans l'enseignement. Il pensait qu'il pouvait acquérir une meilleure idée des réalités de la profession en observant l'enseignement donné dans une classe de l'élémentaire et en faisant appel aux lumières d'un enseignant exerçant son métier. L'élève espérait aussi pouvoir donner lui-même quelques leçons aux élèves.



Processus et produit

Objectif d'apprentissage : Se familiariser avec le métier d'enseignant sous la direction d'un professionnel chevronné.

Produit de l'apprentissage : Blogue sur le parcours éducatif.

Contexte

L'élève a beaucoup aimé ses expériences de travail avec les enfants, notamment comme gardien et entraîneur sportif, et il se demandait s'il ne devrait pas poursuivre une carrière dans l'enseignement. Pour accroître ses connaissances et ses compétences, l'élève a décidé de chercher un stage d'observation et, ce faisant, d'appliquer le processus *Prise de contact et collaboration*. Il avait gardé le contact avec certains de ses instituteurs de l'école primaire, qui n'étaient pas loin ; il n'a donc eu aucun mal à trouver un partenaire pour son stage d'observation.

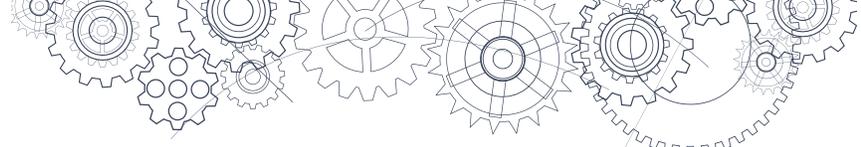
Liens



Liens avec le programme d'études et les compétences disciplinaires

Éducation à la carrière – Analyser les facteurs internes et externes qui orienteront les choix de carrière et de vie de l'élève après l'obtention du diplôme ; évaluer les points forts et les compétences transférables que l'élève possède, et déterminer les compétences qu'il faut développer ; collaborer avec l'enseignant-mentor et la conseillère externe ; entretenir des relations dans la communauté qui aideront l'élève à réaliser ses plans pour l'après-secondaire ; réfléchir sur les possibilités d'apprentissage et le développement des compétences essentielles ; se préparer aux étapes suivantes du parcours éducatif continu.

Développement de l'enfant et prestation de soins 12 – Théories sur le développement de l'enfant, y compris sur ses influences culturelles ; stades du développement de l'enfant de la naissance à l'âge de 12 ans ; rôle du jeu dans le développement humain et l'apprentissage ; responsabilités légales des soignants et des éducateurs.



→ Liens avec la communauté

École primaire du quartier

Communauté de l'enseignant professionnel

→ Liens avec les principes d'apprentissage des peuples autochtones

L'objet ultime de l'apprentissage est la promotion du bien-être de la personne, de la famille, de la collectivité, de la terre, des esprits et des ancêtres. La nature unique de chaque apprenant est appréciée. Chaque personne est unique, et l'apprentissage se fait de plus d'une manière. L'importance de l'apprentissage est reconnue, les jeunes membres de la collectivité sont soutenus et les relations s'établissent par l'éducation.

L'apprentissage demande du temps et de la patience. On apprend mieux lorsqu'on a la possibilité d'appliquer à long terme les nouvelles connaissances dans un contexte réel.

→ Liens avec les compétences essentielles

Communication – Établir des relations et interagir avec les autres ; acquérir et présenter de l'information.

Collaboration – Travailler en groupe ; favoriser l'interaction au sein du groupe.

Pensée critique et réflexion – Analyser et critiquer ; remettre en question et procéder à des recherches ; concevoir et développer ; réfléchir et évaluer.

Conscience de soi et responsabilité personnelle – Accroître l'autodiscipline ; être bien dans sa peau.

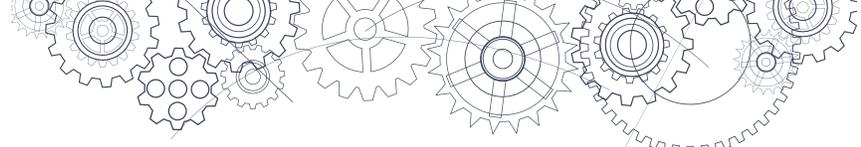
Sensibilité et responsabilité à l'égard des questions sociales – Contribuer à la prospérité de la collectivité et respecter l'environnement ; forger des relations.

Processus : *Prise de contact et collaboration*

→ Détermination d'un domaine de croissance et établissement d'une relation

Avant de commencer son stage, l'élève avait rendu visite à quelques enseignants de son ancienne école primaire pour observer l'enseignement qui est donné dans leur salle de classe et poser des questions. Ensuite, il a pris les dispositions nécessaires pour collaborer régulièrement avec l'une des enseignantes et observer sa méthode d'enseignement pendant six semaines, dans le cadre du bloc de temps réservé pour le cours LVPP dans son horaire scolaire.

L'enseignante ayant accepté d'agir à titre de conseillère, l'élève a élaboré un plan pour observer ses leçons, prendre des notes et formuler des questions pour discussion ultérieure. Au départ, l'élève assisterait l'enseignante pendant certaines leçons plénières et aiderait les élèves pendant les activités d'apprentissage tenues en petits groupes. Son but ultime était de préparer et d'enseigner, sous la direction de sa conseillère, au moins une activité d'apprentissage à la classe entière avant la fin du stage d'observation. De plus, l'élève et son enseignant-mentor, le chargé du cours LVPP, ont convenu que l'élève documenterait son parcours éducatif pendant une période de six semaines, conformément au barème personnalisé qu'ils avaient élaboré ensemble (voir la section « Évaluation formative » plus loin), tout en suivant les directives du conseil scolaire visant à protéger la vie privée et la sécurité des élèves.



Observation et questionnement

L'élève observait activement, prenant note de ce qu'il remarquait et formulant des questions à poser à sa conseillère ou à d'autres membres du personnel. Il lui arrivait aussi de chercher la réponse dans les ressources recommandées (p. ex. les publications intitulées *Cadre pédagogique pour la petite enfance de la C.-B.* et *The Primary Program*).

En plus de l'observation en salle de classe, l'élève prenait rendez-vous avec sa conseillère en dehors des cours pour analyser ses observations et lui poser des questions. Ces conversations leur donnaient aussi l'occasion de préciser les plans et de prévoir les prochaines étapes d'observation, de soutien et de collaboration pendant les cours.

Expérience et mise en pratique

L'élève a créé un blogue pour documenter son parcours éducatif ainsi que pour le communiquer à son enseignant-mentor et à ses camarades du cours LVPP, en s'assurant de respecter les protocoles du conseil scolaire relatifs à l'utilisation du réseau Internet et à la protection des renseignements personnels. Par exemple, l'élève veillait à ce que ses photos et ses descriptions de la salle de classe soient exemptes de visages, de noms ou d'autres éléments permettant d'identifier les élèves. Ses billets contenaient des réflexions sur ses observations et ses expériences, des questions sur ce qu'il avait remarqué et n'était pas sûr de comprendre, de même que des notes sur ses recherches et sur les entretiens portant sur les pratiques en matière d'enseignement et d'apprentissage, plutôt que des remarques sur les élèves eux-mêmes.

À mesure que son assurance et son aisance en classe augmentaient, l'élève participait plus activement et assumait plus de responsabilités vis-à-vis l'apprentissage des élèves. Ainsi, il aidait individuellement ceux qui avaient du mal à effectuer certaines tâches, et il menait des activités d'apprentissage en petits groupes. Tout au long de son stage, il a régulièrement sollicité des suggestions et des critiques à sa conseillère.

L'élève a par ailleurs commencé à utiliser certaines techniques qu'il avait apprises au cours de ses activités d'entraîneur afin de tester leur efficacité dans la salle de classe. Il a ensuite décrit dans son blogue ce qui lui avait semblé fonctionner et ce qu'il avait appris au sujet des interactions entre l'enseignante et les élèves.

De concert avec sa conseillère, l'élève a élaboré un plan de leçon lié au thème que la classe étudiait à ce moment-là, pour une activité d'apprentissage qui intégrait la science et les arts. Il a donné la leçon lors de sa dernière visite à l'école primaire, a noté ses observations sur l'apprentissage et les réactions des élèves, et a publié ces informations sur son blogue en les accompagnant d'une autoévaluation de ses progrès dans les compétences essentielles.

Communication

À la suite de son stage d'observation, l'élève a consacré un certain temps au parachèvement de son blogue, en ajoutant à ses premiers billets :

- des réflexions sur la manière dont il a appliqué certaines théories pédagogiques, les informations recueillies sur les apprenants et ses idées à l'animation et l'orientation des jeunes élèves ;
- des images des réalisations des élèves attribuables à son enseignement (après avoir, bien sûr, obtenu l'autorisation des parents) ;

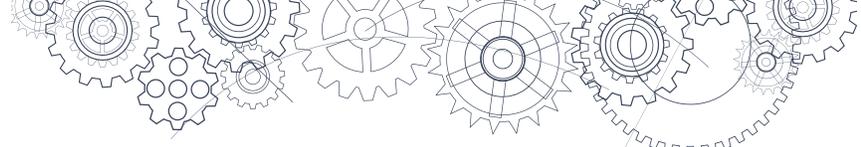


- un enregistrement vidéo de ses réflexions sur ce que l'expérience lui a apporté sur le plan de l'apprentissage et du développement de ses compétences essentielles ;
- les notes et une bibliographie issues de ses recherches sur les manières d'apprendre ;
- des remarques sur ce qu'il changerait dans ses pratiques futures et une justification de ces changements ;
- une description de la nouvelle manière dont il envisageait sa carrière dans l'enseignement après cette expérience.

Conseils aux enseignants-mentors

- Chaque fois qu'on envisage un stage d'observation en dehors du campus de l'école, il est important d'assurer la sécurité de l'élève et d'adhérer aux protocoles du conseil scolaire. Consultez, pour ce faire, les politiques et les procédures locales. Par ailleurs, l'annexe B (page 110) mentionne d'importants facteurs à prendre en considération lorsque les élèves participent à des activités de travail ou de bénévolat à l'extérieur de l'école.
- Il est important de communiquer avec les parents au sujet des visiteurs de passage dans la salle de classe. Avec l'aide de sa conseillère, l'élève a rédigé une lettre pour se présenter aux parents, en expliquant qui il était, pourquoi il se trouvait dans la salle de classe et ce qu'il espérait apprendre et accomplir avec leurs enfants. De plus, le directeur de l'école a présenté l'élève à la communauté scolaire au moyen d'une photo et d'une courte biographie, afin que chacun sache qui il était et pourquoi il se trouvait sur les lieux.
- Comme c'est le cas pour tous les bénévoles qui se trouvent dans l'enceinte de l'école, il faut suivre les protocoles de sécurité du conseil scolaire. Dans ce cas, l'élève a dû obtenir une attestation de vérification du casier judiciaire avant de pouvoir agir à titre d'observateur dans la classe. Cette mesure, qui montrait l'importance de son rôle et de ses responsabilités en tant que superviseur de jeunes enfants, a aussi fait partie de son apprentissage.
- Adopter le rôle d'enseignant après avoir été élève implique un changement de perspective majeur. Dans ce cas, le directeur de l'école primaire a abordé le problème en amont, en donnant à l'élève une orientation sur ce qu'on attendait des adultes travaillant avec de jeunes enfants en matière de conduite professionnelle et de sécurité, et en lui offrant de résoudre, au fur et à mesure, ses questions et ses doutes.
- Les élèves n'ont pas toujours une idée très précise du niveau scolaire ou des disciplines qu'ils souhaitent explorer dans leurs stages d'observation. L'élève a pris le temps de visiter diverses salles de classe avant le début officiel de son stage, ce qui l'a aidé à déterminer l'enseignante avec laquelle il souhaitait travailler.
- Les élèves qui s'intéressent tout particulièrement à l'éducation de la petite enfance devraient faire du bénévolat ou un stage d'observation au centre Franc Départ ou à la garderie de leur collectivité. Les élèves qui s'intéressent à l'enseignement secondaire devraient travailler avec d'autres élèves de leur âge : donner des leçons particulières, guider le travail en petits groupes dans les domaines où ils se sentent forts, organiser des ateliers dans un domaine pour lequel ils se passionnent, ou enseigner avec un conseiller dans leur propre communauté scolaire.





Autres ressources

- Les écoles constituent une mine de renseignements sur le sujet des carrières dans l'enseignement! Les élèves ont accès à de nombreuses personnes (p. ex. des directeurs et des directeurs adjoints, des conseillers, des travailleurs de soutien à la jeunesse, leurs parents et le personnel du conseil scolaire) qu'ils peuvent interroger pour en savoir plus sur les rôles et les responsabilités associés à l'enseignement et à l'apprentissage dans la communauté scolaire.
- [*Cadre pédagogique pour la petite enfance de la C.-B.*](#)
- [*The Primary Program: A Framework for Teaching*](#)

Évaluation formative

Dans le cours LVPP, l'enseignant-mentor a passé en revue avec toute la classe les critères généraux obligatoires pour le projet de fin d'études et ses volets (se reporter à la page 46 pour le barème général d'évaluation des projets de fin d'études, qui est distribué à tous les élèves).

Après avoir choisi le processus *Prise de contact et collaboration*, qui met l'accent sur l'enseignement et l'observation au travail, l'élève a développé un barème d'évaluation personnalisé qui comprend des critères spécifiques mieux adaptés à sa situation. Il a négocié certains points avec son enseignant-mentor jusqu'à ce qu'ils s'entendent sur tous les critères. Ils ont alors tous les deux utilisé le barème personnalisé comme document de référence pour le suivi des progrès de l'élève au fil des six semaines de son stage et pour l'évaluation de son travail. Ce suivi avait pour but d'attribuer une note finale au volet *Processus et produit* du projet de fin d'études de l'élève. De cette manière, les divers processus d'évaluation étaient fondés sur la collaboration, la transparence et la formation.

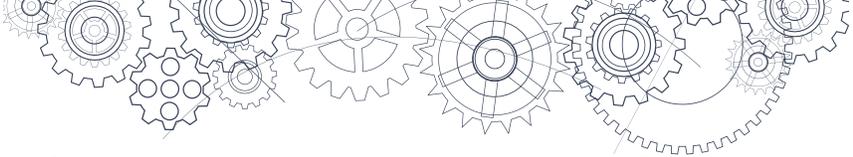


Mise à l'honneur et célébration

L'élève a présenté son parcours éducatif à la foire des projets de fin d'études, qui s'est tenue au gymnase de l'école, devant un petit groupe de ses camarades du cours LVPP et quelques élèves du cours ECCV, qui ont ainsi pu se rendre compte de quoi leurs projets de fin d'études pourraient avoir l'air l'année suivante. L'exposé oral a duré 10 minutes. Il était accompagné de moyens de présentation visuels, et il a été repris une deuxième fois pour un autre groupe.

Dans sa présentation, l'élève a renvoyé à son blogue comme illustration principale de son parcours éducatif vers une future carrière d'enseignant. En reproduisant les temps forts de son blogue, il a pu faire son exposé sans avoir à consulter constamment ses notes. Par exemple, il a mentionné avoir été surpris par le degré de patience qu'il fallait pour bien travailler avec certains élèves, ainsi que la manière dont il développait son aptitude à contrôler ses émotions et ses réactions pour mieux pouvoir toucher ces élèves. De plus, il a exprimé sa satisfaction d'avoir pu rendre un peu de ce que sa communauté scolaire lui avait donné. Par ailleurs, l'élève prévoyait s'appuyer sur son blogue pour poser sa candidature aux programmes d'études postsecondaires l'année suivante.

Une semaine plus tard, l'élève a refait sa présentation, cette fois-ci dans un cadre moins formel, soit sa classe LVPP, devant un petit groupe de trois ou quatre camarades de classe et son enseignant-mentor. Ses auditeurs lui ont donné leur avis sur quelques domaines d'apprentissage qu'il avait déterminés à l'avance.

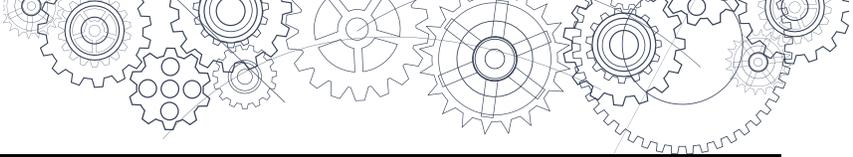


Guide du barème général d'évaluation du volet *Processus et produit* des projets de fin d'études

Les critères généraux requis pour le volet *Processus et produit* sont énumérés ci-après. Ils se rapportent aux preuves d'apprentissage apportées par tous les élèves, sans égard au processus et au thème choisi. Dans leurs propositions de projets de fin d'études, les élèves doivent décrire les actions concrètes et les étapes importantes qu'ils doivent franchir, en appliquant le processus choisi pour ce volet.

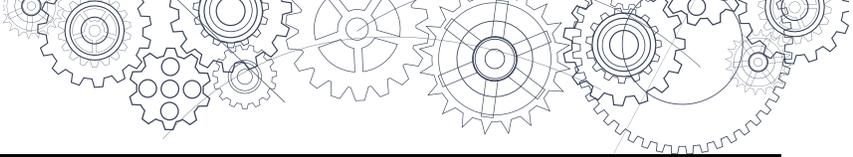
Remarque :

- Le barème fournit des suggestions qui ont pour but de personnaliser le projet de fin d'études. Cependant, les élèves sont libres de proposer n'importe quel autre critère qui s'applique à leur proposition.
- La version définitive de tous les critères personnalisés doit être confirmée tant par l'élève que par l'enseignant du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle (LVPP) chargé de l'encadrer.
- Les énoncés personnalisés aident les élèves à mettre au point les jalons de ce volet du projet de fin d'études. Ils seront pris en compte dans les conversations périodiques sur les progrès d'apprentissage avec l'enseignant-mentor, et ils guideront l'évaluation du projet de fin d'études.
- Une fois le projet de fin d'études commencé, les élèves peuvent, après consultation avec leur enseignant-mentor, revoir les critères afin de refléter les changements de plan éventuels.



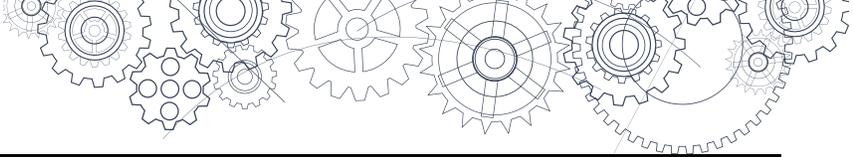
Section	Critères généraux	Notes et conseils de planification et d'organisation
<p>Proposition</p>	<p>J'ai remis ma proposition à temps, et toutes les sections sont remplies.</p> <p>J'ai décrit de multiples liens entre, d'une part, au moins deux de mes objectifs personnels, éducatifs ou professionnels pour l'après-secondaire et, d'autre part, le processus et les thèmes choisis.</p> <p>Ma proposition indique le processus adéquat à utiliser pour la réalisation de mon projet de fin d'études (soit l'un des processus recommandés, soit un autre processus approuvé et adapté aux besoins de mon projet de fin d'études).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ma proposition sera remplie et remise d'ici le _____ (date). ✓ Le format de ma proposition sera (papier, numérique, vidéo, autre) : _____. ✓ Ma proposition contiendra des précisions supplémentaires dans le domaine de _____ pour mieux expliquer _____. ✓ Je saurai que j'ai fait assez de recherches ou recueilli suffisamment d'informations pour passer à l'apprentissage par l'expérience lorsque _____. ✓ Pour illustrer ce que j'ai accompli et appris, je compte recueillir les articles ou éléments d'information suivants : _____. ✓ Tout au long du processus, je compte recueillir et organiser les articles ou éléments d'information de la manière suivante : _____. ✓ D'autres idées s'appliquant à ma proposition :
<p>Partenariats d'apprentissage</p>	<p>J'ai trouvé un partenaire ou un conseiller externe possédant les connaissances ou l'expérience nécessaires pour m'accompagner dans mon apprentissage.</p> <p>J'ai communiqué régulièrement avec mon enseignant-mentor du cours LVPP afin de le tenir au courant de l'état d'avancement de mon projet, de mes succès et des domaines où j'avais besoin d'aide.</p> <p>J'ai fait preuve de compétences en matière de communication et de collaboration, en travaillant avec d'autres, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ en faisant preuve d'écoute active ; ⇒ en répondant sans tarder ; ⇒ en utilisant un langage clair, approprié et respectueux, à l'oral et à l'écrit ; ⇒ en posant des questions et en répondant aux questions qu'on m'a posées ; ⇒ en demandant et en offrant de l'aide ; ⇒ en rassemblant et en organisant les informations, y compris les messages. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je compte remettre ma proposition de partenaire d'apprentissage ou de conseiller externe d'ici le _____. ✓ Je cherche un partenaire d'apprentissage ou un conseiller externe possédant les caractéristiques, l'expérience ou les compétences suivantes : _____. ✓ Je compte prendre contact comme suit avec mon partenaire d'apprentissage ou mon conseiller externe : _____. ✓ Pour bien faire mon travail, j'ai discuté avec mon partenaire d'apprentissage ou mon conseiller externe des attentes et des plans qui suivent, et je compte y donner suite afin d'atteindre mes objectifs d'apprentissage : _____. ✓ En outre, je compte faire appel aux ressources des personnes suivantes pour soutenir mon apprentissage (p. ex. l'enseignant-bibliothécaire du carrefour d'apprentissage, un conseiller en orientation, un membre de la famille ou un pédagogue possédant des connaissances spécialisées) : _____. ✓ Je compte communiquer régulièrement comme suit avec mon enseignant-mentor du cours LVPP pour faire le point : _____. ✓ Pour assurer le suivi des informations et des messages transmis par mon partenaire d'apprentissage ou mon conseiller externe, ainsi que des questions et idées que suscitent ces informations et ces messages, je compte _____.





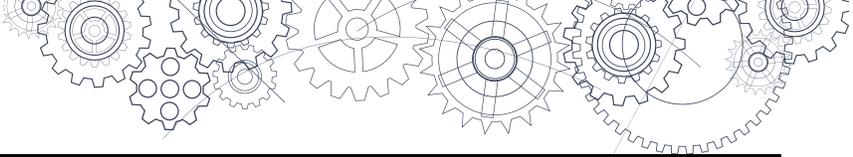
Section	Critères généraux	Notes et conseils de planification et d'organisation
	<p>À la fin du processus, j'ai remis un compte rendu constructif de ma relation avec mon partenaire d'apprentissage ou mon conseiller externe.</p> <p>J'ai fait mon devoir en tant que membre de ma communauté d'apprentissage en transmettant ce que j'ai appris à mes pairs par le truchement de discussions ou de présentations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Si j'ai du mal à travailler avec un partenaire d'apprentissage ou un conseiller externe, je vais essayer les stratégies suivantes : _____. ✓ En plus de transmettre ce que j'aurai appris à mes pairs au moyen de discussions et de présentations, je vais _____ pour contribuer à la réussite de ma communauté d'apprentissage ou d'autres communautés. ✓ D'autres idées :
Recherche	<p>J'ai consulté plusieurs sources pertinentes et fiables.</p> <p>J'ai synthétisé les informations de plusieurs sources pour assimiler et comprendre ce que j'ai lu, vu et entendu.</p> <p>J'ai abordé l'information en respectant les normes éthiques et en faisant preuve d'honnêteté et d'intégrité intellectuelles.</p> <p>Ma bibliographie mentionne toutes mes sources importantes, elle est formatée selon les règles et annotée comme il se doit.</p> <p>J'ai remis toutes mes notes de recherche, y compris les enregistrements d'entretien et les captures d'écran de messages.</p> <p>En vue d'apprendre, j'ai appliqué systématiquement mes compétences informationnelles, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ savoir reconnaître l'existence d'un besoin d'information ; ⇒ pouvoir formuler une question à étudier ; ⇒ pouvoir trouver l'information ; ⇒ faire l'examen critique des sources d'information ; ⇒ sélectionner les meilleures sources d'information ; ⇒ organiser et utiliser l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mon thème, qui prend la forme d'une question formulée comme suit, vise à encourager l'exploration sérieuse et approfondie : _____. ✓ Mon ou mes thèmes comprennent les sous-thèmes suivants, dont chacun ouvre la porte à des explorations intéressantes qui viendront étoffer ma question principale : _____. ✓ Afin de bien comprendre le thème, j'envisage de consulter, entre autres, les sources principales suivantes : _____. ✓ Je compte utiliser _____ pour prendre des notes et les organiser de manière à éviter de me rendre coupable de plagiat accidentel et à permettre l'établissement de liens intuitifs entre les différentes informations. ✓ Je compte _____ pour documenter les entretiens menés aux fins de ma recherche. ✓ Je compte _____ pour documenter les messages échangés en ligne aux fins de ma recherche. ✓ Je compte _____ pour documenter les résultats des enquêtes ou des sondages réalisés aux fins de ma recherche. ✓ Ma bibliographie sera au format MLA, APA, Chicago ou autre : _____, parce que _____. ✓ Ma bibliographie sera annotée pour ce qui est de _____ (p. ex. la pertinence, l'exactitude, le degré d'actualité ou la fiabilité de chaque source). ✓ D'autres idées :
Articles et éléments probants	<p>J'ai recueilli des articles attestant de mon apprentissage tout au long du projet.</p> <p>J'ai organisé et transmis une sélection de ces articles dans le cadre de mon produit, de ma présentation et de ma réflexion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au fil de mon parcours éducatif, je compte recueillir les types d'articles et d'éléments probants suivants : _____. ✓ Je compte organiser les articles et les éléments probants par _____.





Section	Critères généraux	Notes et conseils de planification et d'organisation
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je compte montrer, dans le cadre de ma présentation, les articles et les éléments probants que j'ai recueillis afin d'illustrer mon parcours d'apprentissage en _____. ✓ Je compte apporter tous les articles et les éléments probants à mon enseignant-mentor du cours LVPP d'ici le _____. ✓ Si je ne peux pas physiquement apporter un article ou un élément probant, je compte le _____ pour le documenter et pour montrer la place qu'il a occupée dans mon parcours éducatif. ✓ D'autres idées :
Produit	<p>J'ai préparé mon produit moi-même, entièrement par mes propres moyens ou presque, et j'indique toutes les sources d'information ou d'inspiration dont je me suis servi(e).</p> <p>Mon produit est l'application directe de ce que j'ai appris pendant ce projet.</p> <p>Mon produit résulte de ma passion pour mon thème et de mon investissement personnel dans mon choix.</p> <p>Mon produit met en valeur plusieurs des compétences et des connaissances que j'ai acquises pendant ce projet.</p> <p>Mon produit se met au service de ma présentation et retient l'attention de mon auditoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je dois choisir un format qui met en valeur mon projet de fin d'études et les progrès accomplis dans mon apprentissage de manière bien adaptée aux réalités : _____. ✓ Mon produit prendra la forme d'un(e) _____, parce que _____. ✓ Pour élaborer mon produit, je compte obtenir l'aide de _____, parce que _____. ✓ Mon produit sera développé selon les étapes suivantes : _____. ✓ Je compte documenter la création et l'évolution de mon produit en _____. ✓ Mon produit sera incorporé dans ma présentation au moyen de _____. ✓ Si je ne peux pas apporter mon produit parce qu'il est trop grand, trop lourd, trop fragile, etc. j'apporterai _____ pour le représenter. ✓ D'autres idées :
Réflexion	<p>J'ai répondu à mes questions de manière claire, en expliquant le travail que j'ai investi dans mon projet de fin d'études et en exprimant ce que je pense et ce que je ressens à ce propos.</p> <p>J'ai discuté de mon épanouissement personnel, ainsi que de ma croissance sur le plan des études et des projets de carrière qui ont découlé de ce travail.</p> <p>J'ai fait ressortir clairement les liens entre le projet et le développement de mes compétences essentielles.</p> <p>J'ai utilisé la terminologie et le vocabulaire qui conviennent compte tenu de mon thème et de mon projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je dois livrer mes réflexions d'ici le : _____. ✓ Mes réflexions seront présentées dans le format suivant (papier, numérique, vidéo, autre) : _____. ✓ Je vais me concentrer sur mon développement et mes progrès dans les compétences essentielles suivantes, car elles se rapportent de plus près à mon centre d'intérêt à l'égard de ce parcours éducatif et de mes plans pour l'après-secondaire : _____. Je vais passer en revue et réviser cette liste selon les besoins tout au long de mon projet de fin d'études. ✓ D'autres idées :





Section	Critères généraux	Notes et conseils de planification et d'organisation
Présentation	<p>J'ai porté une tenue adaptée à ma présentation, à savoir une tenue de ville ou des vêtements qui convenaient à mon centre d'intérêt ou à mon thème.</p> <p>Ma présentation liait clairement le processus choisi pour mon projet de fin d'études à mes objectifs personnels, scolaires ou professionnels.</p> <p>Ma présentation a décrit l'épanouissement personnel que j'ai constaté pendant le processus ainsi que les principaux enseignements que j'en ai tirés.</p> <p>J'ai encouragé la participation de l'assistance.</p> <p>J'ai communiqué clairement avec mon auditoire :</p> <ul style="list-style-type: none">⇒ volume et débit adéquats ;⇒ ton convenant à l'objectif d'apprentissage, au thème du projet ainsi qu'au cadre de la présentation ;⇒ bon contact visuel convenant aux circonstances ;⇒ posture et langage corporel assurés ;⇒ usage efficace des outils d'aide à la présentation (aides visuelles, notes) ;⇒ terminologie adéquate utilisée en contexte ou expliquée.	<ul style="list-style-type: none">✓ Je vais porter ma tenue _____ pour ma présentation, parce que _____.✓ Ma présentation comprendra les sections ou grands éléments suivants : _____.✓ Ma présentation comprendra (un exposé, un diaporama, une vidéo, une activité, autre chose) : _____.✓ Je compte encourager la participation de l'assistance en _____.✓ Pour me préparer à faire ma présentation, je compte : _____.✓ D'autres idées :





Autoévaluation et analyse critique

Tout au long du premier volet *Autoévaluation et analyse critique* de son projet de fin d'études (se reporter aux pages 15 à 20 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* pour plus d'informations sur les différents volets du projet de fin d'études), l'élève s'est dite incertaine de ses plans après l'obtention du diplôme, mais très enthousiaste à propos de ses expériences au club de robotique de l'école. Elle s'est demandé si elle ne pouvait pas poursuivre cette passion d'une manière ou d'une autre dans le cadre du volet *Processus et produit* de son projet de fin d'études. Sur le conseil de son enseignant-mentor du cours LVPP, l'élève a décidé qu'elle souhaitait améliorer ses aptitudes techniques et développer des stratégies efficaces pour avoir plus d'assurance dans les interactions avec les membres de son équipe.



Processus et produit

Objectif d'apprentissage : Collaborer au sein d'une équipe et améliorer ses aptitudes techniques pour la conception et la fabrication.

Thème principal : Ingénierie et robotique

Contexte

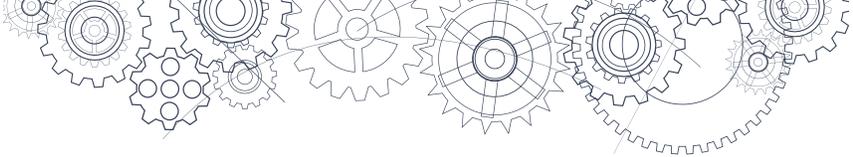
L'élève fait partie du club de robotique de l'école et suit le cours Ingénierie 11. Elle décide de collaborer avec une équipe d'élèves possédant des aptitudes complémentaires pour étudier une question du domaine de la robotique. Les élèves ont récemment vu une vidéo montrant l'usage de robots pour soulever et déplacer des charges dans un entrepôt. Sous l'inspiration de cette vidéo, ils décident de concevoir, créer et construire, à plus petite échelle, un robot pouvant porter et déplacer des effets personnels. Ils se posent la question suivante : Comment peut-on concevoir et construire un robot capable de soulever, de porter et de déplacer les effets personnels de l'utilisateur ?

Liens



Liens avec le programme d'études et les compétences disciplinaires

Éducation à la carrière – Analyser les facteurs internes et externes qui orienteront les choix de carrière et de vie de l'élève après l'obtention du diplôme ; évaluer les points forts et les compétences transférables que l'élève possède et déterminer les compétences qu'il faut développer ; collaborer avec l'enseignant-mentor ; réfléchir sur les activités d'apprentissage et le développement des compétences essentielles ; se préparer aux étapes suivantes du parcours éducatif continu.



Ingénierie – Appliquer les principes de la conception axée sur l'utilisateur ; comprendre les langages de programmation, les applications informatiques, les méthodes de fabrication et les mesures de contrôle de la qualité ; développer des aptitudes en relations interpersonnelles et en consultation pour les interactions avec les clients.

Mathématiques – Comprendre l'application des notions mathématiques à la conception fonctionnelle, aux techniques de mesure et de schématisation, au raisonnement de calcul et à la programmation.

➔ **Liens avec la communauté**

Club et équipe de robotique
Communauté scolaire

➔ **Liens avec les principes d'apprentissage des peuples autochtones**

L'apprentissage demande du temps et de la patience. L'élève travaille au sein d'une équipe pour atteindre un but commun, en demandant le concours et l'avis des utilisateurs potentiels tout au long du processus de conception et de fabrication, et en répétant les cycles d'essai et d'erreur afin de développer des prototypes et des itérations. On apprend mieux lorsqu'on peut appliquer les acquis dans la vie réelle.

L'apprentissage est holistique, introspectif, réflexif, expérientiel et relationnel (centré sur l'interdépendance, les relations réciproques et le sentiment d'appartenance). L'apprentissage de l'élève se fait par l'expérience, à mesure que l'élève progresse avec son équipe dans la conception d'un robot fonctionnel, axée sur le développement des itérations et la rétroaction.

➔ **Liens avec les compétences essentielles**

Communication – Établir des relations et interagir avec les autres ; acquérir et présenter l'information.

Collaboration – Travailler en groupe,

Pensée créatrice – Créer et innover ; générer et incuber ; évaluer et développer.

Pensée critique et réflexion – Concevoir et développer ; réfléchir et évaluer.

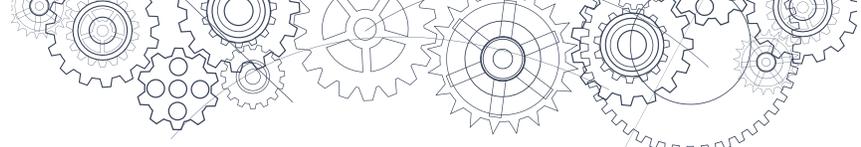
Sensibilité et responsabilité à l'égard des questions sociales – Contribuer à la prospérité de la collectivité et respecter l'environnement ; forger des relations ; valoriser la diversité.

Processus : Conception et fabrication

➔ **Analyse et définition du contexte**

- Alors que l'équipe avait déjà décidé de concevoir un robot destiné à soulever, porter et déplacer les effets personnels, il y avait de nombreux aspects à déterminer, notamment qui utiliserait un tel robot et à quelles fins. Après avoir réalisé un sondage auprès des élèves, l'équipe a décidé de créer un appareil qui transporterait les effets personnels des élèves en difficulté de leur casier à la salle de classe.
- En appliquant l'une de ses stratégies visant à acquérir de l'assurance face aux membres de l'équipe, l'élève s'est portée volontaire pour formuler les critères préliminaires de





réussite de leur robot et les soumettre à l'équipe pour finalisation. L'élève a interviewé deux ou trois élèves qui, selon les enseignants, pourraient bénéficier de l'usage d'un tel robot, puis a utilisé les informations recueillies pour rédiger la version préliminaire des critères de réussite. Plus tard, l'élève a mentionné que les élèves interviewés lui ont appris des choses qui l'ont surprise et qu'elle s'est sentie fière d'avoir impressionné ses coéquipiers par son travail sur cette tâche.

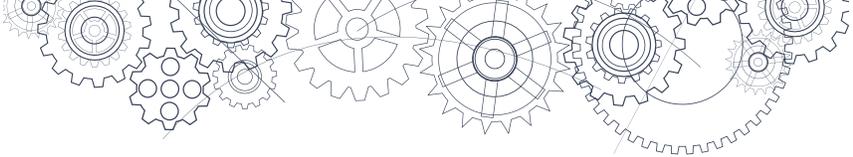
- L'équipe a transmis ses plans initiaux au superviseur du club de robotique, qui a pu les aider à obtenir l'accès à l'imprimante 3D de l'école, à des composants de robotique et à d'autres ressources nécessaires pour commencer le travail de conception.

Idée, prototype et mise à l'épreuve

- Même s'ils pouvaient profiter de leur expérience dans la fabrication des nombreux robots conçus lors des activités antérieures du club, les élèves de l'équipe ont tout de même créé quelques prototypes de leur appareil. Pour chaque prototype, ils ont sollicité des idées et des commentaires de leur superviseur du club de robotique.
- L'élève a pris l'initiative de consigner et documenter les différents modèles et prototypes, notamment à l'aide de diagrammes et de photos. Elle a utilisé cette documentation comme preuve de son apprentissage technique et de sa réflexion, ainsi que pour l'autoévaluation du développement de ses compétences essentielles.
- Grâce à son initiative de conserver les dossiers pour le compte du groupe, l'élève a pris de l'assurance en tant que participante importante du groupe. Elle a su profiter de sa mission pour entamer le dialogue et exprimer ses réflexions sur les progrès du groupe avec ses coéquipiers.
- En outre, l'élève s'est portée volontaire pour rencontrer les utilisateurs et solliciter leurs idées et leur avis sur les modèles et les prototypes, étant donné qu'elle avait déjà établi des relations avec eux.

Fabrication et présentation

- Les membres de l'équipe ont fabriqué un dernier prototype du robot, mais ils n'étaient pas satisfaits du résultat. La fabrication d'un appareil fonctionnel et durable se révélait difficile, compte tenu de la complexité de ce type de robot. Malgré cela, le superviseur du club de robotique a insisté sur le fait que la fabrication des prototypes avait permis aux élèves d'acquérir de précieuses connaissances générales en matière de conception et de développement de robots, et il a déclaré le processus réussi sur le plan de l'apprentissage. À la fin de l'année, lors de l'événement organisé par le club de robotique, les élèves ont présenté une maquette du robot qu'ils avaient espéré construire, en indiquant ses bienfaits fonctionnels, les difficultés qu'ils avaient rencontrées pour le construire, et ce qu'ils avaient appris au cours du processus.
- L'élève a trouvé que le processus l'avait aidée à faire de grands progrès dans l'amélioration de ses compétences techniques. De plus, elle était particulièrement fière des progrès qu'elle avait accomplis sur les plans de la confiance en soi et du développement des compétences en leadership dans le travail avec ses coéquipiers, ainsi que de ses progrès dans l'établissement et le maintien des relations avec les élèves qui lui ont fourni des idées et des commentaires sur la conception de l'appareil.



Conseils aux enseignants-mentors

- Pour aider les élèves à formuler des questions favorisant la pensée créatrice, commencez par la volonté des élèves soit de changer une conception existante, soit d'explorer une idée née d'un défi ou de l'intérêt personnel qu'un élève prend dans un domaine.
- Les élèves qui pourraient avoir besoin d'aide avec la gestion du projet et les échéances bénéficieraient peut-être d'une approche consistant à diviser le projet en tâches distinctes plus petites à chaque étape, puis à assembler les parties à la fin.
- Les outils qui permettent l'organisation des étapes et des processus en graphiques (organisateur graphique) sont utiles pour aider les élèves à cerner et atteindre leurs objectifs, ainsi que pour faciliter la réflexion (p. ex. les élèves peuvent documenter leurs idées, leurs processus, leurs progrès et les enseignements tirés dans un journal).
- La mise en place de procédures de sécurité est essentielle lors du travail en robotique : il faut veiller à ce que le travail de construction et l'utilisation de machines et d'appareils électroniques se fassent sous la surveillance d'un adulte.
- Certains élèves pourraient avoir besoin d'aide pour surmonter les frustrations engendrées par les obstacles et les tentatives échouées. Il faut leur rappeler qu'il est normal d'essayer des échecs pendant le travail de conception, et que ces échecs devraient servir de base pour l'apprentissage et pour le développement de la résilience et de la persistance.

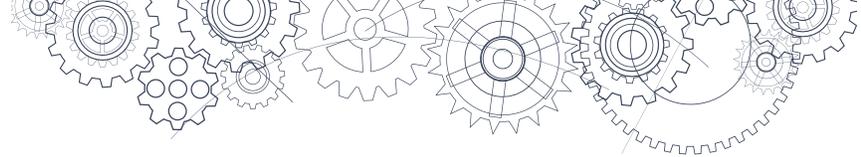
Autres ressources

- A Day in the Life of a Kiva Robot (vidéo en anglais)
- Imprimante 3D

Évaluation formative

- Lorsque les critères sont établis de concert avec les élèves, ces derniers n'ont plus aucun doute sur les attentes ni rien qui les empêche de prendre en main leur propre apprentissage. Après avoir défini les critères avec l'élève, l'enseignant-mentor les a utilisés pour structurer sa rétroaction descriptive, qui repose sur l'observation de la manière dont l'élève appliquait les stratégies de travail en équipe et ses compétences techniques.
- De plus, l'élève a eu recours à un organisateur graphique pour nourrir sa réflexion sur son apprentissage aux différents stades du processus, de la conception à l'application, qui l'a aidée à progresser et à se développer (un exemple d'organisateur graphique des pensées est donné à la page 56).
- Dans le cas de certaines approches liées à un projet de fin d'études, la collaboration des enseignants peut être utile pour l'utilisation de diverses sources d'expertise aux fins de l'apprentissage et de l'évaluation. Au cours des conversations de contrôle périodiques, l'enseignant-mentor du cours LVPP donnait à l'élève des conseils et des avis sur les moyens de s'exprimer devant ses coéquipiers avec aisance et assurance, ce qui faisait partie de ses objectifs d'apprentissage. Pendant le travail exploratoire de l'équipe, le



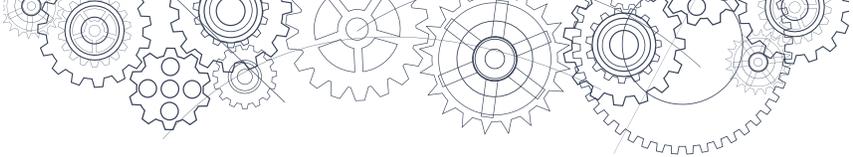


superviseur du club de robotique a fourni à toute l'équipe une rétroaction continue sur les progrès accomplis pendant la conception et le développement du robot. L'élève a ensuite analysé et communiqué cette rétroaction à son enseignant-mentor du cours LVPP dans le cadre de son deuxième objectif d'apprentissage.



Mise à l'honneur et célébration

À l'événement de présentation du projet de fin d'études, l'élève a présenté une synthèse de son parcours éducatif à sa famille, au personnel de son école et à ses camarades de classe. Elle a notamment montré ce que lui avaient appris ses activités de tenue de dossiers et les réflexions qui l'accompagnaient. De plus, l'élève a parlé d'un effet positif imprévu du projet de fin d'études, soit toutes les connaissances qu'elle a acquises au sujet des problèmes de mobilité des élèves de son école et l'éveil d'une grande curiosité concernant la possibilité d'améliorer leur qualité de vie à l'aide des technologies fonctionnelles. Cette curiosité l'avait menée à envisager des études en génie biomédical.



Organisation graphique des pensées pour le processus *Conception et fabrication*

J'en suis au stade de conception et de fabrication suivant :	Points forts (y compris les éléments probants)	Épreuves ou défis (y compris les éléments probants)	Ce que j'apprends (p. ex. à propos de moi et de mes objectifs pour ce projet)	Remarques : (p. ex. questions sans réponse ou besoins en ressources)	Prochaines étapes
<p>Inspiration et idée</p> <p>Grâce aux connaissances et aux compétences que j'ai acquises, je peux définir et préciser le problème que je souhaite résoudre et mieux cibler mon exploration, en déterminant ce que je sais et ce que je ne sais pas encore sur le problème de conception.</p>					
<p>Conception</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je peux élaborer un plan pour accomplir ma mission ; ce plan sera viable et comprendra des échéances et des jalons. • Je peux créer un système pour recueillir les avis de mes partenaires d'apprentissage en utilisant les critères définis. 					
<p>Création</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je peux créer une première ébauche de solution à mettre à l'épreuve. • Je peux déterminer les points forts et les faiblesses de mon prototype et utiliser les informations et les données ainsi recueillies pour le perfectionner afin de mieux résoudre le problème. • Je peux justifier mes décisions et mon processus. 					
<p>Coordonner et présenter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je peux définir des critères pour une présentation efficace et les utiliser pour présenter mes constatations devant un public, en gardant à l'esprit le type de public. • Je peux mener une réflexion réelle sur mon processus et mon produit au fil de chaque phase du processus de conception et de création, et expliquer ce que j'ai appris et comment je compte l'utiliser dans mon apprentissage après mes études secondaires. 					





Autoévaluation et analyse critique

Tout au long du premier volet *Autoévaluation et analyse critique* de son projet de fin d'études (se reporter aux pages 15 à 20 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* pour plus d'informations sur les différents volets du projet de fin d'études), l'élève a dit n'avoir aucun doute sur ses aspirations pour l'après-secondaire : continuer de faire de l'art et poursuivre des études à la faculté des beaux-arts.



Processus et produit

Objectif d'apprentissage à long terme : Réaliser son objectif de vivre de son art.

Objectif d'apprentissage immédiat : Créer un site Web pour se faire connaître et diffuser son travail auprès d'un auditoire plus large.

Contexte

L'élève est une artiste visuelle motivée qui suit des cours d'art dans le cadre de l'IB, ainsi que des leçons d'art locales. Elle est déjà bien lancée dans sa carrière d'artiste : elle a participé à plusieurs expositions collectives dans une galerie d'art locale et a vendu plusieurs œuvres. L'élève souhaite promouvoir la réalisation de ses objectifs professionnels et personnels dans le domaine des beaux-arts, et elle a choisi d'articuler le volet *Processus et produit* de son projet de fin d'études autour de la présentation de ses œuvres auprès d'un public plus large, dont les programmes d'études en beaux-arts postsecondaires. Elle décide de créer un site Web afin d'asseoir son profil public d'artiste en exercice et de commercialiser ses œuvres.

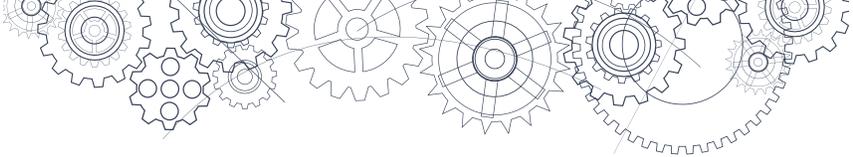
Liens



Liens avec le programme d'études et les compétences disciplinaires

Éducation à la carrière – Analyser les facteurs internes et externes qui orienteront les choix de carrière et de vie de l'élève après l'obtention du diplôme ; évaluer les points forts et les compétences transférables que l'élève possède et déterminer les compétences qu'il faut développer ; en utilisant son sens critique, créer des profils personnels et publics à des fins de représentation et de mise en valeur ; collaborer avec l'enseignant-mentor ; réfléchir sur les activités d'apprentissage et le développement des compétences essentielles ; se préparer aux étapes suivantes du parcours éducatif continu.

Arts visuels – Comprendre l'objet des critiques et décider s'il y a lieu d'appliquer les suggestions ; documenter et présenter les œuvres artistiques dans une variété de contextes ; aller au-devant du



public à une échelle locale, nationale et mondiale ; définir les rôles de l'artiste et les relations entre l'artiste et son public dans une variété de contextes.

Technologies de l'information et des communications – Outils de planification du développement de sites Web ; avantages et inconvénients des différents systèmes de gestion de sites Web et de contenus ; éléments techniques et symboliques pouvant servir à créer des produits influencés par le point de vue, le récit, le genre et les valeurs.

→ **Liens avec la communauté**

Communauté scolaire
Communautés artistiques locales et en ligne
Facultés des beaux-arts

→ **Liens avec les principes d'apprentissage des peuples autochtones**

L'apprentissage fait partie intégrante de la mémoire, de l'histoire et des récits. Une élève fait part de son récit personnel par le biais de son art.

→ **Liens avec les compétences essentielles**

Communication – Établir des relations et interagir avec les autres ; mettre l'accent sur l'intention et l'objet de la communication.

Pensée créatrice – Créer et innover ; générer et incuber ; évaluer et développer.

Pensée critique et réflexion – Analyser et critiquer ; concevoir et développer ; réfléchir et évaluer.

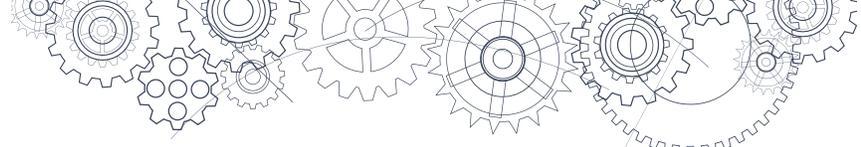
Conscience de soi et responsabilité personnelle – Accroître son autonomie sociale.

Processus : Création et fabrication

→ **Analyse et définition du contexte**

- L'élève prévoyait créer un site Web pouvant servir à exposer son art devant un public plus large. En outre, elle espérait utiliser ce site comme portfolio pour étoffer sa candidature aux facultés des beaux-arts et peut-être comme moyen de vendre son travail sans y mettre beaucoup d'efforts, étant donné qu'elle s'attendait à avoir un programme très chargé pendant ses études postsecondaires l'année suivante.
- Avant et pendant la construction de son site Web, l'élève a réalisé quelques recherches, et notamment :
 - une analyse des sites Web et des plateformes de vente utilisés par d'autres artistes visuels, en prenant note de ce qui lui plaisait et de ce qu'elle pensait pouvoir améliorer ou adapter à son style et à ses besoins ;
 - des discussions avec des gens qui, connaissant son style artistique, pouvaient lui dire ce qu'ils s'attendraient à trouver sur un site Web censé la représenter ;
 - une recherche sur les critères d'évaluation des portfolios des programmes postsecondaires auxquels elle comptait poser sa candidature ;
 - une étude et une comparaison de plusieurs plateformes de création de sites Web offrant une fonction de vente en ligne, sur la recommandation de personnes possédant de l'expérience dans la construction de sites Web ;



- 
- des discussions avec ses professeurs d'arts sur les styles et les œuvres qui refléteraient le mieux son style et ses passions.
 - L'élève a créé un sondage en ligne et l'a envoyé à une grande diversité de personnes. Elle a utilisé les réponses recueillies pour mettre au point l'aspect visuel et les fonctionnalités de son site Web. L'enquête comportait, entre autres, les questions suivantes :
 - Lorsque vous vous retrouvez sur un site Web d'exposition d'œuvres d'art, combien d'images consultez-vous avant de décider si le style de l'artiste vous plaît ?
 - Préférez-vous une présentation sous forme de diaporama ou de galerie d'images ?
 - Si vous connaissez mon style artistique, choisiriez-vous comme toile de fond de mon site une présentation minimaliste en noir et blanc ou un panorama multicolore ?
 - Laquelle des polices suivantes représente le mieux mon style et ma personnalité ?
 - Après avoir fait sa recherche, l'élève a décidé d'utiliser un service de construction de sites Web qui nécessitait un certain investissement d'argent, mais qui, selon ses estimations, lui permettrait de développer le site avec un minimum de travail supplémentaire à terme. L'élève a aussi choisi d'acheter un nom de domaine après avoir appris que les noms de domaine étaient transférables (au cas où un jour elle décidait de changer de plateforme), et elle a décidé d'apprendre quelques techniques de codage de base plutôt que d'investir dans une maquette de site Web avancée. Dans l'ensemble, elle a trouvé que ses coûts de mise en œuvre étaient faibles et gérables.

Idée, prototype et mise à l'épreuve

L'élève a pris plusieurs semaines pour créer son site Web, après avoir choisi les images à inclure : photos, illustrations et autres œuvres d'art visuel qu'elle avait créées au fil des années précédentes. Elle a également créé sa propre police, fondée sur son écriture, pour personnaliser un peu plus le site en lui imprimant sa marque. Pendant le développement de son site Web, l'élève a sollicité l'avis de quelques camarades de classe de même que de ses professeurs d'arts et de TIC sur différents aspects de la maquette, et elle a appliqué leurs suggestions pour améliorer les itérations suivantes.

Après avoir étudié les différences de prix entre les œuvres d'art originales (sur support physique) et numériques, ainsi que les techniques auxquelles elle pouvait avoir recours pour imprimer des copies de ses œuvres, elle a décidé de commercialiser seulement quelques œuvres pour commencer, et seulement au format numérique. Cependant, la plateforme choisie lui permettrait d'élargir son offre dans l'avenir.

Fabrication et présentation

Une fois le site Web prêt à être montré au public, l'élève a concentré ses efforts sur la promotion en ajoutant un lien vers le site à ses profils dans les médias sociaux et en créant une carte de visite numérique qui menait elle aussi au site. L'élève affichait souvent des liens vers son site Web sur les médias sociaux visuels, notamment Instagram et VSCO. Par ailleurs, elle prévoyait inclure le lien dans ses candidatures aux programmes postsecondaires l'année suivante.



À la fin du projet, l'élève n'avait encore réalisé aucune vente à partir du site, mais elle avait reçu des échos positifs, lui disant que le site correspondait bien à son style artistique et qu'il mettait bien en valeur sa personnalité et son travail. Elle était d'avis que son site Web constituait une base solide sur laquelle elle pourrait compter au cours des prochaines années, et elle prévoyait élargir son offre en ligne d'œuvres d'art après le début de ses études postsecondaires.

Conseils aux enseignants-mentors

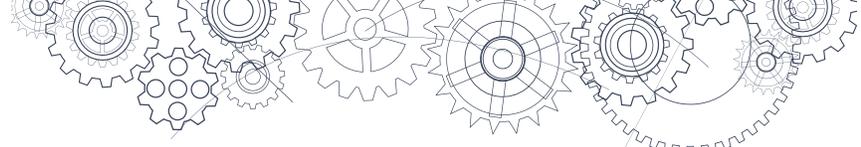
- La création d'une présence sur le Web pour l'exposition du profil ou des produits d'un élève se prête bien à de nombreux types de travail, notamment la musique, la cinématographie, la mode, l'orfèvrerie et la menuiserie.
- L'élève est allée à la rencontre du grand public en ligne, mais d'autres pourraient choisir d'exposer leur travail sur une plateforme moins publique. Ils pourraient par exemple opter pour un portfolio sur papier ou une vitrine accessible sur invitation seulement.
- La collaboration avec d'autres enseignants à l'école peut aider les élèves en leur fournissant des connaissances et des compétences spécialisées. Le dialogue avec ses professeurs d'art et de TIC s'est révélé une ressource précieuse pour l'élève dans ce cas.

Autres ressources

- [Code BC](#) (en anglais)

Évaluation formative

- Au début du processus, l'élève et son enseignant-mentor du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle (LVPP) se sont entendus sur les critères à satisfaire par l'élève : recherche sur la conception de sites Web ; sélection des œuvres d'art illustrant les valeurs personnelles et le style esthétique de l'élève, tout en remplissant les conditions de portfolio requises pour poser sa candidature aux programmes postsecondaires de son choix ; un calendrier de production et de publication ; la création et la promotion d'une marque personnelle, et une fonction de commerce en ligne.
- L'élève tenait au courant son enseignant-mentor au moyen de billets de blogue hebdomadaires décrivant l'avancement des travaux, les difficultés rencontrées de même que les progrès importants et faisant état de ses réflexions tout au long du processus. Son enseignant-mentor répondait par des invites destinées à promouvoir la réflexion approfondie et à proposer des idées pour les prochaines étapes.
- L'élève a eu plusieurs conversations avec l'enseignant-mentor pendant le processus. Elle a parfois participé à des discussions en petit groupe avec ses camarades de classe afin de leur poser des questions, de solliciter leur aide ou leurs idées, d'obtenir leur avis et de profiter des différentes perspectives pouvant inspirer sa créativité et sa réflexion.
- À la fin de sa phase de recherche, l'élève a compilé ses notes et a créé une bibliographie de référence à remettre à son enseignant-mentor comme preuve de son apprentissage.

- 
- Tout au long du processus, l'élève prenait des captures d'écran documentant l'évolution de son site Web, dont elle s'est servie par la suite pour illustrer les différentes versions du site résultant des commentaires qu'elle a reçus et pour prouver son apprentissage à son enseignant-mentor.
 - À la fin du processus, l'élève a rédigé à l'intention de son enseignant-mentor une autoévaluation récapitulant les événements à chaque stade du processus, ses progrès par rapport à ses objectifs d'apprentissage, ses plans pour appliquer ce qu'elle avait appris, son développement sur le plan des compétences essentielles et ses sentiments quant à l'incidence du processus sur sa vie en général.



Mise à l'honneur et célébration

L'élève a préparé deux versions d'une présentation visant à faire part de ce qu'elle a appris. La première était un exposé oral accompagné d'aides visuelles, qu'elle a présenté lors de la foire des projets de fin d'études de l'école. La deuxième, plus courte, a été présentée dans la salle de classe devant son enseignant-mentor et trois ou quatre de ses camarades, dans le cadre d'un cercle de partage utilisant un protocole d'évaluation et de critique qui avait auparavant été établi comme activité courante du cours LVPP.





Autoévaluation et analyse critique

Tout au long du premier volet *Autoévaluation et analyse critique* de son projet de fin d'études (se reporter aux pages 15 à 20 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* pour plus d'informations sur les différents volets du projet de fin d'études), l'élève confiait à son enseignante-mentor ses réflexions sur les connaissances qu'il avait acquises à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, en les accompagnant d'une autoévaluation de ses compétences essentielles et en parlant des points forts de son parcours éducatif et de ses options préférées pour l'après-secondaire. Son enseignante-mentor a remarqué que l'élève parlait souvent de l'importance qu'il accordait à la continuité des traditions culturelles de sa communauté autochtone. En conséquence, lorsque l'élève a eu du mal à trouver une option satisfaisante pour le volet *Processus et produit* de son projet de fin d'études, son enseignante-mentor lui a proposé de réfléchir aux façons dont il pourrait incorporer ses centres d'intérêt personnels et futurs dans la poursuite des traditions culturelles de sa communauté, idée que l'élève a accueillie sans hésiter.



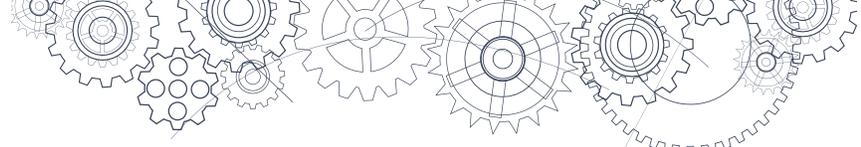
Processus et produit

Objectif d'apprentissage à long terme : Améliorer la conception artistique et poursuivre les traditions communautaires.

Thème : Honorer les personnes qui nous aident dans la vie.

Contexte

L'élève a décidé de combiner ses aspirations relatives à la poursuite des traditions culturelles de sa communauté et son souhait d'améliorer ses compétences en conception artistique, en fabriquant un tambour à main, à offrir en cadeau à une personne qui l'avait soutenu tout au long de son parcours scolaire et qui l'inspirait pour continuer à progresser dans ses études. Pour la fabrication du tambour, l'élève a choisi d'appliquer les coutumes de son peuple, qui consistent à chasser et tuer un chevreuil, à le nettoyer et à le dépouiller ; à écharner, tremper et apprêter la peau ; à fabriquer le cadre cylindrique du tambour ; à coudre la peau sur le cadre et à peindre une image symbolique sur le tambour. Le travail a pris des semaines, l'élève travaillant avec un aîné pour acquérir le savoir-faire, pratiquer la pleine conscience et adopter l'attitude qu'impose le protocole culturel.



Liens

➔ **Liens avec le programme d'études et les compétences disciplinaires**

Éducation à la carrière – Analyser les facteurs internes et externes qui orienteront les choix de carrière et de vie de l'élève après l'obtention du diplôme ; évaluer les points forts et les compétences transférables que l'élève possède et déterminer les compétences qu'il faut développer ; collaborer avec l'enseignante-mentor ; entretenir des relations dans la communauté qui aideront l'élève à réaliser ses plans pour l'après-secondaire ; réfléchir sur les activités d'apprentissage et le développement des compétences essentielles ; se préparer aux étapes suivantes du parcours éducatif continu.

Conception, compétences pratiques et technologies – Appliquer les principes de la pensée créatrice et les techniques traditionnelles.

Arts visuels – Approfondir le savoir relatif à l'expression artistique des perspectives, de l'histoire et des récits autochtones traditionnels ; rechercher et combiner les matériaux, les méthodes et les techniques nécessaires à l'expression des idées ; interpréter les manières dont les artistes utilisent les matériaux, les techniques, les procédés et les contextes dans leur art ; faire preuve de respect pour soi-même, pour autrui et pour le milieu dans la création artistique.

Sciences humaines – Prendre conscience des liens entre le passé, le présent et l'avenir ainsi que des personnes et des traditions qui déterminent l'évolution des communautés, en particulier de la communauté de l'élève.

Mathématiques – Comprendre l'application des concepts mathématiques à la conception créative et fonctionnelle en général, et à la sonorité du tambour en particulier.

➔ **Liens avec la communauté**

Communauté scolaire

Communauté autochtone locale

➔ **Liens avec les principes d'apprentissage des peuples autochtones**

L'apprentissage est holistique, introspectif, réflexif, expérientiel et relationnel (centré sur l'interdépendance, les relations réciproques et le sentiment d'appartenance). L'élève s'est mis à l'écoute de son grand-père, de ses amis et de la terre en suivant les traditions locales pour apprendre à fabriquer un tambour.

L'apprentissage implique des fonctions et des responsabilités générationnelles. L'élève a apprécié et mis en pratique l'expertise de l'aîné.

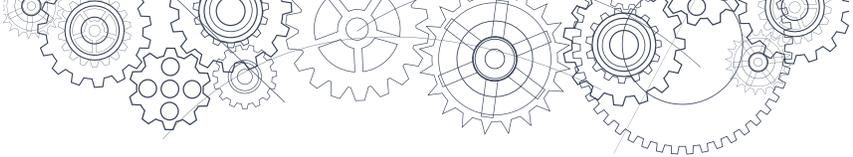
L'apprentissage reconnaît le rôle du savoir autochtone. L'élève reconnaît que les peuples autochtones détiennent une mine de savoirs transmis de génération en génération.

➔ **Liens avec les compétences essentielles**

Communication – Établir des relations et interagir avec les autres ; acquérir et présenter de l'information.

Pensée créatrice – Créer et innover.

Pensée critique et réflexion – Concevoir et développer ; réfléchir et évaluer.



Identité personnelle et culturelle positive – Comprendre les relations et les contextes culturels ; reconnaître ses valeurs et ses choix personnels.

Sensibilité et responsabilité à l'égard des questions sociales – Contribuer à la prospérité de la collectivité et respecter l'environnement ; forger des relations.

Processus : Création et expression

Inspiration et idée

L'élève a réfléchi aux personnes qui l'avaient aidé dans son parcours scolaire et a choisi de fabriquer un tambour pour un proche qui l'avait aidé à maintenir le cap dans les moments difficiles comme dans les bons moments de ses études secondaires.

Conception

L'élève chassait régulièrement. Il a donc organisé une sortie de chasse avec ses amis dans le but de tuer un chevreuil. Comme l'élève et le destinataire du tambour faisaient tous les deux parties du même clan, pour décorer le tambour, il a dessiné un animal représentant les qualités de leur relation. L'élève et son grand-père ont choisi l'endroit où ils allaient faire tremper la peau dans le cours d'eau local, et ils ont discuté du calendrier et de la liste des matériaux dont ils auraient besoin.

Création

Après une chasse fructueuse, l'élève et son grand-père ont apprêté la peau ensemble. L'élève connaissait un peu les techniques et les protocoles, ayant déjà observé son grand-père apprêter les peaux par le passé. L'élève a fabriqué le tambour et l'a ramené à l'école pour le laisser sécher. Il l'a ensuite décoré et a façonné une baguette.

Coordonner et présenter

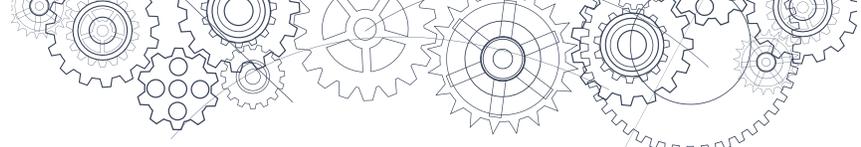
Lors de conversations en tête à tête avec l'enseignant du cours LVPP responsable de son projet, l'élève s'est penché sur le processus qui a mené à la fabrication du tambour. Il a parlé de sa croissance au fil de ce processus, de l'incidence positive que le processus a eu sur sa relation avec son grand-père et du plaisir qu'il prendrait à transmettre aux autres son savoir nouvellement acquis. L'élève a utilisé les conversations introspectives avec son enseignante-mentor pour orienter et préparer la présentation de son projet de fin d'études.

À la cérémonie de remise des diplômes, l'élève a parlé du rôle important que ce proche avait joué dans sa vie et dans son éducation. Il a décrit le processus de fabrication du tambour, en exprimant sa gratitude envers son grand-père et envers le chevreuil. Ensuite, devant toute sa famille, il a présenté le tambour à son destinataire.

Conseils aux enseignants-mentors

- Tout au long du processus *Création et expression*, l'élève et son enseignante-mentor ont communiqué par courriel selon un calendrier établi par l'élève, de manière à assurer le respect des échéanciers du projet.



- 
- L'enseignante-mentor a tenu deux réunions avec le grand-père pour mieux se renseigner sur le processus de fabrication traditionnel et pour exprimer son intérêt et son admiration à l'égard du travail qu'il faisait avec son petit-fils.
 - L'enseignante-mentor a pris contact avec les tuteurs de l'élève pour s'assurer que l'élève était autorisé à aller à la partie de chasse. Elle s'est également assurée que l'élève avait un permis pour son arme à feu ainsi que l'expérience nécessaire pour veiller à sa sécurité.

Autres ressources

- Les communautés autochtones locales sont une ressource importante pour les processus traditionnels de création. Les travailleurs de soutien aux Autochtones de l'école ou du conseil scolaire vous aideront à trouver la manière adéquate de prendre contact avec les communautés locales ou obtenir leurs autorisations.

Évaluation formative

- Pendant le processus, l'élève a rédigé trois courts comptes rendus d'activité : un sur la chasse, un autre sur l'apprêtage de la peau et un dernier sur la fabrication du tambour. Il a également rédigé trois essais d'introspection, structurés spécifiquement autour des compétences essentielles et des principes d'apprentissage des peuples autochtones.
- L'élève a montré l'ébauche de son illustration à son enseignante-mentor, qui a souligné les qualités du dessin et offert quelques suggestions.
- L'élève a de plus transmis la première version de son exposé à son enseignante-mentor, et il a tenu compte des commentaires de l'enseignante lors de l'élaboration de la deuxième version de l'exposé, qu'il a renvoyé à l'enseignante à des fins de rétroaction et d'approbation. L'élève a répété la version finale avec un microphone devant ses amis pour peaufiner son exposé avant la présentation officielle à la cérémonie de remise des diplômes.
- Avant de commencer ce projet, l'élève avait fabriqué deux tambours à partir de kits. Les connaissances et les habiletés acquises à ces occasions l'ont aidé à mener à bien son projet, qui impliquait cependant un procédé plus authentique et plus complexe. Dans ses échanges par courriel avec son enseignante-mentor, il a souligné la manière dont il avait exploité ses connaissances et son expérience pour orienter son nouvel apprentissage.



Mise à l'honneur et célébration

Lors de l'activité de sa classe destinée à célébrer les projets de fin d'études, l'élève a décrit l'incidence profonde qu'avaient eu sur sa perception de soi tant la fabrication du tambour en compagnie de son grand-père que la présentation de ce tambour à son grand-père lors de la cérémonie de remise des diplômes. Il y a également décrit l'incidence que ces événements avaient eue sur la manière dont il espérait pouvoir contribuer à la prospérité de sa collectivité et aider les autres.



Autoévaluation et analyse critique

Tout au long du premier volet *Autoévaluation et analyse critique* de son projet de fin d'études (se reporter aux pages 15 à 20 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* pour plus d'informations sur les différents volets du projet de fin d'études), l'élève s'était souvent dite passionnée par la musique et le spectacle. Bien qu'elle ne soit pas encore certaine de vouloir faire des études en musique après ses études secondaires, l'élève savait que l'interprétation musicale ferait toujours partie de sa vie. Elle a donc décidé qu'elle souhaitait tenir compte de cette passion d'une façon ou d'une autre dans son projet de fin d'études.



Processus et produit

Objectif d'apprentissage : Se développer en tant qu'auteure-compositrice et interprète.

Thème : Perdre un proche.

Contexte

L'élève est une musicienne expérimentée : elle compose de la musique instrumentale, joue de la guitare et interprète des chansons composées par d'autres depuis plusieurs années. Elle a décidé d'incorporer cet élément important de sa vie dans son projet de fin d'études dans le contexte du processus *Création et expression*. Son professeur particulier de guitare a joué le rôle de conseiller pour aider l'élève dans les aspects de son projet de fin d'études liés à la musique.

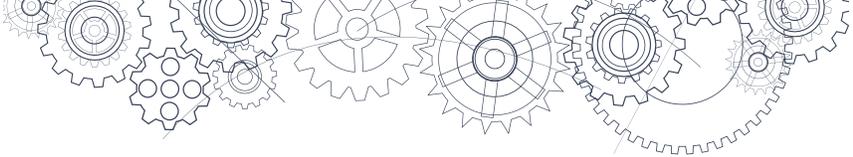
Liens



Liens avec le programme d'études et les compétences disciplinaires

Éducation à la carrière – Analyser les facteurs internes et externes qui orienteront les choix de carrière et de vie de l'élève après l'obtention du diplôme ; évaluer les points forts et les compétences transférables que l'élève possède et déterminer les compétences qu'il faut développer ; collaborer avec l'enseignant-mentor ; entretenir des relations dans la communauté qui aideront l'élève à réaliser ses plans pour l'après-secondaire ; réfléchir sur les activités d'apprentissage et le développement des compétences essentielles ; se préparer aux étapes suivantes du parcours éducatif continu.

Éducation artistique – Improviser et prendre des risques créatifs en interprétant la musique instrumentale ; adapter et utiliser de manière originale les techniques, les procédés et les compétences du spectacle ; étudier et interpréter une variété de styles et de genres de musique ; développer et affiner ses techniques d'expression ; réfléchir à son épanouissement personnel et



musical, de même qu'à ses expériences en tant qu'interprète ; exprimer des émotions et des idées par le biais de la musique.

Français langue première – Tisser des liens significatifs avec le texte et le monde ; apprécier et comprendre les façons dont les identités personnelles, sociales et culturelles se construisent par la langue ; transformer les idées et les informations pour créer des textes originaux en employant différents genres, formes, structures et styles.

Arts visuels – Interpréter les manières dont les artistes utilisent les matériaux, les procédés et les contextes dans leur création ; faire preuve de respect pour soi-même, pour autrui et pour le milieu par le truchement de la création artistique.

Liens avec la communauté

Communauté scolaire

Professeur de guitare particulier

Liens avec les principes d'apprentissage des peuples autochtones

L'apprentissage demande du temps et de la patience. L'élève a reconnu et respecté l'approche répétitive associée à l'élaboration d'un texte ou d'une mélodie.

L'apprentissage fait partie intégrante de la mémoire, de l'histoire et des récits. L'élève a raconté l'histoire d'un proche de la famille dans la chanson qu'elle a composée.

Liens avec les compétences essentielles

Communication – Établir des relations et interagir avec les autres ; acquérir et présenter de l'information.

Pensée créatrice – Créer et innover.

Pensée critique et réflexion – Concevoir et développer ; réfléchir et évaluer.

Identité personnelle et culturelle positive – Comprendre les relations et les contextes culturels ; reconnaître ses valeurs et ses choix personnels.

Sensibilité et responsabilité à l'égard des questions sociales – Contribuer à la prospérité de la collectivité et respecter l'environnement ; forger des relations.

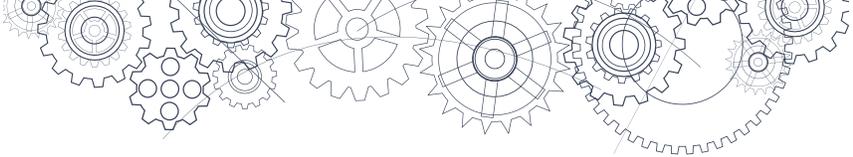
Processus : Création et expression

Inspiration et idée

L'élève a commencé en déterminant ses passions et ses domaines de compétence : raconter une histoire, jouer un rôle, jouer de la guitare et composer de la musique. Elle a aussi cerné certaines de ses valeurs fondamentales, dont l'importance qu'elle accordait à la famille et aux relations interpersonnelles, et la joie qu'elle dérivait de la création.

L'élève a alors décidé de choisir comme objectifs d'apprentissage du volet *Processus et produit* le développement de ses compétences relativement à l'écriture et l'interprétation de chansons. Alors qu'il lui était déjà arrivé de composer de la musique instrumentale et de l'interpréter devant





de petits groupes d'amis et de proches, elle n'avait jamais encore écrit de paroles, et elle ne s'était jamais produite en public.

L'élève a essayé plusieurs approches pour trouver l'inspiration ; elle a notamment écouté des chansonniers qu'elle admirait et relu ses journaux pour y chercher des idées. Après mûre réflexion, elle a décidé d'honorer dans une chanson un proche de sa famille décédé l'année précédente.

Conception

L'élève a étudié la théorie de la composition musicale pour mieux comprendre la relation entre la musique et les émotions, notamment les émotions évoquées par l'emploi des tons majeurs et mineurs, les différentes instrumentations et les différents tempos.

À la suite de discussions tenues avec son conseiller externe (un joueur de guitare professionnel) et d'autres musiciens de sa connaissance, l'élève a d'abord envisagé d'écrire un arrangement pour plusieurs instruments et a commencé à étudier la question. Toutefois, à mesure que sa chanson prenait forme et présentait une nature de plus en plus intime, elle a décidé d'utiliser comme seul instrument une guitare acoustique et d'interpréter la chanson toute seule.

L'élève a fait des recherches sur les moyens de produire un enregistrement professionnel, notamment avec le matériel et le logiciel nécessaires à l'enregistrement et au mixage. Après en avoir discuté avec ses professeurs de musique à l'école et son conseiller, elle s'est sentie contrainte de changer ses plans à cause des coûts élevés de l'enregistrement. Elle a décidé qu'il serait plus utile d'enregistrer plusieurs chansons à la fois après avoir enrichi son répertoire.

Après avoir composé une mélodie de base et déterminé les principaux thèmes de la chanson, l'élève était prête à procéder à la composition musicale.

Création

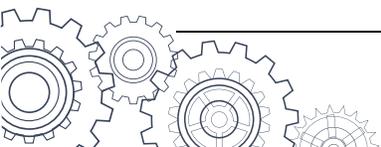
L'écriture de la chanson a pris un certain temps, l'élève ayant travaillé le texte et la musique jusqu'à ce que, selon elle, ils forment un ensemble harmonieux. Pendant l'étape de la création, l'élève a sollicité l'avis de son conseiller musical et de ses amis proches en interprétant certaines parties de la chanson et en répétant la narration qu'elle avait l'intention d'utiliser pendant son interprétation.

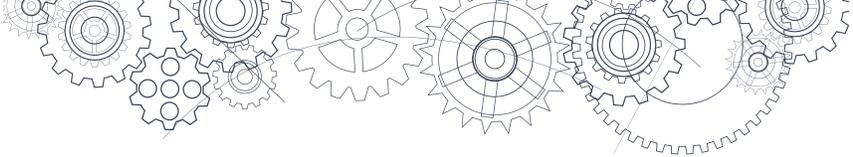
Coordonner et présenter

L'élève voulait que son interprétation débute dans le style classique d'un spectacle de café, en commençant par une narration suivie de la chanson. Elle a pris des dispositions pour se produire un soir dans un café local et y a invité des amis, des membres de sa famille, son conseiller et quelques-uns de ses professeurs.

L'élève a réuni des photos de l'ami de la famille et a rédigé un résumé de l'histoire qu'elle voulait raconter. Elle a déterminé les équipements nécessaires (guitare, microphone, haut-parleur, écran et projecteur, ordinateur portable, tabouret, rallonges), et elle est arrivée tôt pour les mettre en place et les tester avant de se produire.

Elle a commencé son interprétation en projetant des photos de l'ami décédé et en décrivant sa relation avec lui, ainsi que celles qui existaient entre lui et les autres membres de sa famille. Elle a pris soin de créer une atmosphère empreinte d'émotions, qui renforcerait l'effet de sa chanson.





L'élève a terminé son interprétation en chantant la chanson tout en s'accompagnant à la guitare. Elle avait demandé à une amie de tourner une vidéo de son interprétation afin de télécharger la vidéo dans son portfolio numérique comme preuve de son apprentissage. Elle comptait montrer la vidéo à son enseignant-mentor du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle (LVPP) et à ses camarades de classe.

Plus tard, l'élève a visionné la vidéo en rédigeant des réflexions sur la manière dont la vidéo témoignait de ses progrès sur le plan des objectifs d'apprentissage et du développement de ses compétences essentielles. Par la suite, elle a rencontré son enseignant-mentor pour discuter de cette preuve de son apprentissage et de ses réflexions. Dans le cadre d'une conversation informelle de dix minutes environ, l'élève a profité de l'occasion pour lui faire part des points forts de l'expérience et pour répondre aux questions de l'enseignant. Pendant cette conversation, l'élève a aussi transmis à l'enseignant des éléments d'information et des réflexions de son portfolio numérique, qu'elle avait téléchargés au fil de ses années du secondaire, pour illustrer les arguments qu'elle avait mis de l'avant au sujet de son apprentissage.

Conseils aux enseignants-mentors

- Parfois, les élèves éprouvent des difficultés pendant la période de création initiale des paroles ou de la musique. Il pourrait être utile de discuter avec eux du concept de la « création sous contrainte » ou de les inviter à explorer des émotions ou des images clés liées au thème comme source d'inspiration.
- Il existe de nombreux moyens pour l'élève de diffuser ses propres chansons (et d'autres produits de sa création), notamment la présentation devant un public restreint et bien disposé (p. ex. les camarades de classe ou juste l'enseignant-mentor), l'enregistrement, l'interprétation de la chanson dans le cadre d'une manifestation scolaire telle qu'une assemblée des élèves ou un concert de groupe, ou encore l'interprétation de la chanson accompagnée par d'autres chanteurs.
- Il y a de nombreuses façons dont les élèves qui se passionnent pour la musique peuvent poursuivre leur apprentissage dans le cadre de leur projet de fin d'études, notamment en se concentrant sur la transcription ou l'arrangement musical, l'apprentissage d'un instrument ou l'apprentissage des techniques d'enregistrement et de prise de son.

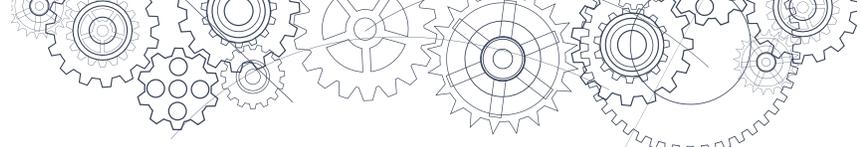
Autres ressources

La collaboration avec des professeurs de musique (à l'école ou dans la collectivité) peut aider l'élève non seulement pour les conseils, les activités de recherche et les liens avec la collectivité dont il pourrait bénéficier, mais encore pour son approvisionnement en matériel et les occasions de se produire qu'il pourrait trouver.

Évaluation formative

Au début du projet, l'enseignant-mentor a passé en revue avec toute la classe les critères généraux obligatoires associés aux projets de fin d'études. Ensuite, après avoir choisi son objectif d'apprentissage, l'élève a obtenu l'autorisation d'élaborer un barème personnalisé, auquel elle a ajouté des critères détaillés plus concrets correspondant à son choix de projet de fin d'études. Elle a négocié certains points avec son enseignant-mentor jusqu'à ce qu'ils s'entendent sur tous





les critères. L'élève et son enseignant-mentor ont alors utilisé ce barème personnalisé pour évaluer ses progrès pendant et à la fin du projet de fin d'études.



Mise à l'honneur et célébration

L'école avait pour tradition de célébrer les projets de fin d'études par un entretien, qui donnait l'occasion aux finissants de faire part de leur parcours éducatif et de leurs plans pour l'après-secondaire à un membre du personnel scolaire. L'élève a incorporé à l'entretien une description des principaux enseignements et de la connaissance de soi qu'elle a tirés de l'expérience, ainsi qu'une description de l'influence que l'expérience a eue sur ses aspirations en tant qu'interprète.





Autoévaluation et analyse critique

Lors de nombreuses conversations dans le cadre des cours Éducation au choix de carrière et de vie (ECCV) et Liens avec la vie personnelle et professionnelle (LVPP), ainsi que du premier volet *Autoévaluation et analyse critique* de son projet de fin d'études (se reporter aux pages 15 à 20 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* pour plus d'informations sur les différents volets du projet de fin d'études), l'élève a exprimé la satisfaction qu'elle tirait de son travail comme bénévole dans les installations locales de la SPCA ainsi que son souhait pour l'après-secondaire : des études en médecine vétérinaire. L'élève avait aussi besoin d'amasser de l'argent afin de payer ses études, et elle a discuté avec son enseignant-mentor de son intention de créer une entreprise.



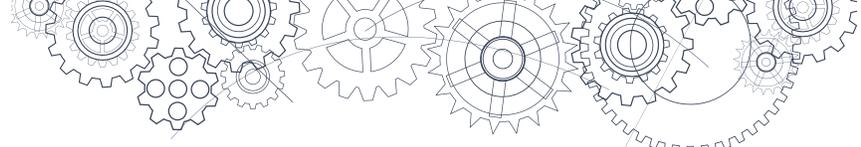
Processus et produit

Objectif d'apprentissage : Développer des compétences transférables afin de promouvoir son choix de carrière.

Objet principal : S'établir en tant que gardienne d'animaux.

Contexte

L'élève fréquentait l'école d'une petite ville rurale. Elle travaillait depuis huit mois comme bénévole dans les installations locales de la SPCA. Comme elle était amoureuse des animaux et championne de leurs droits, son bénévolat est devenu sa passion, et elle avait été rapidement promue du nettoyage des cages et des espaces de jeu à la nourriture et au toilettage. De plus, elle avait reçu une formation pour l'administration de médicaments et pour certaines injections intraveineuses, et elle venait de recevoir une offre d'emploi rémunéré à la SPCA en tant que directrice adjointe pour les fins de semaine. Alors qu'elle appréciait la possibilité de travailler à temps partiel, elle savait qu'elle aurait besoin de plus de revenus et d'épargnes pour pouvoir réaliser l'objectif qu'elle s'était fixé pour l'après-secondaire : poursuivre des études en médecine vétérinaire. Dans le cadre de son travail à la SPCA, elle avait pris de nombreux appels de gens à la recherche de quelqu'un qui puisse prendre soin de leur animal domestique pendant leurs vacances, et elle a pensé qu'offrir ce service lui permettrait de gagner un revenu pendant ses études en médecine vétérinaire et de répondre à ses besoins financiers. En conséquence, elle a décidé de mettre en place une petite entreprise en suivant le processus *Innovation et entrepreneuriat*.



Liens

→ **Liens avec le programme d'études et les compétences disciplinaires**

Éducation à la carrière – Analyser les facteurs internes et externes qui orienteront les choix de carrière et de vie de l'élève après l'obtention du diplôme ; évaluer les points forts et les compétences transférables que l'élève possède et déterminer les compétences qu'il faut développer ; collaborer avec l'enseignant-mentor ; réfléchir sur les activités d'apprentissage et le développement des compétences essentielles ; se préparer aux étapes suivantes du parcours éducatif continu.

Entrepreneuriat – Reconnaître les débouchés pour l'entrepreneuriat ; analyser le marché ; se renseigner sur les conditions de démarrage d'une petite entreprise ; acquérir les compétences interpersonnelles nécessaires pour la promotion des services et les interactions avec la clientèle.

Technologies de l'information et des communications – Outils de planification du développement de sites Web ; avantages et inconvénients des différents systèmes de gestion de sites Web et de contenus ; éléments techniques et symboliques pouvant servir à créer des productions influencées par le point de vue, le récit, le genre et les valeurs.

→ **Liens avec la communauté**

Communauté scolaire

Voisinage

Communauté des propriétaires d'animaux

Organismes sans but lucratif

→ **Liens avec les principes d'apprentissage des peuples autochtones**

L'objet ultime de l'apprentissage est la promotion du bien-être de la personne, de la famille, de la collectivité, de la terre, des esprits et des ancêtres. L'élève crée une entreprise pour répondre aux besoins de la collectivité, ainsi qu'à ses besoins et ses centres d'intérêt personnels, favorisant ainsi le bien-être des animaux domestiques et de leurs propriétaires.

L'apprentissage est holistique, introspectif, réflexif, expérientiel et relationnel. L'élève tisse des liens avec les membres de la collectivité grâce au bénévolat, et elle apprend par l'expérience.

→ **Liens avec les compétences essentielles**

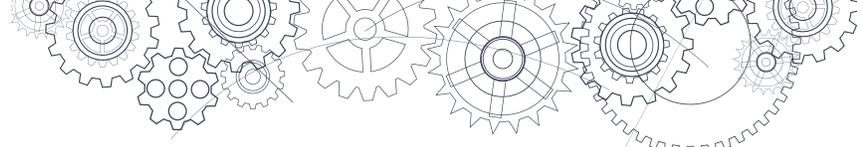
Communication – Établir des relations et interagir avec les autres.

Pensée créatrice – Créer et innover ; évaluer et développer.

Pensée critique et réflexion – Remettre en question et procéder à des recherches ; concevoir et développer ; réfléchir et évaluer.

Conscience de soi et responsabilité personnelle – Accroître son autonomie sociale ; être bien dans sa peau.

Sensibilité et responsabilité à l'égard des questions sociales – Contribuer à la prospérité de la collectivité et respecter l'environnement ; forger des relations.



Processus : *Innovation et entrepreneuriat*

→ **Conception**

En reconnaissant le besoin qui existe dans sa collectivité, l'élève a lié sa passion pour les animaux à la mise en place d'une entreprise de services de soin aux animaux. Après avoir interrogé les propriétaires d'animaux de son voisinage, l'élève a découvert qu'ils avaient typiquement besoin d'un éventail de services pour les aider pendant leurs vacances ou autres absences prolongées. En s'inspirant de ces informations, l'élève a trouvé différents services concrets qu'elle pourrait éventuellement offrir, notamment des visites à domicile, le gardiennage prolongé de l'animal dans sa propre cour et des promenades dans le parc voisin pour l'exercice et le jeu. Elle a analysé les différentes options et en a discuté avec ses parents.

→ **Analyse**

L'élève a commencé par une étude du marché, notamment par ce qui suit :

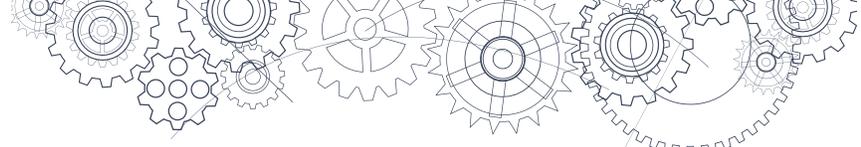
- Des appels aux cabinets vétérinaires locaux et des recherches en ligne de toute entreprise concurrente afin de déterminer l'existence de chevauchements éventuels, d'établir une tarification concurrentielle et d'obtenir des idées pour la promotion des services.
- Au moyen de sondages sur SurveyMonkey, Facebook et Instagram, ainsi que par une prospection dans le voisinage et les cliniques vétérinaires, pour déterminer les périodes et la fréquence de la demande de services de gardiennage.
- En analysant les données recueillies, l'élève a découvert que la plupart des gens souhaitaient soit des visites biquotidiennes pour des activités routinières telles que la nourriture et l'administration de médicaments, soit des séjours à domicile à temps plein. De plus, l'élève a reconnu que, alors qu'elle n'aurait pas à engager des frais généraux pour la location et l'entretien d'un local, elle devrait payer pour avoir une présence sur le Web, se faire faire des cartes de visite, utiliser un véhicule et se procurer un permis d'exercice.

→ **Conception**

En fin de compte, après consultation avec sa famille, l'élève a décidé d'offrir des visites le matin et le soir ainsi que des promenades quotidiennes. De plus, ses parents ont accepté de la laisser garder des animaux au domicile de certaines familles qu'ils connaissaient bien.

Pour élaborer son plan d'affaires avec l'aide et les avis constants de ses collègues à la SPCA et de son enseignant en conception médiatique, l'élève a :

- collaboré avec une amie afin de trouver un nom pour son entreprise ;
- conçu et commandé des cartes de visite qu'elle pouvait laisser dans les magasins pour animaux et les cliniques vétérinaires ;
- réservé un nom de domaine et créé un site Web dédié à ses services ;
- fixé les prix de ses services ;
- élaboré un plan pour recueillir les témoignages du personnel de la SPCA et de ses nouveaux clients, et pour publier leurs témoignages sur son site Web ;
- conçu et publié une annonce dans un journal local ;

- 
- présenté son site Web sur différentes plateformes de médias sociaux ;
 - créé et collé des affiches à l'école et dans le quartier.

Application

Après quelques ajustements mineurs en réponse aux échos reçus de ses collègues à la SPCA, notamment la recommandation d'augmenter ses prix, l'élève a lancé officiellement sa petite entreprise.

Conseils aux enseignants-mentors

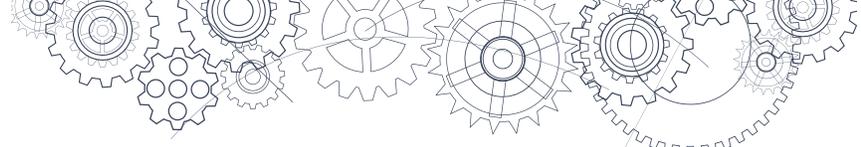
- Des mesures sont à prévoir pour assurer la sécurité des élèves lorsque les activités du projet de fin d'études ont lieu en dehors du milieu supervisé de l'école. Dans ce cas, la participation des parents était essentielle.
- Veillez à respecter les politiques et les procédures du Ministère et des conseils scolaires concernant les activités de bénévolat et de travail en dehors de la communauté scolaire. Pour plus de détails, consultez l'annexe B (page 110).
- Informez les élèves du fait que la plupart des organisations exigent une attestation de vérification du casier judiciaire de toute personne souhaitant faire du bénévolat.
- Rappelez aux élèves qu'il serait utile d'inclure des informations sur leur entreprise et sur leur apprentissage connexe dans leurs demandes de bourses d'études postsecondaires et leur portfolio destiné à appuyer leurs plans pour l'après-secondaire.

Autres ressources

- [Le bénévolat à la SPCA](#) (en anglais)
- [Information sur la vérification du casier judiciaire](#) (en anglais)
- La collaboration avec des enseignants autres que leur enseignant-mentor pourrait aider les élèves à obtenir des informations spécialisées pour la réalisation de leur projet de fin d'études. Dans ce cas, l'enseignant en conception médiatique a donné à l'élève des idées et des avis sur la création de son site Web.

Évaluation formative

- Dans leur cours LVPP, les élèves sont tenus de rédiger une proposition, incluant des mesures concrètes pour assurer leur sécurité, et de la faire signer par leurs parents. De cette manière, l'élève, son enseignant-mentor et ses parents sont tous au courant des plans pour le projet de fin d'études de l'élève, y compris les jalons et le calendrier, ce qui contribue à la réussite de l'élève.
- Tout au long du processus, l'élève a consigné ses réflexions sur son cheminement dans un journal qu'elle montrait régulièrement à son enseignant-mentor du cours LVPP.
- Vers la fin du processus, l'élève a travaillé en petits groupes avec ses camarades pour leur faire part de ses progrès, de ses difficultés et de ses succès. Elle a profité de leurs commentaires et de leurs suggestions pour s'améliorer et avancer vers la réalisation de son objectif.

- 
- Par la suite, l'élève a choisi de rédiger un essai pour synthétiser son apprentissage, le développement de ses compétences essentielles, les difficultés qu'elle a rencontrées, les succès qu'elle a obtenus, le résultat final et les prochaines étapes applicables à ses plans pour l'après-secondaire.



Mise à l'honneur et célébration

Tous les ans, l'école organise une foire des projets de fin d'études, à laquelle sont invités les élèves de la 9^e à la 12^e année, le personnel de l'école et du conseil scolaire, les parents et le public. Les élèves préparent des expositions pour synthétiser leur parcours éducatif et leurs plans pour l'après-secondaire, et l'assistance est encouragée à leur poser des questions. Dans ce cas, l'élève ayant trouvé que son expérience du volet *Processus et produit* constituait une réalisation importante compte tenu de ses objectifs d'apprentissage et de carrière, elle a choisi d'en faire le point central de son exposition : elle a présenté son plan d'affaires, son site Web, ses cartes de visite et des photos de son travail avec ses clients (animaux comme humains, avec leur autorisation bien sûr).





Autoévaluation et analyse critique

Tout au long du premier volet *Autoévaluation et analyse critique* de son projet de fin d'études (se reporter aux pages 15 à 20 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* pour plus d'informations sur les différents volets du projet de fin d'études), l'élève, qui brillait au soccer et dans d'autres sports et qui était résolue à jouer pour une équipe de soccer pendant ses études postsecondaires, avait bon espoir de pouvoir lier son projet de fin d'études à son amour du sport. Elle avait également exprimé le besoin de gagner de l'argent pour payer ses frais de scolarité l'année suivante. Son enseignant-mentor du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle (LVPP) lui a proposé de réfléchir aux manières de combiner ces deux objectifs en choisissant le processus *Innovation et entrepreneuriat*.



Processus et produit

Objectif d'apprentissage : Exploiter son entregent, ses qualités d'animatrice et ses talents d'athlète pour devenir entraîneuse de soccer.

Objet principal : Créer et animer un stage d'entraînement sportif spécialisé pour gagner les fonds nécessaires.

Contexte

L'élève était animée d'une passion profonde pour le soccer, et elle se préparait déjà à se présenter à toutes les épreuves de découverte et de sélection de talents au niveau postsecondaire. L'élève avait toujours été sportive et avait joué dans de nombreuses équipes, y compris l'équipe de soccer de sa banlieue. Elle a décidé de mettre à profit cette expérience et de devenir entraîneuse sportive afin de gagner l'argent dont elle avait besoin tout en se faisant plaisir.

L'élève a remarqué que, même s'il y avait au niveau local des stages de soccer réguliers pour les enfants, aucun d'entre eux n'était spécialisé. Elle s'est donc demandé si elle ne devait pas essayer d'organiser un stage d'entraînement spécialement destiné aux gardiens de but. Elle travaillait déjà à temps partiel à l'épicerie locale, mais elle espérait gagner encore un peu d'argent pour ses frais de scolarité en faisant un travail lié à une activité qu'elle aimait.



Liens

→ **Liens avec le programme d'études et les compétences disciplinaires**

Éducation à la carrière – Analyser les facteurs internes et externes qui orienteront les choix de carrière et de vie de l'élève après l'obtention du diplôme ; évaluer les points forts et les compétences transférables que l'élève possède et déterminer les compétences qu'il faut développer ; collaborer avec l'enseignant-mentor ; réfléchir sur les activités d'apprentissage et le développement des compétences essentielles ; se préparer aux étapes suivantes du parcours éducatif continu.

Entrepreneuriat – Évaluer les débouchés pour l'entrepreneuriat ; analyser le marché ; se renseigner sur les conditions de démarrage d'une petite entreprise ; acquérir les compétences interpersonnelles nécessaires pour la promotion de ses services et ses interactions avec la clientèle.

Éducation physique et santé – Posséder les compétences et les stratégies de résolution de problèmes requises pour l'animation des activités physiques et de loisir ; affiner des stratégies de participation efficace aux activités physiques ; participer aux activités physiques de la manière qui convient et en toute sécurité.

→ **Liens avec la communauté**

Communautés scolaires

Voisinage

Association de soccer locale

Communauté de sports et de loisirs

→ **Liens avec les principes d'apprentissage des peuples autochtones**

L'objet ultime de l'apprentissage est la promotion du bien-être de la personne, de la famille et de la communauté. Alors que l'élève avait des difficultés d'apprentissage à l'école, elle savait qu'il y a différentes manières d'apprendre et qu'elle semblait avoir plus de facilité à apprendre par l'expérience ainsi que par le biais des activités sportives pour lesquelles elle avait un talent indéniable.

L'apprentissage est holistique, introspectif, réflexif, expérientiel et relationnel (centré sur l'interdépendance, les relations réciproques et le sentiment d'appartenance). L'élève apprendait par l'expérience en organisant des stages de soccer pour enfants.

→ **Liens avec les compétences essentielles**

Communication – Établir des relations et interagir avec les autres.

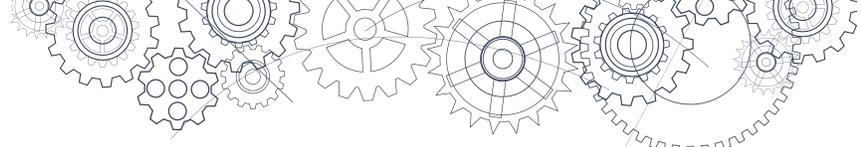
Pensée créatrice – Créer et innover ; évaluer et développer.

Pensée critique et réflexion – Remettre en question et procéder à des recherches ; concevoir et développer ; réfléchir et évaluer.

Identité personnelle et culturelle positive – Reconnaître ses points forts et ses aptitudes.

Conscience de soi et responsabilité personnelle – Accroître son autonomie sociale ; être bien dans sa peau.

Sensibilité et responsabilité à l'égard des questions sociales – Contribuer à la prospérité de la collectivité et respecter l'environnement ; forger des relations.



Processus : *Innovation et entrepreneuriat*

➔ **Conception**

L'élève a déterminé que sa collectivité avait besoin d'un stage d'entraînement sportif spécialisé pour les enfants. Elle a réfléchi sur les différentes possibilités de créer un stage, à savoir si elle pouvait l'organiser indépendamment et de quelle façon, ou si elle ferait mieux de trouver une association locale qui adopterait l'idée et louerait ses services pour l'offrir. Elle a aussi exploré les possibilités d'offrir le stage dans une salle de gym ou sur un terrain à ciel ouvert, les endroits possibles et les coûts de location associés, ainsi que le moment le mieux indiqué : en après-midi après les cours d'école, en soirée ou pendant les vacances d'été.

Il y avait plusieurs autres questions qu'elle a dû étudier plus en profondeur :

- Y avait-il un intérêt suffisant chez les enfants de la collectivité pour un stage destiné exclusivement aux gardiens de but ?
- Comme elle n'avait pas suffisamment de fonds pour louer un terrain, où pouvait-elle tenir le stage ?
- Qui pourrait l'aider pour la publicité, les communications et les autres aspects de la logistique et de l'administration ?

➔ **Analyse**

L'élève a commencé par une étude du marché et des services ; elle a notamment :

- interviewé un entraîneur et un professeur pour en savoir plus sur les manières de faciliter l'apprentissage, l'acquisition de compétences et l'esprit sportif ;
- étudié les ressources sur les activités d'apprentissage recommandées par l'entraîneur et le professeur pour élaborer ses propres plans d'activités pour le stage ;
- obtenu l'autorisation du conseil scolaire, puis sondé les parents des écoles primaires locales pour juger du niveau d'intérêt, en décidant de procéder si elle recevait un nombre suffisant de réponses positives ;
- rencontré les responsables de l'association de soccer locale pour s'enquérir de l'intérêt éventuel envers son idée de tenir un stage destiné aux gardiens de but en même temps que le stage de soccer de l'association ;
- effectué des recherches sur des stages similaires pour déterminer les frais qui convenaient ;
- reconnu que si le stage était offert à ciel ouvert, elle aurait probablement moins de frais généraux, puisqu'elle économiserait le coût de la location et de l'entretien d'une salle.

➔ **Conception**

Après avoir reçu beaucoup d'expressions d'intérêt des parents, l'élève a décidé de mettre en œuvre son plan d'affaires. De plus, l'association de soccer a accepté de soutenir son stage, ce qui lui a permis d'utiliser leurs services administratifs et publicitaires. L'élève a coordonné les dates, les heures et les prix de son stage et les a versés dans le système de programmation de l'association.

L'élève a repris contact avec les parents qui lui avaient écrit des courriels pour exprimer leur intérêt afin de les informer que le stage irait de l'avant et de leur fournir des renseignements plus



détaillés. Pour encourager la participation, elle a conçu, imprimé et exposé des affiches publicitaires dans les écoles locales, le centre de loisirs, les commerces fréquentés par les familles (p. ex. les épiceries) et sur différentes plateformes de médias sociaux.

L'élève a rassemblé le matériel nécessaire en prenant contact avec le conseil scolaire et des écoles secondaires pour demander des dons et des prêts. Elle a ensuite commencé à préparer des activités amusantes et instructives pour le stage. Comme elle était consciente du rôle important que jouent les qualités d'entregent et d'animation dans le succès des entraîneurs, l'élève a demandé à son propre entraîneur des conseils et des ressources pour l'aider à développer ces qualités.

Application

L'élève a organisé une période de stage, avec un groupe de 15 élèves âgés de 8 à 12 ans. Dans le but de favoriser son développement d'entraîneuse et d'animatrice, elle a demandé à l'un des entraîneurs de l'association d'observer et de critiquer certaines de ses leçons.

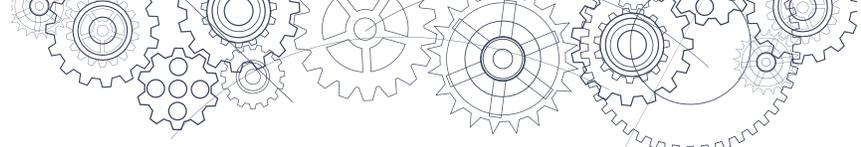
Après le stage, l'élève a envoyé aux parents un courriel leur demandant de remplir un formulaire de rétroaction et de lui accorder l'autorisation d'utiliser certains de leurs commentaires pour promouvoir son prochain stage. Elle a utilisé quelques-uns des commentaires, ainsi que des photos et des vidéos de son travail avec les enfants, dans ses demandes de candidature à l'université et ses lettres de présentation aux entraîneurs des équipes de soccer universitaires (tout en veillant au respect des protocoles relatifs à la sécurité des enfants et à la diffusion d'images du conseil scolaire).

Conseils aux enseignants-mentors

- Pour les projets de ce type, il faut veiller à ce que les élèves adhèrent aux politiques du conseil scolaire sur le travail avec les enfants, en ce qui concerne notamment l'obtention d'une attestation de vérification du casier judiciaire.
- Il y a plusieurs façons de fournir une rétroaction utile aux élèves. Dans ce cas, l'élève était reconnaissante de recevoir cette rétroaction dans le cadre de discussions plutôt que par écrit.
- Les relations communautaires peuvent créer des conditions très propices à la réussite des projets de fin d'études des élèves. Cette élève a réussi à concrétiser son idée d'entreprise grâce à l'aide et aux ressources reçues des partenaires associatifs.

Autres ressources

- Personnel et ressources de l'ensemble du conseil scolaire
- Associations sportives et installations de loisirs locales
- Vidéos sur le développement des compétences trouvées sur YouTube p. ex. sur l'analyse des compétences du gardien de but)
- Articles sur l'enseignement de compétences sportives aux jeunes



Évaluation formative

- L'élève a utilisé les idées et les commentaires que l'entraîneur de l'association a formulés à partir de ses observations, ainsi que les réponses du sondage aux parents pour déterminer ce qui a bien fonctionné et ce qu'elle essaierait de faire différemment lors du stage suivant.
- Après avoir réfléchi à son expérience et aux commentaires reçus, l'élève a cerné ses forces, les progrès réalisés dans ses compétences essentielles, ses domaines de croissance et ses objectifs d'apprentissage pour l'avenir.



Mise à l'honneur et célébration

- À cette école, les élèves présentent leur parcours éducatif et leurs plans pour l'après-secondaire à un groupe composé d'enseignants et de deux membres du public. L'élève a parlé des points forts de son expérience pendant le projet de fin d'études, de ses réussites et des difficultés surmontées pendant ses études secondaires, et de ses plans pour les études postsecondaires et le sport.
- En outre, le conseil scolaire tenait une foire de l'éducation à la carrière accueillant les élèves et le personnel scolaire de toutes les écoles ainsi que le public du district. Les finissants étaient regroupés selon le thème de leur projet de fin d'études, et chaque élève avait un kiosque pour montrer et célébrer son apprentissage.



Autoévaluation et analyse critique

Tout au long du premier volet (*Autoévaluation et analyse critique*) de son projet de fin d'études (se reporter aux pages 15 à 20 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* pour plus d'informations sur les différents volets du projet de fin d'études), l'élève confiait à son enseignante-mentor ses réflexions sur les connaissances qu'elle a acquises à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, en accompagnant ses réflexions de l'autoévaluation de ses compétences essentielles, ainsi que des points forts de son parcours éducatif et de ses options préférées pour l'après-secondaire. L'élève espérait faire des études universitaires en histoire ou en archéologie, et elle a décidé qu'il lui serait avantageux de développer des compétences transférables en recherche universitaire, en se consacrant à une étude officielle sur les répercussions culturelles du colonialisme, un sujet qui l'intéressait personnellement. Elle a choisi le processus *Recherche et compte rendu* pour développer des compétences en recherche et en compte rendu qui lui seraient utiles dans la poursuite des objectifs qu'elle s'est fixés pour ses études postsecondaires.



Processus et produit

Objectif d'apprentissage : Développer des compétences transférables en recherche universitaire.

Thème de recherche : Le colonialisme au Moyen-Orient à l'époque du Moyen Âge

Contexte

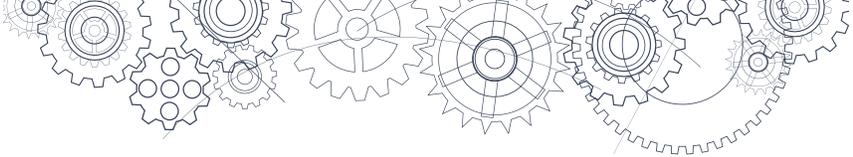
Inspirée par le roman *Les Princes vagabonds* de Michael Chabon, l'élève souhaitait en savoir plus sur les politiques en cours au Moyen-Orient à l'époque du Moyen Âge. Elle a manifesté de la curiosité au sujet des événements de cette époque dans cette région, ainsi qu'au sujet de la colonisation dans cette partie du monde. Par ailleurs, elle souhaitait mettre la colonisation en Amérique du Nord dans un contexte mondial plus large en étudiant l'histoire du colonialisme à une autre époque et sur un continent différent.

Liens



Liens avec les compétences disciplinaires et le programme d'études

Éducation à la carrière – Analyser les facteurs internes et externes qui orienteront les choix de carrière et de vie de l'élève après l'obtention du diplôme ; évaluer les points forts et les compétences transférables que l'élève possède et déterminer les compétences qu'elle doit développer ; collaborer avec l'enseignant-mentor ; entretenir des relations dans la communauté qui aideront l'élève à réaliser ses plans pour l'après-secondaire ; réfléchir sur les activités



d'apprentissage et le développement des compétences essentielles ; se préparer aux étapes suivantes du parcours éducatif continu.

Sciences humaines – Acquérir, par la recherche historique, un entendement des peuples, des lieux, des questions et des événements qui ont façonné le monde ; comparer différentes cultures et expériences qui existent et ont existé à différents endroits de la planète, afin de développer une appréciation des aspects de l'expérience humaine pris en compte dans le temps et dans l'espace.

Mathématiques – Comprendre les données et savoir les représenter.

Français langue première – Acquérir un répertoire de compétences en communication, dont la capacité d'interagir avec un conseiller externe et de communiquer des informations par des moyens numériques de manières qui éveillent l'intérêt de l'auditoire.

Liens avec la communauté

Population mondiale

Population nord-américaine

Population locale

Liens avec les principes d'apprentissage des peuples autochtones

L'apprentissage fait partie intégrante de la mémoire, de l'histoire et des récits. L'élève étudie l'histoire de la Première Nation locale et développe un entendement des contextes historiques et culturels.

L'apprentissage implique de reconnaître les conséquences de ses actions. Si l'on pense que nous sommes tous liés, l'exploration par l'élève de l'histoire de la colonisation dans différentes parties du monde peut servir à faire ressortir nos similarités.

Liens avec les compétences essentielles

Communication – Établir des relations et interagir avec d'autres ; acquérir et présenter l'information.

Pensée critique et réflexion – Analyser et critiquer ; remettre en question et procéder à des recherches ; concevoir et développer ; réfléchir et évaluer.

Pensée créatrice – Créer et innover.

Identité personnelle et culturelle positive – Comprendre les relations et les contextes culturels.

Sensibilité et responsabilité à l'égard des questions sociales – Forger des relations ; valoriser la diversité.

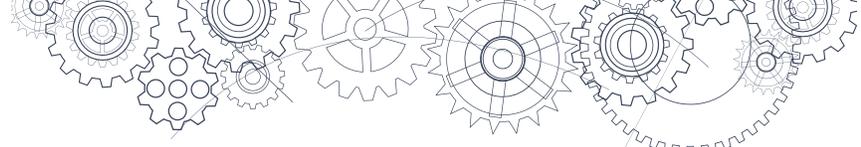
Processus : Recherche et compte rendu

Formulation d'une question à étudier

L'élève s'est penchée sur une série de questions, dont les suivantes :

- Comment faisait-on pour tenir des statistiques au Moyen Âge par rapport à ce qu'on fait aujourd'hui (méthodes et techniques) ?



- 
- Y a-t-il des cycles répétés de colonisation pendant l'histoire humaine, et si oui, qu'est-ce qui indique le début d'un tel cycle ?
 - Quels types de préjugés existaient au Moyen-Orient et dans les pays avoisinant le royaume Khazare ? Certains aspects de ces préjugés étaient-ils liés à la colonisation ?

Planification et recherche

À la recherche d'un conseiller pour son projet, l'élève a approché sa Première Nation pour voir si quelqu'un dans sa communauté ne suivait pas ou n'avait pas récemment suivi un cours d'histoire de niveau universitaire. Après avoir pris contact avec un membre de la communauté digne de confiance qui était inscrit à l'université, l'élève a commencé à échanger avec lui par courriel et sur les médias sociaux pour obtenir des conseils sur son projet et ses méthodes de recherche. Ils ont également planifié une rencontre en ville (à environ deux heures de la communauté) pour une séance de recherche à la bibliothèque de l'université et à la bibliothèque du centre-ville de Vancouver.

L'élève a passé en revue les règles de l'APA et a commencé à tenir une liste de citations électroniques au fil de ses recherches. Par ailleurs, elle a décidé d'utiliser iMovie pour présenter les étapes de sa recherche et ses résultats.

Analyse et interprétation des informations et des données recueillies

En utilisant sa recherche, l'élève a rédigé un récapitulatif des événements du Moyen Âge ayant touché le royaume Khazare et le Moyen-Orient. Elle a aussi élaboré une série de graphiques chronologiques montrant les dates des invasions et des événements coloniaux dans la région.

Évaluation et conclusion

L'élève a élaboré des graphiques en T pour faire ressortir les similarités et les différences entre les événements coloniaux dans le royaume Khazare et au Moyen-Orient. Elle a aussi élaboré un graphique en T comparant l'histoire coloniale de la Première Nation de sa communauté et les incursions des califats arabes sur le territoire de l'empire byzantin (qu'elle avait également étudiées) pour relever d'éventuelles similarités.

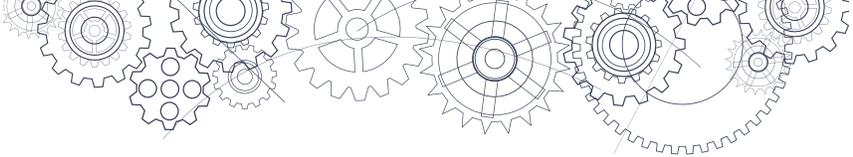
Compte rendu et communication

L'élève a créé un film iMovie pour présenter ses questions, ses constatations et ses conclusions, en y incluant des informations présentées de vive voix et par écrit, des cartes et des graphiques. Elle y a aussi inclus des détails de son processus de recherche, notamment des images en temps réel de son travail de recherche dans les bibliothèques en compagnie de son conseiller, l'étudiant universitaire.

Le film a été montré à plusieurs publics à l'école et lors de l'exposition des projets de fin d'études à la fin de l'année scolaire.

Conseils aux enseignants-mentors

- Lorsqu'on permet aux élèves d'effectuer des recherches sur des thèmes de leur choix, les élèves sont plus susceptibles de s'investir dans la recherche et de se l'approprier. La grande curiosité ressentie par cette élève à l'égard du thème de sa recherche l'a motivée et l'a amenée à prendre des initiatives.



- Les contrôles périodiques avec son enseignant-mentor chargé du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle (LVPP) pendant le processus *Recherche et compte rendu* ont offert à l'élève l'occasion de réfléchir à ses progrès dans le développement de compétences en recherche liées aux sciences humaines. De plus, ces contrôles périodiques l'ont aidée à organiser son travail, en l'obligeant à diviser sa recherche en tronçons réalisables.
- La relation de l'élève avec son conseiller, l'étudiant universitaire (qui a été très généreux de son temps et de ses conseils), était indispensable à la réussite du projet. Des suggestions quant aux façons dont elle pouvait lui manifester sa gratitude et de l'aide pour le faire l'ont amenée à prendre conscience de la valeur du don de temps et d'énergie qu'elle avait reçu et à reconnaître les autres membres de la communauté sur qui elle pouvait compter.

Autres ressources

- [Centre d'outils de rédaction](#) (en anglais), Faculté des arts de l'Université de Colombie-Britannique, Département d'histoire
- [Outils de travail individuel et ressources](#) (en anglais), Centre pour la communication scientifique de l'Université de Victoria

Évaluation formative

- L'élève et son enseignant-mentor tenaient en commun un calendrier en ligne permettant de vérifier la progression du travail et l'atteinte des jalons, selon l'échéancier de gestion du projet établi en commun.
- Toutes les deux semaines sur une période de quatre mois, l'élève a rédigé et remis des comptes rendus de réflexion sur les progrès accomplis dans son développement de chercheuse universitaire, les obstacles rencontrés et les succès réalisés. Ces réflexions lui ont aussi donné l'occasion d'analyser de quelle manière elle pouvait appliquer les résultats de sa recherche et son savoir nouvellement acquis à d'autres domaines de sa vie.



Mise à l'honneur et célébration

Le souper d'exposition des projets de fin d'études réunit la communauté scolaire et certains membres du public pour une soirée d'échange et de célébration des parcours éducatifs des futurs finissants. L'élève a choisi de présenter ce qu'elle avait appris sur elle-même comme chercheuse et comment elle prévoyait l'appliquer à ses études postsecondaires en histoire l'année suivante. Elle a aussi présenté son film pour mettre en valeur sa créativité dans le compte rendu des résultats de sa recherche.



DEUX ÉLÈVES AMÉLIORENT LEURS COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE COLLABORATION ET DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN



Autoévaluation et analyse critique

Tout au long du premier volet (*Autoévaluation et analyse critique*) de leur projet de fin d'études (se reporter aux pages 15 à 20 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* pour plus d'informations sur les différents volets du projet de fin d'études), l'élève A et l'élève B se sont dits contents de leur collaboration fructueuse liée au volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle (LVPP) et ont exprimé leur espoir de pouvoir continuer cette collaboration dans le cadre du volet *Processus et produit* de leur projet de fin d'études. Vu leurs plans de poursuivre des études postsecondaires en sciences, ils ont trouvé que le processus *Recherche et compte rendu* était tout indiqué pour les préparer en renforçant leurs acquis disciplinaires et leurs habiletés de chercheurs scientifiques. De concert avec leur enseignant-mentor (le chargé du cours LVPP), ils ont décidé de collaborer dans l'étude sur le terrain du processus de recherche tout en rendant compte des résultats chacun de leur côté.



Processus et produit

Objectif d'apprentissage : Améliorer les compétences en matière de collaboration et de recherche sur le terrain.

Thème de recherche : Quels sont les facteurs ayant une incidence sur la qualité de l'eau de notre collectivité ?

Contexte

Les deux élèves ont été inspirés par ce qu'ils avaient appris dans le cours Sciences de l'environnement 11, ainsi que par leur expérience du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* du cours LVPP, qui les avait amenés à participer à une étude sur le terrain consistant à réaliser quelques tests de la qualité de l'eau aux côtés d'un employé de l'agence municipale chargée de ces tests. Ils espéraient appliquer ces acquis à des tests de la qualité de l'eau sur les plages locales pour continuer d'approfondir leur compréhension de cet aspect de l'environnement tout en améliorant leurs compétences en recherche.

Liens



Liens avec les compétences disciplinaires et le programme d'études

Éducation à la carrière – Analyser les facteurs internes et externes qui orienteront les choix de carrière et de vie de l'élève après l'obtention du diplôme ; évaluer les points forts et les



compétences transférables que l'élève possède et déterminer les compétences qu'il faut développer ; collaborer avec l'enseignant-mentor ; entretenir des relations dans la communauté qui aideront l'élève à réaliser ses plans pour l'après-secondaire ; réfléchir sur les activités d'apprentissage et le développement des compétences essentielles ; se préparer aux étapes suivantes du parcours éducatif continu.

Sciences de l'environnement – Faire preuve d'une curiosité intellectuelle soutenue sur un sujet environnemental qui revêt un intérêt personnel, local ou mondial ; appliquer une méthode de recherche scientifique.

Mathématiques – Comprendre les données et savoir les représenter.

Sciences humaines – Connaître la politique de l'eau et la Commission de vérité et de réconciliation, et comprendre la justice sociale.

Français langue première – Acquérir un répertoire de compétences en communication, dont la capacité de mener des entretiens et de partager des informations de manière à éveiller l'intérêt de l'auditoire.

Liens avec la communauté

Communauté scolaire
Population locale
Administration municipale
Faculté des sciences de l'université locale

Liens avec les principes d'apprentissage des peuples autochtones

L'objet ultime de l'apprentissage est la promotion du bien-être de la personne, de la famille, de la collectivité et de la terre. Les élèves se penchent sur l'éthique environnementale et sociale, insistent sur l'importance de l'eau pure pour la qualité de vie de chacun et le bien-être de tous les êtres vivants de la région et de la planète, et nous rappellent que nous appartenons tous à la terre.

Liens avec les compétences essentielles

Communication – Établir des relations et interagir avec d'autres ; acquérir et présenter l'information.

Collaboration – Travailler en groupe ; fixer des buts communs.

Pensée critique et réflexion – Remettre en question et procéder à des recherches ; réfléchir et évaluer.

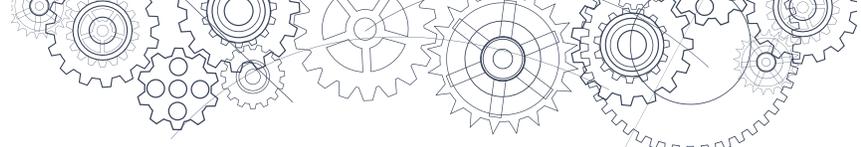
Sensibilité et responsabilité à l'égard des questions sociales – Contribuer à la prospérité de la collectivité et respecter l'environnement.

Processus : Recherche et compte rendu

Formulation d'une question à étudier

Avec l'aide de leur enseignant du cours Sciences de l'environnement 11, les élèves ont réussi à formuler, à partir de leur préoccupation générale concernant la qualité de l'eau, une question ouverte pouvant servir de base à leur recherche : « Comment les facteurs locaux affectent-ils la qualité de l'eau, et quelles recommandations pouvons-nous formuler d'après ce que nous avons découvert pour aider la population locale à maintenir ou à améliorer la qualité de l'eau ? »





➔ **Planification et recherche**

Afin de recueillir des informations et des données fiables, les élèves ont décidé d'appliquer les stratégies de recherche suivantes :

- Réaliser une revue documentaire, notamment des articles recommandés par leur enseignant du cours Sciences de l'environnement 11 ;
- Consulter un spécialiste de l'établissement postsecondaire de la collectivité pour obtenir son avis, des conseils et des informations pertinentes afin d'améliorer leur processus de recherche ;
- Tester et comparer la qualité de l'eau, douce et salée, de différentes plages.

➔ **Analyse et interprétation des informations et des données recueillies**

Les élèves ont collaboré pour synthétiser leurs notes de recherche et d'entrevue, puis pour analyser et comparer les résultats des tests de la qualité de leurs échantillons d'eau.

➔ **Évaluation et conclusion**

Les élèves ont collaboré pour examiner ce qui a bien fonctionné pendant leur étude, pour en cerner les limites et pour tirer des conclusions sur les raisons possibles de leurs résultats. Ils ont aussi travaillé de concert à l'élaboration de notes sur les implications sociales et environnementales et l'utilité de leurs résultats, qu'ils ont par la suite utilisées dans leurs comptes rendus individuels.

➔ **Compte rendu et communication**

Chaque élève a préparé un compte rendu distinct sur la recherche réalisée et les résultats obtenus en commun. L'élève A, qui était fort en expression écrite, a choisi de rédiger un rapport officiel, incluant des tableaux et des graphiques.

L'élève B, quant à lui, a élaboré une vidéo informationnelle de huit minutes. Ces deux comptes rendus, ainsi que des recommandations à l'intention de la population, ont été affichés sur le site Web public de l'école.

Conseils aux enseignants-mentors

- Les protocoles de sécurité du conseil scolaire et de l'école ont été respectés. Comme les élèves prélèveraient des échantillons d'eau à différents endroits hors de l'école, l'enseignant-mentor a pris contact avec leurs tuteurs pour confirmer qu'ils étaient disponibles pour assurer le transport des élèves jusqu'aux différentes plages et les surveiller pendant leurs activités.
- La collaboration avec un scientifique – dans ce cas, l'enseignant du cours Sciences de l'environnement 11 – est utile pour obtenir des conseils sur le savoir et les compétences disciplinaires, élaborer des critères, prendre en considération la sécurité et établir le contact avec d'autres spécialistes de proximité, tels que le scientifique universitaire.
- Inclure les élèves dans l'élaboration de leur plan de recherche et des critères connexes contribue à clarifier les attentes et à encourager les élèves à s'approprier leur projet. Pendant les contrôles périodiques avec leur enseignant-mentor du cours LVPP, les



élèves ont utilisé les critères créés de concert pour décrire leur travail et planifier les étapes suivantes. L'enseignant-mentor a donné des recommandations pour s'assurer que les étapes suivantes étaient gérables et faisaient avancer le projet. Pour plus de conseils, consulter la section *Évaluation formative* ci-après.

Autres ressources

- Chapitre intitulé [What Makes a Question Essential?](#) du livre *Essential Questions* de Jay McTighe et Grant Wiggins (en anglais)
- [UVic Speakers Bureau](#)

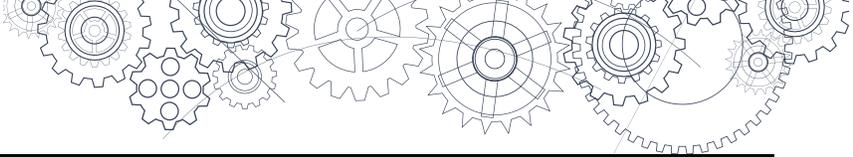
Évaluation formative

- Avec le concours de l'enseignant du cours Sciences de l'environnement 11, les élèves et leur enseignant-mentor chargé du cours LVPP se sont entendus sur les éléments constitutifs et les critères d'évaluation de ce volet du projet de fin d'études (se reporter aux pages 89 à 92).
- Pendant les conversations de contrôle périodiques avec leur enseignant-mentor du cours LVPP, les élèves se sont souvent référés aux critères convenus pour réfléchir à leurs progrès sur le plan des compétences en matière de collaboration et de recherche sur le terrain.
- L'enseignant du cours Sciences de l'environnement 11 a accepté de se rendre disponible pour répondre aux questions éventuelles des élèves ayant trait aux aspects scientifiques de leur processus, les aidant ainsi à approfondir leur compréhension et leur connaissance du thème de leur recherche.
- Pendant la journée portes ouvertes de présentation des projets de fin d'études de leur école, les élèves ont invité le professeur universitaire qu'ils avaient interviewé pour lui montrer leurs comptes rendus et obtenir son avis sur leur présentation. Ils lui ont demandé de leur indiquer deux points forts de leur recherche et de leur donner un conseil pour améliorer leurs habiletés de chercheurs.
- L'enseignant-mentor a réparti les élèves du cours LVPP dans des triades de soutien destinées à se réunir toutes les deux semaines pendant la période du cours pour échanger des avis et des conseils sur un sujet particulier du projet de fin d'études de chacun.
- À partir de toutes les activités d'évaluation décrites ci-dessus, chacun des élèves a rencontré son enseignant-mentor du cours LVPP pour que soit déterminée, sur la base des critères convenus, sa note finale du volet *Processus et produit*.



Mise à l'honneur et célébration

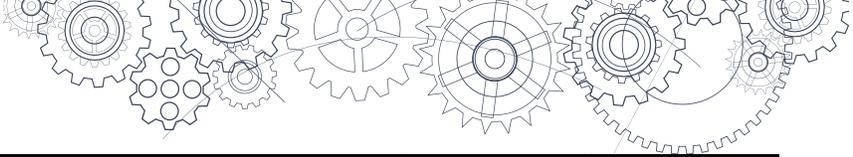
Lors de la journée portes ouvertes de présentation des projets de fin d'études de leur école, les deux élèves ont choisi d'exposer les principaux enseignements tirés de leur collaboration et de leur recherche sur le terrain comme constituant une étape importante de leur parcours éducatif. Ils ont aussi expliqué comment ils pensaient intégrer ces enseignements dans leurs futurs travaux de recherche pendant leurs études au postsecondaire l'année suivante.



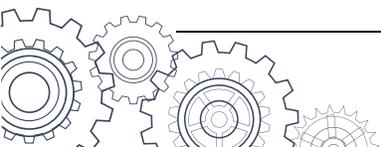
Évaluation type du projet de fin d'études						
Volet Autoévaluation et analyse critique	Progression graduelle <i>(Ce volet, qui se compose essentiellement d'un travail d'introspection, ne fait pas l'objet d'une évaluation sommative.)</i>				Notes de l'élève	Rétroaction de l'enseignant- mentor
RÉFLEXION DE L'ÉLÈVE						
	Je définis ma connaissance initiale du développement de mes compétences essentielles en fonction de mes activités d'apprentissage, et je commence à réfléchir sur mon parcours éducatif (passé, présent et futur).	Je définis une partie du développement de mes compétences essentielles, y compris des exemples pertinents de mes activités d'apprentissage, et je m'applique à comprendre mes activités d'apprentissage passées et actuelles.	Je définis clairement le développement de mes compétences essentielles, en incluant les preuves connexes pertinentes de mes activités d'apprentissage. Mes principales prises de conscience (révélation, jalons, difficultés d'apprentissage), et mes espoirs pour l'avenir sont accompagnés de descriptions expliquant leur effet formateur et leur importance pour moi.	Je définis le développement de mes compétences essentielles dans son ensemble, en incluant des preuves connexes pertinentes de mes activités d'apprentissage, et je mène une analyse critique de mon parcours éducatif en vue d'orienter mon choix d'objectifs et de processus de manière à ce que mon projet de fin d'études s'inscrive dans la logique de mes plans pour l'après-secondaire.		

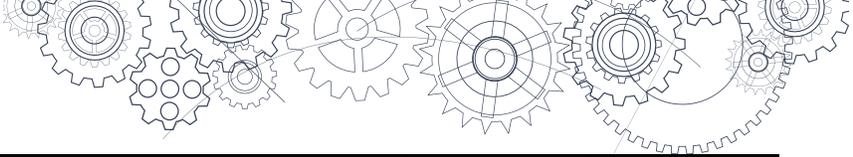
Volet Processus et produit	Échelle de compétence				Réflexion de l'élève et éléments probants	Rétroaction de l'enseignant -mentor
	Émergente	En voie d'acquisition	Maîtrisée	Approfondie	Remarques	Remarques
Recherche et compte rendu						
Formulation d'une question à étudier	L'élève détermine le grand thème ou le sujet à étudier et indique la façon dont ce thème ou ce sujet se rattache à ses plans pour l'après-secondaire.	L'élève précise la question ou le problème à étudier et établit un lien avec les réalités locales, ou encore avec un thème ou un sujet mondial.	L'élève élabore une question ciblée à étudier et l'accompagne d'un plan de recherche réaliste, décrivant le processus, les jalons et un échéancier.	L'élève définit la question ciblée et l'accompagne d'un plan pour le processus de recherche. L'élève décrit les répercussions potentielles de son étude pour sa collectivité (ou pour la planète) et pour son épanouissement personnel en tant que chercheur.		





Volet Processus et produit	Échelle de compétence				Réflexion de l'élève et éléments probants	Rétroaction de l'enseignant -mentor
	Émergente	En voie d'acquisition	Maîtrisée	Approfondie	Remarques	Remarques
Recherche et compte rendu						
Planification et recherche	L'élève choisit et met en œuvre des stratégies de recherche pour recueillir des informations.	L'élève choisit et met en œuvre des stratégies de recherche adéquates pour recueillir des informations et des données, évalue et atténue les risques éventuels pour l'environnement et la société, et applique les concepts de précision et de validité.	L'élève choisit et met en œuvre des stratégies de recherche adéquates pour recueillir des informations et des données, évalue et atténue les risques éventuels pour l'environnement et la société, et applique les concepts de précision et de validité sur plusieurs itérations. L'élève met en œuvre dans son processus de recherche les commentaires et les conseils d'un spécialiste de la recherche concernant les pratiques exemplaires associées aux études sur le terrain.	L'élève exécute un processus de recherche minutieux, en recueillant des observations et des données et en employant les notions et la terminologie pertinentes du jeune chercheur sur plusieurs itérations. L'élève met en œuvre les commentaires et les conseils d'un spécialiste de la recherche concernant les pratiques exemplaires associées aux études sur le terrain.		
Analyse et interprétation des informations et des données recueillies	Avec de l'aide, l'élève analyse les données recueillies pour trouver les constantes et les tendances liées à sa question de recherche.	L'élève reconnaît les tendances dans les données recueillies et sollicite les commentaires et les conseils d'un spécialiste de la recherche au sujet de ses thèmes et de ses idées préliminaires.	L'élève reconnaît les tendances dans les données recueillies et sollicite les commentaires et les conseils d'un spécialiste de la recherche au sujet de ses thèmes et de ses idées préliminaires. L'élève explique clairement son processus d'interprétation et comment il se rattache à la question de recherche, et tire des conclusions sur la base des faits.	L'élève met au point son processus d'analyse des données et explique les défis surmontés et la manière dont ils ont été surmontés. L'élève sollicite les commentaires et les conseils d'un spécialiste de la recherche au sujet de ses thèmes et de ses idées préliminaires. L'élève incorpore des améliorations à la communication, notamment des éléments visuels, pour synthétiser les tendances complexes ressortant des données.		





Volet Processus et produit	Échelle de compétence				Réflexion de l'élève et éléments probants	Rétroaction de l'enseignant -mentor
	Émergente	En voie d'acquisition	Maîtrisée	Approfondie	Remarques	Remarques
Recherche et compte rendu						
Évaluation et conclusion	L'élève définit les constatations de la recherche, ce qui a bien fonctionné et les manières d'améliorer les recherches futures.	L'élève présente les constatations, tire des conclusions argumentées sur les facteurs liés aux résultats et formule des recommandations pour la collectivité.	L'élève présente les constatations en détail, tire des conclusions argumentées, mentionne la validité et les limites de l'étude, et formule des recommandations pour la collectivité en utilisant la terminologie scientifique qui convient.	L'élève présente les constatations en détail, tire des conclusions argumentées, mentionne la validité et les limites de l'étude, et formule des recommandations pour la collectivité en utilisant la terminologie scientifique qui convient. L'élève explique les répercussions environnementales et sociales des constatations et l'apport de l'étude au champ de recherche, et il se penche sur ses propres biais et présupposés en tant que chercheur.		
Compte rendu et communication	L'élève rend compte de son étude.	L'élève communique les résultats de ses recherches au public d'une manière qui fait ressortir les constatations et recommandations principales par rapport à la question de recherche.	En présentant ses résultats au public, l'élève met en œuvre les stratégies de communication scientifique qui conviennent.	En présentant ses résultats au public, l'élève met en œuvre les stratégies de communication scientifique qui conviennent et cherche, dans son approche de compte rendu, à retenir l'intérêt et à susciter les réactions du public.		





Volet Mise à l'honneur et célébration	Échelle de compétence				Réflexion de l'élève et éléments probants	Rétroaction de l'enseignant -mentor
	<i>Émergente</i>	<i>En voie d'acquisition</i>	<i>Maîtrisée</i>	<i>Approfondie</i>	Remarques	Remarques
MISE À L'HONNEUR ET CÉLÉBRATION						
	En exposant son projet de fin d'études, l'élève raconte son expérience du volet <i>Recherche et compte rendu</i> .	En exposant son projet de fin d'études, l'élève raconte son expérience du volet <i>Recherche et compte rendu</i> et décrit ses acquis et ses progrès en les liant à ses objectifs de collaboration et d'apprentissage.	L'élève raconte son expérience du volet <i>Recherche et compte rendu</i> en expliquant en détail le rapport entre, d'une part, son expérience de recherche et, d'autre part, son développement comme chercheur et, en général, comme apprenant à vie.	L'élève raconte son expérience du volet <i>Recherche et compte rendu</i> en expliquant en détail le rapport entre, d'une part, son expérience de recherche et, d'autre part, son développement comme chercheur et, en général, comme apprenant à vie. De plus, l'élève se penche sur l'application envisagée de ses nouveaux acquis aux prochaines étapes de sa vie et à ses plans pour l'après-secondaire, et sur la compatibilité de ses plans avec son idée de jeune adulte en devenir et de son futur rôle dans la société.		



UN ÉLÈVE CHERCHE À TISSER DES RELATIONS ET À ACCROÎTRE SA CAPACITÉ DE COMMUNIQUER EN ANGLAIS



Autoévaluation et analyse critique

Tout au long du premier volet (*Autoévaluation et analyse critique*) de son projet de fin d'études (se reporter aux pages 15 à 20 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* pour plus d'informations sur les différents volets du projet de fin d'études), l'élève a parlé à son enseignant-mentor chargé du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle (LVPP) des difficultés qu'il avait eues à surmonter au début de son immigration récente au Canada, notamment pour s'intégrer dans sa nouvelle collectivité, pour apprendre à bien s'exprimer en anglais et pour nouer des relations et des amitiés. Son enseignant-mentor lui a proposé d'utiliser le volet *Processus et produit* de son projet de fin d'études comme une occasion d'approfondir ses relations avec ses camarades et le personnel scolaire et de se faire des contacts dans la collectivité, ce qui l'aiderait à se constituer un capital social utile autant dans l'immédiat qu'après ses études secondaires. L'enseignant-mentor a suggéré que dans le cadre du processus, il pouvait raconter son parcours de nouvel immigrant, récit qui serait intéressant pour son auditoire tout en permettant à l'élève de se présenter.



Processus et produit

Objectif d'apprentissage : Établir des relations et accroître sa capacité à communiquer en anglais.

Thème d'apprentissage : Vivre la transition de la vie en Chine à la société canadienne.

Contexte

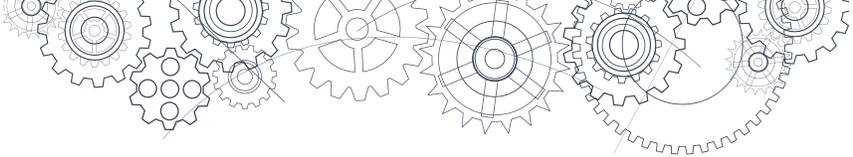
L'élève a récemment immigré de Chine et il est en apprentissage de la langue anglaise (ALA) dans une école de la Colombie-Britannique. Pour son projet de fin d'études, il décide de raconter l'histoire de son arrivée au Canada depuis la province chinoise de Guangdong, en espérant que le processus *Récit personnel* l'aidera à tisser des relations à l'école et dans la collectivité et à accroître sa capacité à communiquer en anglais. L'élève cherche à établir des contacts et des relations plus approfondis avec ses pairs, avec les enseignants et le personnel non enseignant de l'école, ainsi qu'avec des employeurs potentiels de sa collectivité. En racontant son histoire, il espère leur faire comprendre à quel point son arrivée au Canada a été une expérience capitale qui a profondément transformé sa vie, sa personne et ses espoirs pour l'après-secondaire.

Liens



Liens avec les compétences disciplinaires et le programme d'études

Éducation à la carrière – Analyser les facteurs internes et externes qui orienteront les choix de carrière et de vie de l'élève après l'obtention du diplôme ; évaluer les points forts et les compétences



transférables que l'élève possède et déterminer les compétences qu'il faut développer ; collaborer avec l'enseignant-mentor ; entretenir des relations dans la collectivité qui aideront l'élève à réaliser ses plans pour l'après-secondaire ; réfléchir sur les activités d'apprentissage et le développement des compétences essentielles ; se préparer aux étapes suivantes du parcours éducatif continu.

English Language Arts — Explorer les façons dont les récits approfondissent la compréhension d'idées diverses et complexes au sujet de l'identité, des autres et du monde, en acquérant un répertoire de compétences de communication, dont la capacité d'échanger de manière à retenir l'intérêt du public ; apprécier et comprendre les façons dont les identités personnelles, sociales et culturelles se construisent par la langue ; tisser des liens significatifs entre soi, le mot et le monde ; évaluer comment les éléments littéraires et les nouvelles techniques médiatiques reflètent différents buts et publics.

Sciences humaines – Appréhender la diversité et la complexité des expressions figées dans une culture pour mieux comprendre les autres cultures.

Liens avec la communauté

Communauté scolaire
Population locale

Liens avec les principes d'apprentissage des peuples autochtones

L'apprentissage fait partie intégrante de la mémoire, de l'histoire et des récits. En faisant part de son récit personnel, l'élève a créé un pont entre les deux cultures et a sollicité la responsabilité de la population locale d'accueillir les nouveaux venus et de tisser des relations de confiance avec eux.

L'objet ultime de l'apprentissage est la promotion du bien-être de la personne et de la collectivité. En faisant part de son histoire personnelle, l'élève a pu discuter de ses efforts à nouer des relations, et la collectivité a pu bénéficier de son point de vue pour améliorer son accueil des nouveaux immigrants.

Liens avec les compétences essentielles

Communication – Établir des relations et interagir avec les autres.

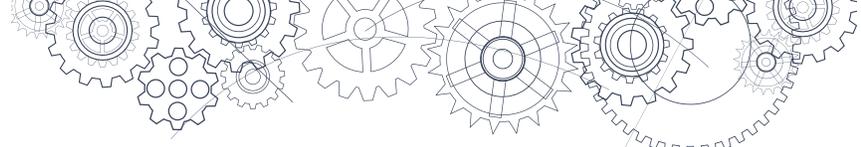
Pensée créatrice – Créer et innover.

Identité personnelle et culturelle positive – Comprendre les relations et les contextes culturels ; reconnaître ses valeurs et ses choix personnels.

Conscience de soi et responsabilité personnelle – Accroître son autonomie sociale.

Sensibilité et responsabilité à l'égard des questions sociales – Forger des relations ; valoriser la diversité.





Processus : *Récit personnel*

Définition de l'objet et de l'intention

L'élève a décidé d'incorporer les thèmes suivants dans son récit personnel sur sa transition vers la vie au Canada :

- Une explication des raisons pour lesquelles sa famille a décidé d'immigrer au Canada avec lui.
- Une comparaison de la vie en Chine et au Canada, faisant ressortir entre autres les différences dans la conception de la famille et de l'éducation et les similarités dans les centres d'intérêt et les activités des adolescents.
- Une description des changements produits par l'émigration dans sa vie et sa personnalité, de ses difficultés et réussites personnelles, et de ses espoirs pour son avenir en tant que jeune Canadien.

D'une manière générale, il cherchait à faire comprendre la difficulté extrême de s'intégrer dans une nouvelle culture très différente de sa culture d'origine et de formuler des suggestions sur ce que les écoles et les collectivités pourraient faire pour aider les jeunes à se faire des amis et des contacts.

Planification et conception

L'élève a créé un scénario en images pour organiser les événements, les images et les autres éléments de son récit. Après avoir passé en revue son scénario, les autres élèves du cours LVPP lui ont donné des idées pour l'améliorer, en lui suggérant notamment de parler un peu plus de ses réactions émotives aux événements.

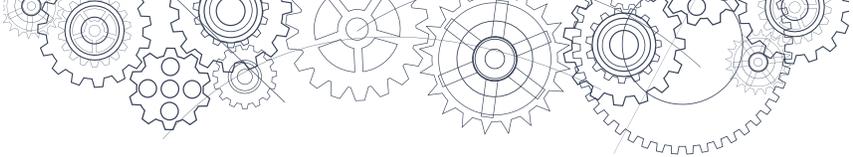
Comme il ne se sentait pas assez assuré pour présenter son récit devant un public d'anglophones, l'élève a décidé de remplacer la présentation orale par une courte vidéo racontant son immigration.

Création et révision

L'élève a créé une vidéo formée d'une collection de photos, d'une voix hors-champ racontant son récit et de texte mettant en valeur l'essentiel des messages qu'il souhaitait faire passer. Ses thèmes : le déménagement de sa famille au Canada, ses sentiments à ce propos, sa confusion, les difficultés qu'il a eues à surmonter, et ce qu'il a fait pour accéder aux ressources de soutien. L'élève a parlé des manières dont sa participation à l'équipe de basketball et au programme d'ALA de l'école l'aidait à nouer des relations et à apprendre mieux l'anglais. Cependant, il espérait lier encore plus de relations et d'amitiés et les faire durer après le secondaire. Sa vidéo donnait quelques suggestions sur l'accueil des nouveaux immigrants et décrivait ses aspirations pour un avenir de Canadien.

Présentation

Afin de nouer des relations avec ses camarades de classe, l'élève a décidé de montrer la vidéo dans les cours de LVPP et d'ALA. De plus, pour se présenter à un auditoire au-delà de sa communauté scolaire, il a décidé d'inclure la vidéo dans ses demandes de bourses d'études postsecondaires. Comme la vidéo a été bien accueillie par ces deux auditoires, sa confiance raffermie, il a accepté de la montrer devant la classe de Leadership des élèves. La vidéo a motivé les élèves de cette classe à chercher des façons de le soutenir et de l'encourager, lui et les



autres élèves de la classe d'ALA, à participer à un plus grand nombre d'activités et d'événements sociaux organisés par la classe de Leadership. L'élève a par ailleurs été invité à faire du bénévolat pour certains événements organisés par la classe, ce qui l'a aidé à se faire plus d'amis en dehors des cours d'école.

En réfléchissant à son vécu pendant le processus d'élaboration et de présentation de son récit personnel, l'élève s'est dit beaucoup plus assuré dans ses communications en anglais – même s'il avait encore parfois du mal à trouver le bon mot – comme les autres lui semblaient avoir plus de patience et d'empathie pendant les interactions. Il était aussi content des nouvelles occasions de se faire plus d'amis.

Conseils aux enseignants-mentors

- Commencer par un déballage des souvenirs ou des idées peut aider l'élève à déterminer les thèmes utiles à inclure avant d'organiser son récit. L'analyse d'exemples représentatifs peut aussi aider l'élève à trouver les formats et les éléments qui conviennent le mieux à son récit et à son auditoire.
- Les organisateurs graphiques de scénarios d'images peuvent se révéler un outil pratique au moment d'établir la structure et la chronologie du récit.
- Rappelez à l'élève qu'il y a de nombreuses bonnes manières de raconter un récit personnel, notamment au moyen d'une exposition de photos accompagnée d'une narration écrite ou orale, d'un produit sur papier ou numérique, ou d'une présentation devant un public en direct.

Évaluation formative

- L'élève et son enseignant-mentor du cours LVPP ont élaboré ensemble des critères d'évaluation liés à ses objectifs d'apprentissage et révisé les critères d'évaluation du processus *Récit personnel* concernant la création et la présentation efficaces du récit (se reporter à la page 91). L'élève a utilisé ces deux critères pour structurer les thèmes dont il souhaitait discuter dans ses réflexions au fil du processus, et il a noté ses réflexions dans un organisateur graphique (se reporter à la page 93).
- L'élève a fait part de ses progrès à son enseignant-mentor lors des contrôles périodiques du cours LVPP en utilisant ses notes de réflexion. En retour, l'enseignant-mentor lui a fait des commentaires sur le développement de son récit et a offert des suggestions au besoin pour l'aider à résoudre les difficultés éventuelles et à mettre en œuvre les étapes suivantes du processus.
- L'avis et les suggestions de ses pairs ont aidé l'élève à peaufiner les premières versions de son récit de manière à le rendre plus intéressant.



Mise à l'honneur et célébration

Lors de la journée de célébration des projets de fin d'études de sa classe LVPP, l'élève a présenté les moments forts de son expérience de narrateur ainsi que son parcours éducatif depuis le début de sa vie et ses plans pour l'après-secondaire devant un auditoire composé de camarades de classe, de membres de sa famille et d'invités du personnel scolaire et du public.



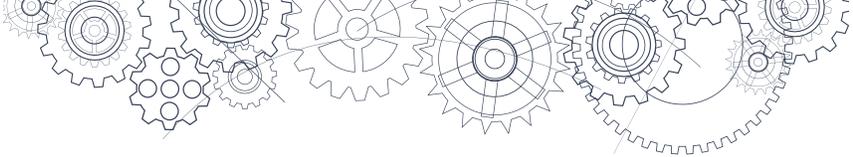


Critères d'évaluation du processus Récit personnel

Composantes du récit	Critères	Rétroaction (de l'enseignant-mentor et d'autres élèves)
Idées et organisation	<p><u>Raison d'être</u> Le message est ciblé et son but est bien défini.</p> <p><u>Introduction</u> L'introduction est claire et éveille l'intérêt de l'auditoire.</p> <p><u>Développement des idées</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les éléments du récit (description, renseignements détaillés, personnages, dialogue) concourent à donner corps aux expériences, aux événements et aux personnages.• Le récit comporte une réflexion personnelle intégrée à une séquence d'événements logique. <p><u>Conclusion</u> La conclusion décrit clairement l'incidence de l'expérience.</p>	
Forme et style	<p><u>Choix des mots et ton</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Un vocabulaire précis et descriptif attire l'auditoire dans l'expérience.• La langue aide à établir et à maintenir le ton qui convient.	
Présentation orale	<ul style="list-style-type: none">• Le narrateur tient compte de son auditoire (projection de la voix, langage corporel, contact visuel).• La présentation comporte des ressources intégrées aidant à mieux communiquer les idées.	

Adapté de White, 2018.





Organisation graphique de la réflexion de l'élève

Composantes du récit	Points forts par rapport aux critères (avec éléments probants)	Difficultés	Mes acquisitions et mes progrès par rapport à mes objectifs	Prochaines étapes
Idées et organisation				
Forme et style				
Présentation orale				





Autoévaluation et analyse critique

Tout au long de ses expériences de service passées ainsi que du premier volet (*Autoévaluation et analyse critique*) de son projet de fin d'études (se reporter aux pages 15 à 20 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* pour plus d'informations sur les différents volets du projet de fin d'études), l'élève a manifesté de l'intérêt pour la mobilisation et l'activisme social. En outre, l'élève a été inspirée par ce qu'elle a appris dans le cadre du cours Justice sociale 12. Sans être certaine des étapes suivantes après l'obtention de son diplôme, l'élève savait qu'elle aimerait continuer à aider autrui d'une manière ou d'une autre. Sur le conseil de son enseignant-mentor du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle (LVPP), l'élève a décidé de poursuivre l'apprentissage par le service pour le volet *Processus et produit* de son projet de fin d'études comme un moyen de développer ses compétences d'activiste sociale et de meneuse.



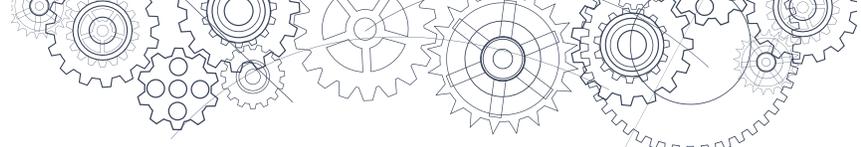
Processus et produit

Objectif d'apprentissage : Développer ses compétences transférables d'activiste sociale et de meneuse.

Objet du service : Veiller à la sécurité et au bien-être des femmes et des enfants.

Contexte

Il s'agit d'une élève de 12^e année dans une petite école secondaire en région rurale de l'intérieur de la Colombie-Britannique. Pendant ses années d'études au niveau intermédiaire, l'élève a commencé à se rendre compte de la diversité dans les circonstances économiques et familiales de ses amis, en remarquant des problèmes et des défis différents dans la vie des différents groupes. Pendant ses études secondaires, elle a approfondi sa connaissance des problèmes de justice sociale en faisant du bénévolat pour des programmes sociaux locaux destinés aux personnes et aux familles : l'opération de collecte de vêtements d'hiver annuelle, le don de chaussures pour son école jumelée d'Inde et les campagnes de collecte de fonds par la vente de pâtisseries maison pour la banque alimentaire du Leadership Club de sa collectivité. Récemment, l'élève a vu un article de journal qui portait sur un refuge pour femmes et sur le fait que les familles qui y étaient hébergées avaient besoin d'articles personnels. L'élève a décidé de s'appuyer sur son expérience en bénévolat et en collecte de fonds pour développer ses compétences en activisme social en organisant un événement de collecte de fonds pour l'achat d'articles de toilette, de literie, de vêtements pour enfants et de jouets destinés au refuge.



Liens

Liens avec les compétences disciplinaires et le programme d'études

Éducation à la carrière – Évaluer les points forts et les compétences transférables que l'élève possède et déterminer les compétences qu'il faut développer ; collaborer avec l'enseignant-mentor ; entretenir des relations dans la communauté qui aideront l'élève à réaliser ses plans pour l'après-secondaire ; réfléchir sur les activités d'apprentissage et le développement des compétences essentielles ; se préparer aux étapes suivantes du parcours éducatif continu.

Justice sociale 12 – Explorer la complexité des questions de justice sociale au Canada et de leurs effets sur les personnes et les familles en poursuivant un effort de justice sociale au service des personnes et des familles.

Leadership des élèves – Travailler et effectuer des collectes de fonds pour des projets bénéficiant aux populations et aux organismes caritatifs de la collectivité ; organiser les activités d'autres bénévoles ; assurer une coordination avec des partenaires et des services de la collectivité.

Liens avec la communauté

Communauté scolaire
Administration municipale
Programmes locaux d'assistance sociale

Liens avec les principes d'apprentissage des peuples autochtones

L'apprentissage demande du temps et de la patience. En réfléchissant aux difficultés rencontrées pendant le processus, l'élève a pris conscience du fait que le changement véritable peut prendre du temps.

L'apprentissage est holistique, introspectif, réflexif, expérientiel et relationnel. En mobilisant les efforts au service d'une cause, l'élève a appris à quel point il est important de solliciter et d'inclure les autres. Elle a réfléchi aux manières de créer un environnement positif malgré les sentiments négatifs éprouvés par les bénévoles au service d'une cause de justice sociale lorsque les difficultés leur semblent insurmontables.

Liens avec les compétences essentielles

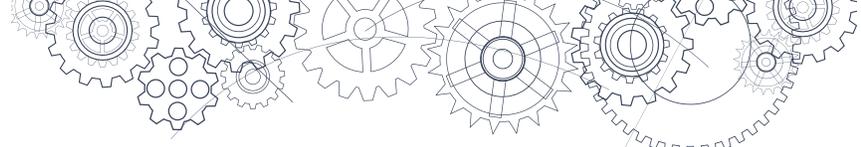
Communication – Établir des relations et interagir avec les autres ; mettre l'accent sur l'intention et l'objet de la communication ; acquérir et présenter de l'information.

Collaboration – Travailler en groupe ; favoriser l'interaction au sein du groupe ; fixer des buts communs.

Pensée critique et réflexion – Concevoir et développer ; réfléchir et évaluer.

Identité personnelle et culturelle positive – Reconnaître ses valeurs et ses choix personnels ; déterminer ses points forts et ses aptitudes.

Sensibilité et responsabilité à l'égard des questions sociales – Contribuer à la prospérité de la collectivité et respecter l'environnement ; forger des relations ; résoudre les problèmes.



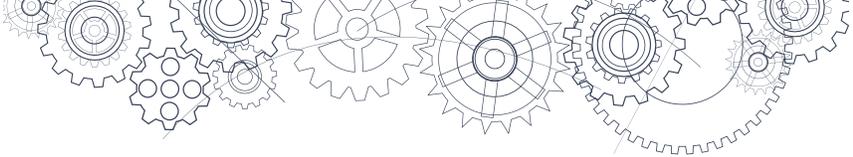
Processus : *Apprentissage par le service*

Exploration et interprétation du contexte

L'élève a pris contact avec la personne responsable du refuge pour femmes afin de lui communiquer son intention de faire une collecte de fonds. Elle a été informée que ce dont les résidentes du refuge ont le plus besoin, ce sont des vêtements pour enfants, des jouets et des denrées alimentaires. Tout en se disant ravie de cette idée, la préposée du refuge lui a expliqué qu'elle ne pourrait pas visiter le refuge pour des raisons de sécurité. Toute communication devrait passer par la directrice du refuge et se faire par téléphone. La directrice du refuge a accepté de conseiller l'élève et de lui fournir une rétroaction tout au long du processus.

Planification et application

- De concert avec la direction de l'école, l'élève a choisi une date pour la collecte de fonds et a recruté parmi les élèves des bénévoles qui l'aideraient à solliciter des fonds ce jour-là et les jours précédents.
- Comme elle n'avait pas de capital initial, l'élève est allée frapper aux portes des commerces locaux pour leur demander des dons d'articles à vendre aux enchères. De plus, elle a réussi à faire imprimer des affiches annonçant la collecte de fonds à diffuser dans la collectivité, à faire publier une annonce dans le journal local et à s'assurer l'usage d'un espace pour tenir l'événement – le tout à titre gracieux. (Elle avait déjà été autorisée à utiliser le gymnase de l'école, mais selon elle, l'autre espace, plus central, permettrait d'attirer un public plus large.)
- L'élève a élaboré et envoyé pour publication au journal une annonce avec les renseignements et les faits fournis par la responsable du refuge. Elle a aussi fait imprimer 50 affiches couleur.
- L'élève a pris les dispositions nécessaires pour avoir des tables et les faire arranger par les bénévoles.
- Elle a recueilli 80 dons auprès des commerces locaux et l'autorisation d'imprimer le nombre requis de feuillets d'enchère à l'école.
- La direction de l'école a offert d'entreposer les articles donnés dans un endroit sûr à l'école, et elle a sollicité parmi le personnel enseignant des volontaires pour assurer la surveillance de l'événement. L'élève quant à elle a pris des dispositions pour faire transporter tous les articles donnés jusqu'au lieu de l'enchère et elle a fait un plan pour faire don de tout article invendu.
- L'élève a élaboré un plan pour distribuer les articles et recueillir les fonds à la fin de la vente aux enchères silencieuse avec l'aide des autres élèves bénévoles, des enseignants surveillants et des parents ou tuteurs.
- L'élève a fait le nécessaire pour mobiliser et dynamiser son équipe de bénévoles en leur racontant l'histoire de certaines des familles utilisant le refuge, comme elles lui avaient été communiquées (en protégeant leur confidentialité) par la directrice du refuge. Elle a expliqué que les achats effectués grâce aux fonds recueillis par l'enchère auraient un effet immédiat. Elle a été agréablement touchée par l'enthousiasme général de son équipe de bénévoles ainsi que par le fait que certains d'entre eux ont décidé d'organiser, en même temps que l'enchère, une vente de thé et de pâtisseries maison et d'en verser les recettes au refuge.



Mise en œuvre

- Deux semaines avant la vente aux enchères, après en avoir obtenu l'autorisation, l'équipe de bénévoles a exposé les affiches dans des endroits très visibles. Le journal a publié l'annonce.
- Le matin de l'événement, l'élève et son équipe de bénévoles, accompagnés des enseignants surveillants et des parents ou tuteurs, ont organisé l'espace en y disposant les tables avec les articles donnés et les feuillets d'enchère, et la table pour le thé et les pâtisseries maison. Ils ont affiché un grand panneau devant la salle pour attirer les passants.
- En moins de trois heures, toutes les offres avaient atteint le prix minimum et tous les articles étaient considérés comme vendus.
- L'élève et son équipe de bénévoles ont alors séparé les articles en lots et, avec l'aide des enseignants surveillants et des parents ou tuteurs, ont communiqué avec tous les gagnants, recueilli les recettes et planifié le ramassage des articles.

Analyse et évaluation

- Après l'événement, l'élève a repris contact avec la directrice du refuge pour l'informer du montant recueilli et demander quels types d'articles seraient le plus utiles aux résidentes à l'heure actuelle.
- Bien que la collecte de fonds ait été un succès, l'élève s'est vite rendu compte que ses bienfaits seraient malheureusement limités dans le temps, car le refuge avait surtout besoin de biens non durables. Elle a peiné à trouver un autre moyen de financer le refuge à long terme. En fin de compte, après avoir obtenu l'assentiment du personnel administratif de l'école, elle a décidé d'installer, pour une durée indéterminée, un bocal de dons destinés au refuge. Elle a par ailleurs décidé de rester en contact avec la directrice du refuge même après la fin de ses études secondaires afin de coordonner la distribution des fonds recueillis par le biais de l'administration scolaire.

Communication

- L'élève a fait suivre la lettre de remerciements du refuge à son équipe d'élèves bénévoles. La lettre décrivait comment, pendant leurs moments de bouleversement et de stress, les femmes et les enfants vivaient une vie un peu plus confortable grâce aux dons recueillis.
- L'élève a rédigé et distribué des lettres de remerciements à tous les commerces et organisations de proximité qui s'étaient associés à l'événement par un don ou d'une autre manière. Cette lettre décrivait par ailleurs en détail les résultats de l'enchère et l'usage fait des fonds recueillis.
- Le journal local a publié un article mettant en valeur son initiative, le besoin que cette initiative tentait de combler et les efforts des bénévoles.
- L'élève a choisi d'utiliser cette expérience comme thème d'un essai qu'elle devait rédiger pour son cours English Studies 12. Elle y a parlé du développement de ses nouvelles compétences et de sa détermination à poursuivre un parcours d'activiste sociale et de meneuse.





Conseils aux enseignants-mentors

- Pour ce type d'apprentissage par le service, la reconnaissance des circonstances difficiles d'autrui et le respect absolu de la confidentialité sont d'une importance capitale. L'enseignant-mentor du cours LVPP peut devoir prendre contact avec les partenaires externes (dans ce cas, la directrice du refuge) pour déterminer la politique de communication en général et celle de communication des informations à l'élève et aux autres bénévoles en particulier.
- Il faut mettre en place des stratégies de prise en charge de tout élève chez lequel les questions délicates liées à la justice sociale et à l'apprentissage par le service risqueraient de susciter des émotions négatives ou traumatiques. À cette fin, il faut consulter le personnel responsable (direction, conseillers scolaires) ou les politiques pertinentes du conseil scolaire et de l'école.
- Envisagez de mettre à la disposition des élèves une lettre type, élaborée avec leur participation ou non, à utiliser dans leurs communications avec les partenaires externes et les services de proximité pour légitimer leur demande de dons et de soutien.
- Veiller à ce que les élèves sachent que l'apprentissage par le service peut être inclus dans leur dossier de candidature aux établissements postsecondaires, dans leurs demandes de bourses, ainsi que dans leurs CV et profils numériques aux fins de la recherche d'emploi.

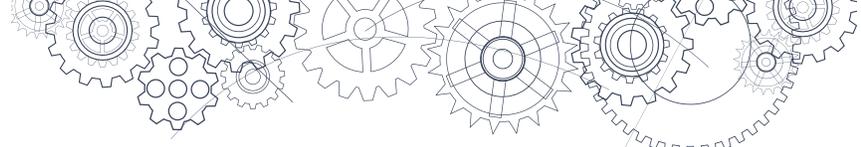
Autres ressources

- Conseillers scolaires et travailleurs de soutien à la jeunesse et à la famille
- Groupes de défense des intérêts et fournisseurs de services locaux
- Organismes de services aux victimes auprès des corps de police locaux

Évaluation formative

- Au début, l'enseignant-mentor du cours LVPP a distribué aux élèves un barème général pour l'évaluation des volets du projet de fin d'études, puis il s'est servi du barème pour structurer les conversations d'accompagnement et les réflexions des élèves sur leurs expériences. En outre, l'enseignant-mentor a orienté les conversations de contrôle de manière à faire parler les élèves de leurs progrès dans la poursuite de leurs objectifs d'apprentissage personnels.
- L'élève a collaboré de près avec la directrice du refuge, dont elle recevait régulièrement des conseils et des commentaires pendant la planification de l'événement. Agissant comme conseillère externe, la directrice a accepté de remplir un formulaire de rétroaction mis au point par l'enseignant-mentor du cours LVPP, qui le lui a fourni au début du processus, en même temps qu'une lettre d'introduction destinée à l'aider à formuler la rétroaction sur l'élève.
- L'élève a demandé à quelques-unes des entreprises s'étant associées à l'initiative de remplir une liste de contrôle indiquant les compétences dont elle avait fait preuve pendant la planification de l'événement. Deux des partenaires ont aussi accepté de rédiger des lettres de recommandation reconnaissant ses efforts. Elle prévoyait utiliser





ces documents pour étoffer différents dossiers de candidature dans le cadre de ses plans pour l'après-secondaire.

- L'élève a décidé d'utiliser son essai personnel du cours English Studies 12 comme preuve de son apprentissage pendant le cours LVPP, en y incluant une autoévaluation du développement de ses compétences essentielles.



Mise à l'honneur et célébration

Tous les finissants de cette communauté scolaire, au nombre d'environ 150, ont présenté leur parcours éducatif et les prochaines étapes de leur vie devant un auditoire formé d'employés de l'école, d'autres élèves et de membres de la collectivité présents sur invitation. Les élèves ont été divisés en groupes en fonction de l'objet ou du thème de leur projet de fin d'études, et les invités étaient assignés aux différents groupes selon les circonstances. Les élèves ont fait leurs présentations dans les différentes salles de classe, en prenant 15 à 20 minutes chacun. Ils étaient encouragés à parler, entre autres, de ce qu'ils ont appris pendant la réalisation de leur projet de fin d'études, des difficultés rencontrées, des succès obtenus et de leur développement sur le plan des compétences essentielles. Pour contribuer à l'évaluation d'ensemble du projet de fin d'études du cours LVPP, les enseignants chargés de la surveillance lors des présentations ont rempli un barème fourni par l'enseignant-mentor du cours LVPP demandant une rétroaction descriptive sur les aspects suivants : l'introspection, les acquis personnels et les plans pour les premières étapes de l'après-secondaire. L'enseignant-mentor du cours LVPP a utilisé ces barèmes remplis pour orienter ses entretiens individuels avec les élèves alors qu'ils l'aidaient à mettre au point leurs notes en tenant compte de tous les aspects du volet *Processus et produit* de leur projet de fin d'études.



Autoévaluation et analyse critique

Tout au long de ses conversations avec l'enseignant-mentor du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle (LVPP) et en travaillant sur le premier volet (*Autoévaluation et analyse critique*) de son projet de fin d'études (se reporter aux pages 15 à 20 du *Guide du programme Éducation à la carrière 10-12* pour plus d'informations sur les différents volets du projet de fin d'études), l'élève parlait souvent des bienfaits de ses exercices de pleine conscience sur sa capacité à prendre en charge son stress et son anxiété. Comme ce sujet semblait l'intéresser tout particulièrement, son enseignant-mentor lui a proposé de réfléchir aux façons d'exploiter cette connaissance pour réaliser le volet *Processus et produit* de son projet de fin d'études.



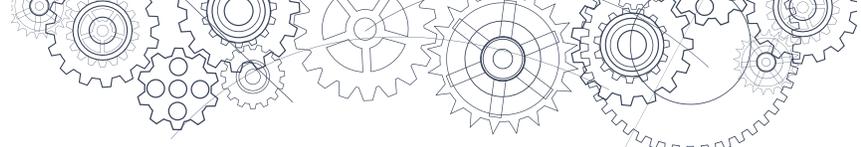
Processus et produit

Objectif d'apprentissage : Acquérir plus d'assurance lors des présentations devant de petits groupes d'élèves.

Objet du service : Accroître la pleine conscience et le bien-être.

Contexte

Afin de prendre encore plus d'assurance lors des présentations devant de petits groupes, l'élève a décidé de joindre sa connaissance des exercices de pleine conscience à ses expériences en santé mentale pour suivre un processus d'*apprentissage par le service* en travaillant avec d'autres élèves qui s'intéressaient à ce sujet. Après avoir découvert les exercices de pleine conscience grâce aux ateliers en petits groupes menés par le conseiller scolaire, l'élève a trouvé qu'ils lui étaient utiles pour réduire son stress au quotidien et soulager certains de ses symptômes d'anxiété. Le conseiller était d'accord avec le souhait de l'élève de faire part de son savoir à ses pairs, et il l'a aidée à formuler le récit de son combat contre l'anxiété sans nuire à sa sécurité personnelle. Le conseiller l'a aussi aidée à décrire et à montrer les exercices de pleine conscience qui s'étaient avérés efficaces pour elle. L'élève a mené plusieurs séances pendant une série d'ateliers qu'elle et son conseiller ont mis au point pour les élèves de 9^e et 10^e année qui avaient du mal à combattre leur stress. Ces ateliers ont eu lieu pendant la Semaine de la santé mentale. Pour préparer l'élève à cette occasion de faire preuve de ses qualités d'animatrice, le conseiller lui a donné des conseils sur l'exécution de ses séances de pleine conscience. En outre, l'élève et le conseiller ont répété des jeux de rôles avant les séances, et le conseiller a accepté de se rendre disponible pendant les séances pour lui offrir un soutien affectif, à elle comme aux jeunes participants, si le besoin s'en faisait sentir.



Liens

➔ **Liens avec les compétences disciplinaires et le programme d'études**

Éducation à la carrière – Évaluer les points forts et les compétences transférables que l'élève possède et déterminer les compétences qu'il faut développer ; collaborer avec l'enseignant-mentor ; entretenir des relations dans la communauté qui aideront l'élève à réaliser ses plans pour l'après-secondaire ; réfléchir sur les activités d'apprentissage et le développement des compétences essentielles ; se préparer aux étapes suivantes du parcours éducatif continu.

Éducation physique et sanitaire, santé mentale et bien-être – Évaluer et expliquer les stratégies promouvant le bien-être mental ; créer des stratégies pour bien réagir aux changements physiques, affectifs et sociaux de la puberté et de l'adolescence, puis évaluer ces stratégies ; développer les habiletés nécessaires pour maintenir des relations saines et répondre aux conflits interpersonnels.

➔ **Liens avec la communauté**

Communauté scolaire

Centre de loisirs communautaire

➔ **Liens avec les principes d'apprentissage des peuples autochtones**

L'apprentissage est holistique, introspectif, réflexif, expérientiel et relationnel. L'élève a été en mesure de réfléchir à ses propres difficultés, d'apprécier le soutien de son conseiller scolaire et la pratique de stratégies de pleine conscience, puis de transmettre aux autres ce qu'elle avait reçu.

L'objet ultime de l'apprentissage est la promotion du bien-être de la personne, de la famille, de la collectivité, de la terre, des esprits et des ancêtres : L'élève a reconnu l'importance des exercices de pleine conscience pour son bien-être personnel et le but principal de l'apprentissage : le bien-être. Elle a choisi d'aider d'autres élèves vivant les mêmes difficultés à apprendre à gérer leur stress et à promouvoir leur propre bien-être.

➔ **Liens avec les compétences essentielles**

Communication – Établir des relations et interagir avec d'autres ; acquérir et présenter l'information.

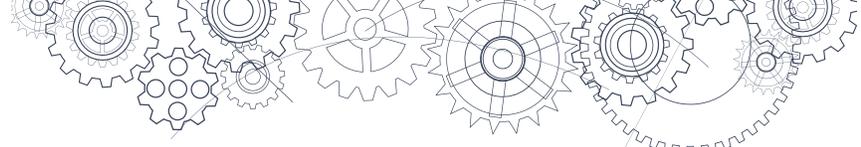
Collaboration – Travailler en groupe ; promouvoir les interactions au sein du groupe.

Pensée critique et réflexion – Concevoir et développer ; réfléchir et évaluer.

Identité personnelle et culturelle positive – Reconnaître ses forces et ses aptitudes personnelles.

Conscience de soi et responsabilité personnelle – Accroître l'autodiscipline ; être bien dans sa peau.

Sensibilité et responsabilité à l'égard des questions sociales – Contribuer à la prospérité de la collectivité et respecter l'environnement.



Processus : *Apprentissage par le service*

Exploration et interprétation du contexte

L'élève a cerné son public comme étant celui des 9^e et 10^e années qui se sentent stressés et dépassés ou qui ont besoin de faire une pause en s'éloignant des facteurs de stress (examens, cadres de vie bruyants et animés, difficultés à la maison), sur la base des commentaires généraux du conseiller. L'élève a alors développé les grandes questions d'exploration suivantes pour structurer ses réflexions :

- Comment l'acte de prendre un petit moment pour s'exercer à la pleine conscience peut-il diminuer le stress des élèves et augmenter leur sentiment de bien-être ?
- Au fil de ce processus, de quelle manière mes expériences m'ont-elles aidée à prendre plus d'assurance pour m'adresser à de petits groupes ?

Par le biais de recherches en ligne et de conversations avec un membre de la communauté scolaire qui enseignait et pratiquait la pleine conscience, l'élève a appris des manières d'animer de petits groupes et de transmettre les techniques de la pleine conscience à d'autres élèves pendant la Semaine de la santé mentale.

Planification et application

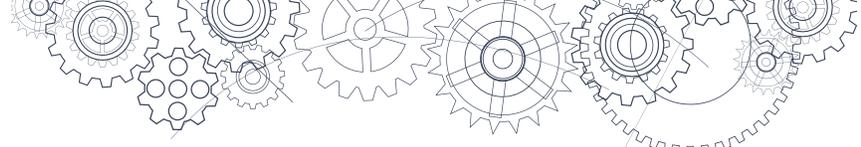
L'élève a consulté différentes ressources en ligne au sujet de la pleine conscience et des jeunes, notamment sur les techniques de respiration et les exercices de pleine conscience rapides et faciles.

Elle a aussi collaboré avec le conseiller scolaire pour planifier des séances d'atelier, coordonner la réservation de salles de classe et programmer les séances. Après avoir mis de l'ordre dans ses idées, elle a informé le conseiller de ses plans pour sa présentation, et ils ont répété, au moyen de jeux de rôles, son plan pour l'animation des ateliers. Le conseiller et l'élève étaient d'accord pour offrir les séances pendant la Semaine de la santé mentale.

L'élève a fait la promotion de ses séances en créant des affiches et en les distribuant partout à l'école. Le conseiller a accepté de recommander les séances à des élèves qui pourraient en bénéficier et à en informer les autres enseignants lors de la prochaine réunion du personnel, au cas où ils connaîtraient des élèves souhaitant participer. À l'approche de la Semaine de la santé mentale, l'élève a également pris les dispositions nécessaires pour que la série d'ateliers soit annoncée sur le système de sonorisation et le site Web de l'école.

Mise en œuvre

Au cours des séances offertes dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, l'élève a fait part de ses expériences personnelles et de ses connaissances, et elle a guidé les participants dans différents exercices de pleine conscience, dont un consistant à appliquer une méthode de respiration en quatre temps. Elle a créé un espace calme et propice au bien-être en faisant jouer une musique de fond douce, en tamisant les lumières et en faisant asseoir les participants en cercle. À la fin de chaque séance, l'élève a demandé aux participants de lui faire part, de manière anonyme, de leurs commentaires sur leur participation à la séance, en remplissant des feuilles de sondage d'opinion et en les déposant dans une boîte à la sortie.



➔ **Analyse et évaluation**

L'élève a passé en revue, en collaboration avec le conseiller scolaire, les commentaires laissés sur les feuilles de sondage. Ensemble, ils ont synthétisé les principaux thèmes à transmettre à son enseignant-mentor du cours LVPP et à inclure dans la présentation de son projet de fin d'études.

➔ **Communication**

L'élève a fait part à son enseignant-mentor et à ses camarades du cours LVPP d'une synthèse des commentaires reçus qu'elle avait rédigée avec son conseiller scolaire. Elle a aussi parlé des enseignements qu'elle avait tirés de ses réflexions sur son assurance nouvellement acquise. Elle s'est dite satisfaite de ses progrès et des résultats des séances, et elle a décidé d'inclure ces résultats et une partie de son savoir sur les exercices de pleine conscience dans la présentation de son projet de fin d'études.

Conseils aux enseignants-mentors

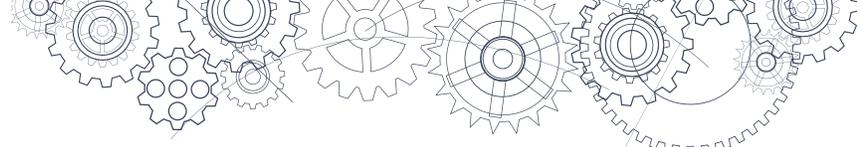
En travaillant sur le terrain délicat de la santé mentale, il est important d'anticiper et d'atténuer les facteurs déclenchants des émotions fortes pour certains élèves. Dans ce cas, le conseiller scolaire a joué un rôle essentiel, autant dans le soutien de l'élève à l'égard de l'élaboration de son projet de fin d'études que dans le soutien et la supervision des participants pendant les séances de pleine conscience.

Autres ressources

- [Semaine de la santé mentale](#)
- [Santé mentale des ados](#) (en anglais)
- [La respiration consciente \(bien-être mental\)](#)
- [La pleine conscience pour les ados](#) (en anglais)
- [Écoles conscientes](#) (en anglais)

Évaluation formative

- Dans ce cours de LVPP, les élèves créent de concert avec leur enseignant-mentor un barème d'autoévaluation sur la base de certains critères généraux liés aux processus du projet de fin d'études et de certains critères propres aux objectifs d'apprentissage personnels de chacun. Dans ce cas, les critères étaient liés au processus que l'élève a suivi pendant son apprentissage par le service et à son objectif : acquérir plus d'assurance dans ses présentations devant de petits groupes.
- Tous les élèves ont réfléchi à leur progrès dans les objectifs d'apprentissage, notamment à leurs réussites et aux difficultés surmontées, au moins une fois par semaine sous la forme d'un journal. Ils ont cherché dans ce journal des informations importantes sur eux-mêmes et sur leurs plans pour l'après-secondaire à communiquer pendant la semaine de présentation des projets de fin d'études de leur école.
- L'élève avait demandé que ses participants remplissent des feuilles de sondage à la sortie pour lui faire part de leurs commentaires au sujet des séances de pleine



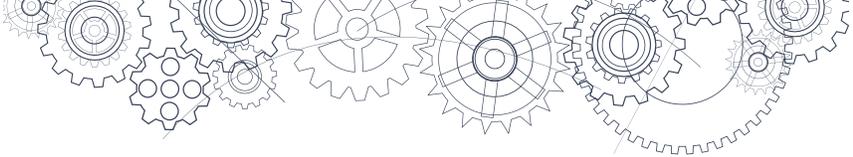
conscience. Pour aider à structurer ce genre de commentaires de manière à ce qu'ils soient centrés sur les qualités et à ce qu'ils soient constructifs et respectueux, il est conseillé que l'enseignant-mentor aide les élèves à mettre au point des outils d'évaluation de leurs pairs.



Mise à l'honneur et célébration

Pendant la semaine de présentation des projets de fin d'études de l'école, l'élève a décrit de quelle manière son expérience d'apprentissage par le service a influencé son parcours éducatif et le développement de ses compétences essentielles. L'élève a également mentionné les commentaires des participants aux séances, notamment ce qui a bien fonctionné et ce qu'elle pourrait essayer de faire différemment la fois suivante. Pour montrer de quoi elle parlait, elle a guidé l'assistance dans le même exercice de respiration qu'elle avait essayé avec les participants lors des séances.

L'élève a fait sa présentation devant un petit groupe composé de quelques élèves, de l'enseignant-mentor du cours LVPP, du conseiller scolaire et d'autres enseignants intéressés. L'élève a voulu inviter à sa présentation quelques-uns de ses enseignants du primaire ; deux qui ont pu y assister se sont dits impressionnés par son assurance de jeune adulte.



ANNEXE B

Volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*

Le but du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* du cours *Liens avec la vie personnelle et professionnelle* (LVPP) consiste à offrir des possibilités d'apprentissage par l'expérience qui tiennent compte des centres d'intérêt, des passions et des objectifs postsecondaires des élèves. Selon le programme du cours LVPP, le volet vise également à accroître ou approfondir l'exposition des élèves aux possibilités de carrière et de vie. La présente annexe a été élaborée dans le but d'apporter des précisions et une orientation à l'égard des diverses options du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* qui existent à l'extérieur du contexte scolaire.

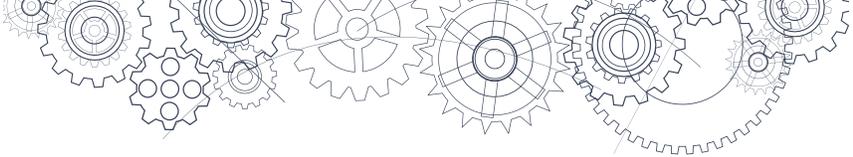
Expériences de travail utiles pour le volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* du cours LVPP

Le volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* peut avoir lieu avant ou pendant le cours *Liens avec la vie personnelle et professionnelle* (LVPP). Le volet doit tenir compte des besoins et des centres d'intérêt de l'élève, et il doit établir des liens avec les plans postsecondaires. Par conséquent, les possibilités d'apprentissage par l'expérience sont sélectionnées par l'élève plutôt que dictées par l'enseignant, et elles devraient donner lieu à une réflexion permanente fondée sur les objectifs d'apprentissage ciblés de l'élève, à l'appui de son apprentissage continu. Ainsi, le volet peut constituer une occasion clé pour les élèves de continuer à prendre en charge et à développer leur rôle d'apprenants à vie dans leur passage vers la vie adulte, tout en établissant des liens communautaires positifs liés à leurs choix postsecondaires.

À partir du moment où les élèves ont appris à établir des liens avec la vie personnelle et professionnelle, ils sont en meilleure position dans leur programme du secondaire deuxième cycle pour déterminer et consolider leurs choix futurs, dans le cadre de leur plan postsecondaire personnel. Guidés par leur enseignant-mentor, les élèves peuvent proposer des activités d'apprentissage par l'expérience qu'ils ont exercées dans le passé et les justifier comme étant liées à leurs objectifs postsecondaires personnels. Ils peuvent s'appuyer sur ces expériences passées pour orienter et préciser leur réflexion personnelle, planifier leurs choix de carrière et de vie, ainsi que pour enrichir les conversations qu'ils tiennent sur l'établissement de leurs objectifs. Toutefois, sachez que le fait de déterminer avant la participation au cours LVPP si les emplois, les activités de bénévolat ou les services communautaires rémunérés ou non seront pertinents en tant qu'option d'exploration en vue du choix de carrière et de vie de l'élève n'est pas recommandé, car cette détermination compromet l'intention personnelle du volet et du lien essentiel de celui-ci au développement significatif des choix de carrière et de vie de l'élève au début de sa vie adulte. Il faudrait plutôt que l'élève en détermine la pertinence et l'admissibilité pendant qu'il suit le cours LVPP, en s'appuyant sur l'orientation de l'enseignant-mentor, afin d'assurer l'établissement de liens clairs aux centres d'intérêt et aux objectifs postsecondaires personnels de l'élève, de même que pour faciliter le soutien du mentor au développement significatif des choix de carrière et de vie de l'élève.

Voici certaines des possibilités qui peuvent être prises en considération pour le volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*, selon les liens établis avec les centres d'intérêt et les objectifs postsecondaires personnels des élèves :



- 
- Une expérience de travail antérieure ou en cours, rémunérée ou non ;
 - Des activités de bénévolat ou des services communautaires ;
 - Le programme Expérience de travail 12 A-B ;
 - Le programme Jeunes au travail dans les métiers 11-12 ;
 - L'apprentissage du leadership ou du service ;
 - Le travail sur le terrain, l'entrepreneuriat et les projets centrés sur un centre d'intérêt approfondi.

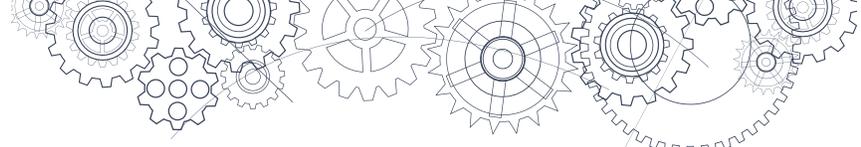
Placements non scolaires pour du travail rémunéré et non rémunéré, bénévolat et services communautaires en tant qu'options pour le volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*

Pour les élèves qui choisissent une expérience de travail rémunérée ou non, une activité de bénévolat ou un placement pour des services communautaires en tant qu'option du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*, l'arrêté ministériel sur l'expérience de travail ([Ministerial Order 237/11](#)), la politique sur les exigences visant l'expérience de travail ou les services communautaires du secondaire deuxième cycle, l'arrêté sur l'indemnisation des accidents de travail ([Workers' Compensation Coverage Order](#)) et l'arrêté sur l'indemnisation des accidents de travail pour les écoles indépendantes ([Independent School Workers' Compensation Coverage Order](#)) décrivent les exigences à respecter par les conseils scolaires et les écoles indépendantes pendant et après les placements. Veuillez consulter la figure 4 pour une liste des liens vers ces documents (tous en anglais).

Au moment de satisfaire aux exigences établies dans les arrêtés et la politique, les équipes des écoles secondaires et les conseils scolaires peuvent établir leur planification de façon à profiter des pratiques déjà en place afin d'appuyer les placements faits à l'extérieur du contexte scolaire. Par exemple, si le choix de placement d'un élève correspond à des placements similaires déjà en place pour d'autres élèves dans les programmes Expérience de travail ou Jeunes au travail dans les métiers, la documentation portant sur les visites des lieux de travail peut être reproduite d'un placement à l'autre, en conservant des copies dans les dossiers des élèves. En outre, le suivi des tâches peut être coordonné d'un secteur de programme à l'autre, ce qui élimine la nécessité d'une seconde série de visites aux lieux de travail. Ainsi, l'approche collaborative entre les secteurs d'apprentissage peut permettre le soutien de divers choix du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* et des exigences connexes de la politique, ainsi que l'alignement des efforts sur les centres d'intérêt, les besoins et les objectifs postsecondaires des élèves.

Participation des élèves

Les élèves peuvent participer à des possibilités d'apprentissage par l'expérience en dehors du contexte scolaire. Ils peuvent de plus s'entraîner à mieux connaître les procédures et les protocoles que l'on retrouve dans un grand nombre de sites liés au choix de carrière et de vie, en aidant à déterminer, à remplir ou à solliciter la documentation requise avant la mise en œuvre des placements. Toutefois, certaines exigences ne se prêtent pas facilement à la participation des élèves. Vous trouverez ci-après une liste partielle des exigences pour lesquelles les élèves peuvent aider. Nous encourageons les enseignants à prendre connaissance, avec leurs élèves, des exigences de WorkSafeBC et du Ministère, et à élaborer avec leurs élèves un plan qui permettra de mieux répondre à tous les critères.



Activités ou responsabilités possibles des élèves

- Prendre contact avec des employeurs potentiels pour des possibilités d'exploration en vue du choix de carrière et de vie.
- Négocier le nombre d'heures de travail et assurer le suivi de ces heures.
- Demander une lettre d'autorisation à WorkSafeBC.
- Remplir le formulaire d'entente de WorkSafeBC pour un programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie (voir la figure 1).
- Remplir une liste de vérification pour la sécurité du lieu de travail.

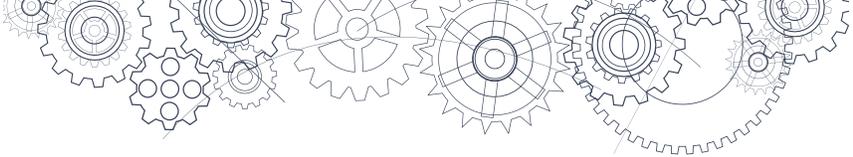
Responsabilités des enseignants, des écoles et des conseils scolaires

Comme il a été mentionné ci-dessus, la section qui suit décrit une partie des exigences auxquelles les conseils scolaires et les écoles indépendantes doivent satisfaire avant, pendant et après les placements. Veuillez consulter la figure 4 pour une liste des liens vers les arrêtés et les politiques mentionnés dans le présent document.

- Conformément à l'arrêté sur l'expérience de travail, travailler avec le conseil scolaire ou l'école en vue d'élaborer des lignes directrices visant la conduite, la supervision, l'évaluation et la participation des élèves engagés dans un travail non rémunéré, une activité de bénévolat ou des services communautaires.
- Aider les élèves qui choisissent de participer à une expérience de travail, à une activité de bénévolat ou à des services communautaires à trouver des placements adéquats.
- Vérifier si l'employeur a des employés, s'il est inscrit à WorkSafeBC et s'il est en règle avec WorkSafeBC.
- Recueillir et vérifier les signatures requises sur le *Formulaire d'entente pour le programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie*.
- Fournir, à l'école, l'orientation requise en matière de sécurité.
- S'assurer que l'orientation en matière de sécurité a bien été donnée à l'école et que la liste de vérification sur la sécurité du lieu de travail remplie par l'élève a bien été signée.
- Assurer un suivi des élèves pendant les placements, y compris le suivi continu des questions liées à la sécurité.

Confirmation de la couverture de WorkSafeBC

Les élèves qui choisissent une option du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*, notamment une expérience de travail non rémunérée, une activité de bénévolat ou des services communautaires, peuvent bénéficier de la protection de WorkSafeBC en tant que « travailleurs de la Couronne », sous réserve que leur placement ait été autorisé par le Ministère à un lieu de travail standard, et **sous réserve que toutes les exigences soient satisfaites**, conformément à l'arrêté ministériel sur l'expérience de travail ([Ministerial Order 237/11](#)), de même qu'à la politique sur les liens avec la vie personnelle et professionnelle et sur la protection offerte par WorkSafeBC ([Career-Life Connections and WorkSafeBC Coverage Policy](#), en anglais). En cas d'accident sur le lieu de travail dans le cadre d'un placement autorisé par le Ministère, WorkSafeBC fournit une



indemnité- et des prestations pour des soins de santé et des services de réadaptation, selon les mêmes conditions que pour tout autre travailleur.

Placements non rémunérés

La protection fournie aux « travailleurs de la Couronne » est disponible pour les élèves âgés d'au moins 14 ans qui participent ou ont participé à un placement non rémunéré autorisé et surveillé par l'école, à un **lieu de travail standard**, tel qu'il est documenté dans le *Formulaire d'entente pour le programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie* (voir le spécimen à la figure 1) ou dans un formulaire d'entente pour un programme d'expérience de travail. Le *Formulaire d'entente pour le programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie* doit être rempli et signé avant le début du travail de l'élève.

Pour les expériences de travail non rémunérées, les activités de bénévolat et les services communautaires antérieurs, les élèves doivent fournir à leur enseignant-mentor du cours LVPP le *Formulaire d'entente pour le programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie* (voir le spécimen à la figure 1) dûment rempli ou un autre formulaire d'entente pour un programme d'expérience de travail. Consultez la politique sur les liens avec la vie personnelle et professionnelle et sur la protection offerte par WorkSafeBC ([Career-Life Connections and WorkSafeBC Coverage Policy](#)) pour en savoir plus.

La protection de WorkSafeBC offerte aux « travailleurs de la Couronne » **n'est pas** disponible pour les élèves qui travaillent à un lieu de travail non standard (veuillez consulter le [Guide du programme des cours d'expérience de travail autorisés par le Ministère](#) pour en savoir davantage sur les lieux de travail standards et non standards).

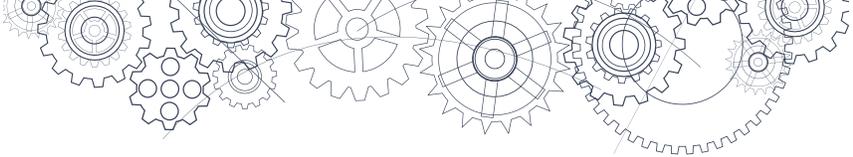
Pour tous les placements non rémunérés (expérience de travail, bénévolat ou services communautaires), le personnel du conseil scolaire doit confirmer et documenter dans le dossier de l'élève que l'employeur est inscrit à WorkSafeBC et qu'il est en règle avec l'organisation afin d'assurer l'admissibilité des élèves à titre de « travailleur de la Couronne ». Une lettre d'autorisation de WorkSafeBC ([WorkSafeBC Clearance Letter](#)) que l'on peut demander dans le site Web de WorkSafeBC, fournit une telle confirmation. ([Demander une lettre d'autorisation, en anglais](#)).

Le personnel du conseil scolaire doit également confirmer et documenter que l'entente de placement n'a pas été passée avec un travailleur autonome qui n'est inscrit à WorkSafeBC que pour une protection personnelle facultative, mais bien qu'elle ait été passée avec un employeur inscrit à WorkSafeBC comme ayant des employés. Lorsque ces exigences ne sont pas satisfaites, les élèves ne sont pas protégés en tant que « travailleurs de la Couronne ». Étant donné que les lettres d'autorisation ne fournissent pas cette information, les enseignants ou le personnel du conseil scolaire doivent vérifier l'information directement auprès de l'employeur.

Ce sont les conseils scolaires et les écoles indépendantes qui définissent le terme « services communautaires » et qui déterminent les placements bénévoles et communautaires adéquats.

Placements rémunérés

Les élèves qui sont soutenus et surveillés par le conseil scolaire et qui souhaitent appliquer les heures travaillées lors d'un emploi rémunéré en cours ou passé pour satisfaire à l'exigence des 30 heures ou plus du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* doivent montrer qu'ils travaillent ou travaillaient à un lieu où la protection de WorkSafeBC est ou était offerte au moment de leur emploi, conformément à la politique sur l'exigence du diplôme pour l'expérience de travail



ou les services communautaires (en anglais) et à la politique sur les liens avec la vie personnelle et professionnelle et sur la protection offerte par WorkSafeBC ([Career-Life Connections and WorkSafeBC Coverage Policy](#), en anglais). Ces élèves doivent également montrer que la protection offerte par WorkSafeBC leur était fournie pendant la période où ils ont travaillé. La protection offerte par WorkSafeBC pour toute expérience de travail rémunérée doit être fournie par l'employeur. Elle ne sera pas fournie par la province. Pour les placements en cours, le personnel du conseil scolaire doit inclure une documentation à l'appui, notamment une [lettre d'autorisation de WorkSafeBC](#) dans le dossier de l'élève.

En outre, le personnel du conseil scolaire doit, pour les élèves qui utilisent un emploi rémunéré en cours :

- fournir l'orientation à l'école et sur place requise en matière de sécurité (voir ci-après) ;
- confirmer officiellement l'identité de l'employeur de l'élève dans le *Formulaire d'entente pour le programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie* (voir le spécimen à la figure 1).

Ces exigences doivent être satisfaites et documentées avant le début du travail de l'élève.

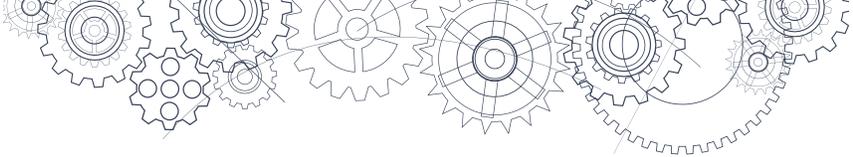
Le [Guide du programme des cours d'expérience de travail autorisés par le Ministère](#) et la figure 6, *Comprendre l'indemnisation des accidents du travail pour les élèves des écoles secondaires de la C.-B. qui participent à un programme de travail-études ou d'expérience de travail non rémunéré* fournissent des renseignements supplémentaires sur la protection offerte par WorkSafeBC pour les placements rémunérés et non rémunérés.

Autres exigences de WorkSafeBC visant les placements non rémunérés

Prestation à l'école d'une orientation en matière de sécurité

Avant que les élèves commencent leur période de 30 heures ou plus dans le cadre du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* sous forme de travail non rémunéré, de bénévolat ou de services communautaires, les enseignants ou le personnel du conseil scolaire doivent fournir aux élèves, à l'école, une orientation en matière de sécurité axée sur le placement ou sur le secteur d'activité qui porte sur les connaissances, les pratiques et les problèmes généraux liés à la sécurité en milieu de travail. L'orientation à l'école pourrait porter sur les points ci-après :

- De WorkSafeBC, [Student WorkSafe 10-12: Resource for Teachers](#) (en anglais)
- [Placements de travail pour les élèves : Guide d'évaluation de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail](#) (en anglais)
- Règlement 3.12 de WorkSafeBC : [Le droit de refuser un travail dangereux](#) (en anglais)
- Règlement 3.22 de WorkSafeBC : [Définitions](#) (en anglais)
- Règlement 3.23 de WorkSafeBC : [Orientation et formation des travailleurs jeunes ou nouveaux](#) (en anglais)

- 
- Règlement 3.24 de WorkSafeBC : [Orientation et formation supplémentaires](#) (en anglais)
 - Règlement 3.25 de WorkSafeBC : [Documentation](#) (en anglais)
 - L'[Employment Standards Act](#) et [ses règlements](#) (en anglais), qui fixent les normes minimales pour les salaires et les conditions de travail dans la plupart des lieux de travail, et qui décrivent les droits et les responsabilités des employés au travail.

Remplir le Formulaire d'entente pour un programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie (placements rémunérés et non rémunérés)

Le personnel du conseil scolaire, l'élève et l'employeur doivent signer le *Formulaire d'entente pour le programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie* (figure 1). Le Formulaire confirme que l'employeur va assurer la supervision de l'élève pendant le placement et établit les conditions du placement, y compris le ou les emplacements du lieu de travail, de même que les dates et les heures de travail prévues du placement.

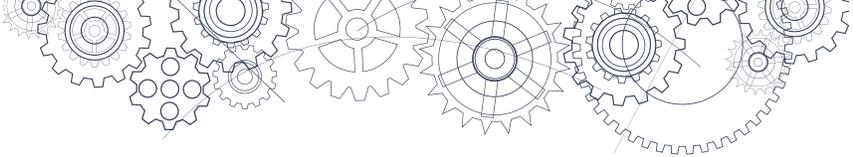
Pour certains placements, en particulier ceux qui donnent lieu à des activités de bénévolat pour des groupes communautaires, il pourrait être inutile ou déplacé d'établir un horaire de travail. Dans ces cas-là, le dossier de l'élève doit décrire le processus que suit l'élève pour connaître les dates, les heures et les emplacements des possibilités de bénévolat, plus les dates et les heures de bénévolat dès qu'elles sont connues ou que les activités de bénévolat ont eu lieu. Le *Formulaire d'entente pour le programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie* peut indiquer que l'horaire de travail du placement est variable. Il peut également indiquer une vague fourchette d'heures de travail possibles (p. ex. de 8 h à 21 h).

Remarque : Le Formulaire daté et signé doit être conservé par le personnel du conseil scolaire aux fins de la protection offerte par WorkSafeBC. Il est recommandé d'obtenir la signature des parents ou des tuteurs pour tous les placements.

Prestation d'une orientation en matière de sécurité sur les lieux de travail (placements rémunérés et non rémunérés)

L'employeur d'un élève qui participe à un placement de travail dans le cadre du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* doit fournir à l'élève une orientation sur place en matière de sécurité. L'orientation doit porter sur les précautions particulières au type et au lieu de travail que l'élève doit prendre. L'orientation doit avoir lieu avant le début des activités de travail de l'élève, et celui-ci et l'employeur doivent remplir une liste de vérification sur la sécurité au travail afin de confirmer la tenue de l'orientation (voir la figure 2 pour un spécimen de liste de vérification sur la sécurité au travail et consulter le document [Student Work Placement: Guide for Assessing Workplace Health and Safety](#) [guide d'évaluation de la santé et de la sécurité au travail pour les placements de travail des élèves]).

Le personnel du conseil scolaire doit inclure la liste de vérification sur la sécurité au travail dans le dossier de l'élève en tant que document d'orientation. L'employeur pourrait utiliser la liste de vérification en tant que document de référence pour la conduite de l'orientation sur place. Les élèves qui ont terminé ou sont sur le point de terminer le cours *Expérience de travail 12A* ou *12B*, ou encore le cours *Jeunes au travail dans les métiers 11* ou *12*, qui ont rempli une liste de vérification sur la sécurité au travail et qui souhaitent appliquer les heures travaillées lors de leur



placement au volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* peuvent utiliser leur liste de vérification. Assurez-vous d'inclure la documentation versée dans le dossier de l'élève qui indique que l'orientation sur place en matière de sécurité au travail a eu lieu et d'indiquer l'emplacement de la liste de vérification.

Dans les cas où un employeur ou un emplacement offre aux élèves une nouvelle possibilité de placement dans le cadre du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*, le personnel du conseil scolaire et l'employeur doivent également examiner le lieu de travail d'un point de vue de la sécurité en général, par le truchement de visites sur place (lorsque c'est possible) et de discussions avec l'employeur ou avec le superviseur immédiat de l'élève. L'objet des visites et des discussions est d'en arriver à la conclusion que le lieu de travail est sécuritaire et qu'il ne donnera pas lieu à une exploitation ou à du harcèlement. Le personnel du conseil scolaire doit inclure la documentation de cet examen général de la sécurité dans le dossier de l'élève (voir la figure 3 pour un spécimen de formulaire d'inspection du lieu de travail et consulter le document [Student Work Placement: Guide for Assessing Workplace Health and Safety](#) [guide d'évaluation de la santé et de la sécurité au travail pour les placements de travail des élèves]).

Dans le cadre de l'orientation sur place en matière de sécurité au travail, nous recommandons aux élèves de poser des questions au superviseur du lieu de travail sur la sécurité du lieu. Voici certaines des questions suggérées par WorkSafeBC :

- Quels sont les risques liés à mon travail ? Que fera-t-on pour me protéger contre ces risques ?
- Y a-t-il des dangers sur les lieux de travail (comme du bruit ou des produits chimiques) que je devrais connaître ? Quelles sont les mesures adéquates que je devrais prendre pour réduire ou éliminer ces dangers ?
- Dois-je porter un équipement de sécurité ? Qui est chargé de me fournir cet équipement ?
- Vais-je recevoir une formation sur les procédures d'urgence pour des événements comme un incendie ou un déversement de produits chimiques ?
- Où se trouve le matériel d'urgence, notamment les extincteurs et les trousse de premiers soins ?
- Quels sont mes droits et mes responsabilités relativement à la santé et la sécurité au travail ?
- À qui puis-je adresser mes questions sur la santé et la sécurité au travail ?
- Quelle est la procédure à suivre en cas de blessure sur les lieux de travail ?
- Qui est le préposé ou la préposée aux premiers soins ? Comment puis-je joindre cette personne ?
- Vais-je travailler seul ou avec un superviseur ?
- Quels types de machinerie, d'équipement ou d'outils électriques vais-je devoir utiliser ? Vais-je bénéficier d'une formation sur leur utilisation ?





Normes de placement dans le cadre du volet Exploration en vue du choix de carrière et de vie pour les employeurs

Pour assurer l'efficacité d'un placement, les superviseurs des lieux de travail doivent fournir à l'élève :

- un milieu de travail et d'apprentissage sûr ;
- une orientation en matière de sécurité et une formation axées sur les particularités du lieu de travail, avant le début de tout travail ;
- une orientation portant sur les heures de travail, les pauses, le code vestimentaire et les attentes de l'employeur (y compris les attentes liées à l'exploitation et au harcèlement).

Le personnel du conseil scolaire pourrait encourager les employeurs à consulter le document [Sample Young or New Worker Orientation Checklist](#) (exemple de liste de vérification sur [l'orientation des travailleurs jeunes ou nouveaux](#)).

Les enseignants ou le personnel du conseil scolaire doivent communiquer directement avec les élèves afin d'assurer la prise en charge des préoccupations des élèves concernant les placements, **notamment les inquiétudes liées à la santé et la sécurité**, ainsi que la résolution de tout problème dans l'intérêt supérieur des élèves et des employeurs.

Déclaration des blessures à WorkSafeBC

Il est essentiel d'assurer un suivi pour chaque accident qui se produit au travail, quelle que soit sa gravité, et de transmettre un rapport à WorkSafeBC. Il appartient au conseil scolaire d'informer les élèves participants et les superviseurs des lieux de travail sur la procédure de déclaration des blessures subites par les élèves dans les placements. À titre de référence, le [Rapport de l'employeur pour blessure ou maladie professionnelle](#), qui est disponible en ligne, et la figure 5 fournit un aperçu de la procédure de déclaration des accidents et des blessures qui ont lieu au travail.

Sécurité permanente des élèves

Pendant les placements de travail, des événements et des circonstances peuvent parfois entraîner des répercussions socio-émotionnelles négatives sur les élèves. Il est de plus en plus évident qu'une exposition à l'intimidation et au harcèlement au travail peut avoir des conséquences graves. L'intimidation et le harcèlement au travail peuvent prendre diverses formes, notamment la violence verbale, les attaques personnelles et d'autres comportements intimidants ou humiliants.

WorkSafeBC a élaboré des politiques sur la santé et la sécurité au travail, [Occupational Health and Safety \(OHS\) policies](#) (en anglais), qui définissent l'intimidation et le harcèlement et qui expliquent les responsabilités des employeurs, des superviseurs et des travailleurs en vue de prévenir et de régler les problèmes liés à l'intimidation et au harcèlement.

WorkSafeBC a également élaboré une trousse d'outils contre l'intimidation et le harcèlement, [Bullying and Harassment Prevention Toolkit](#) (en anglais), qui aide les parties au travail à assumer leurs responsabilités juridiques, telles que décrites dans les politiques sur la SST. La trousse d'outils fournit de l'information, des outils de formation et des modèles que les employeurs peuvent adapter pour répondre à leurs besoins particuliers. Vous pouvez faire parvenir vos questions sur ces ressources à l'adresse policy@worksafebc.com.





Les élèves, les enseignants, le personnel du conseil scolaire et les superviseurs qui sont témoins ou qui prennent connaissance d'activités d'intimidation ou de harcèlement au travail doivent suivre les procédures mises en place par l'employeur. Ils peuvent également communiquer avec le service de renseignement sur la prévention de WorkSafeBC, au numéro 604-276-3100 (Lower Mainland), ou sans frais au numéro 1-888-621-7233.

Placements autres qu'auprès d'un employeur réglementé par la C.-B.

Placements dans un secteur d'emploi réglementé par le fédéral

La plupart des emplois en Colombie-Britannique sont réglementés par la législation provinciale sur la main-d'œuvre, et la couverture d'assurance est fournie par WorkSafeBC. Il y a cependant des exceptions, notamment le secteur bancaire, les sociétés de télécommunication, de nombreuses activités des Premières Nations, le transport interprovincial et le transport maritime. Ces secteurs d'activité sont assujettis à la réglementation fédérale. La figure 4 contient un hyperlien vers une liste de secteurs assujettis à la réglementation fédérale. Les élèves qui bénéficient d'un placement non rémunéré dans l'un de ces secteurs sont aussi admissibles à la protection offerte par WorkSafeBC en tant que « travailleurs de la Couronne ».

Ministère des Finances : Programme de protection des écoles

Le personnel des conseils scolaires devrait également connaître le programme de protection des écoles du ministère des Finances, appelé le [Schools Protection Program \(SPP\)](#) (en anglais), qui offre du soutien à tous les conseils scolaires, y compris aux autorités scolaires francophones, ainsi qu'une protection contre les dommages-intérêts et les pertes. Le SPP a surtout été conçu pour protéger contre les réclamations en dommages-intérêts les conseils scolaires et leurs employés qui effectuent des tâches autorisées par le conseil. Le SPP fournit également des services consultatifs pour la détermination et la gestion du risque pouvant entraîner des pertes ou des dommages à la propriété, ou encore des torts aux particuliers. Selon la page 6 du manuel de l'administrateur 2017-2018 (Administrators' Handbook/Guide to SPP Coverage) :

Le programme de protection des écoles a surtout été conçu pour protéger les conseils scolaires et leurs employés agissant dans le cadre de leurs fonctions contre les réclamations en dommages-intérêts.

Dans la mesure où les réclamations pour dommages-intérêts sont associées aux tâches autorisées par le conseil scolaire et effectuées au nom du conseil, la protection du SPP pourrait également s'appliquer aux activités des personnes ci-après :

- Les fiduciaires ;
- Les membres des comités ;
- Les bénévoles et les enseignants ;
- Les élèves, dans certaines circonstances ;
- Les élèves qui participent à un programme d'expérience de travail ;
- Les membres et les employés des conseils consultatifs des parents et des conseils consultatifs des parents d'un conseil scolaire ;
- Les membres des conseils de planification scolaire ;
- Les administrateurs, les employés et les bénévoles des sociétés scolaires communautaires.

Vous trouverez plus d'informations sur la protection particulière du SPP offerte notamment pour les placements de travail et les excursions dans le manuel de l'administrateur du SPP, à [Administrators Handbook](#) (en anglais).



Liste des figures

- Figure 1** *Formulaire d'entente pour un programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie, de travail non rémunéré, de bénévolat ou de services communautaires*
- Figure 2** Liste de vérification de la sécurité du lieu de travail pour les placements faits dans le cadre du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*
- Figure 3** *Formulaire d'inspection du lieu de travail en matière de sécurité pour un travail non rémunéré, du bénévolat ou des services communautaires faits dans le cadre du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle*
- Figure 4** Liens vers les politiques, les lois, les règlements et les renseignements liés aux carrières et au marché du travail
- Figure 5** Procédure de déclaration des accidents et des blessures
- Figure 6** WorkSafeBC – Le point – Comprendre l'indemnisation des accidents de travail pour les élèves des écoles secondaires de la C.-B. qui participent à un programme de travail-études ou d'expérience de travail non rémunéré



Figure 1

Formulaire d'entente pour un programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie, de travail non rémunéré, de bénévolat ou de services communautaires

Les renseignements demandés dans le présent formulaire sont recueillis conformément à l'arrêté ministériel 237/11 (M033/09), l'arrêté sur l'expérience de travail. Le formulaire doit être rempli avec un responsable du conseil scolaire ou de l'école indépendante. Le présent document est un formulaire d'entente pour un programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie, de bénévolat ou de services communautaires pour un placement non rémunéré qui doit avoir lieu à un lieu de travail standard.

Participants à l'entente

Conseil scolaire			
Nom du conseil		Personne-ressource	
Adresse		Téléphone	
Téléphone		Courriel	
Signature			
Date de la signature			

Élève			
Nom de l'élève		Date de naissance	
Adresse		Téléphone	
Téléphone		Courriel	
Signature			
Date de la signature			

Parent ou tuteur (le cas échéant)			
Nom		Téléphone	
Adresse		Courriel	
Signature			
Date de la signature			

Employeur			
Nom de l'entreprise			
Adresse		WorkSafeBC – Compte principal	
Superviseur du lieu de travail		Téléphone	
Signature		Courriel	
Date de la signature			

En signant la présente, les parties conviennent de ce qui suit :

Entrée en vigueur de l'entente

La présente entente entrera en vigueur le _____ (jour)/ _____ (mois)/ _____ (année).

Horaire de travail (sous réserve de modifications attribuables aux besoins opérationnels ou aux disponibilités de l'élève)

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Heures							

Les parties conviennent d'un placement pour l'élève au lieu de travail de l'employeur, dans le cadre de la composante *Exploration en vue du choix de carrière et de vie* (le « placement LVPP »), aux conditions ci-après :

Durée de l'entente

La présente entente sera en vigueur du _____ au _____, sauf en cas de révocation avant la date prévue.

Tâches de l'élève

L'élève convient d'effectuer bénévolement, après consultation avec les représentants du Conseil, les tâches assignées de temps à autre par l'employeur. L'élève convient de se conformer aux règles du lieu de travail de l'employeur et à tout règlement applicable en matière de sécurité. L'employeur convient de communiquer à l'élève les règles et les règlements particuliers qui s'appliquent au lieu de travail.

Jours et heures liés au placement LVPP

L'élève convient d'effectuer les tâches assignées par l'employeur en conformité avec le paragraphe précédent aux jours et aux heures indiqués ci-après ou à tout autre moment convenu par écrit par l'employeur, le conseil scolaire et l'élève :

Jour(s) : _____

Heures : _____

Aucune condition de la présente entente ne s'appliquera si l'élève reste à l'emploi de l'employeur au-delà de la période convenue par l'employeur, le conseil scolaire et l'élève.

Supervision

L'élève convient de se placer sous la supervision directe ou indirecte de l'employeur, et celui-ci convient d'assurer en tout temps, directement ou indirectement, la supervision de l'élève pendant toute la durée du placement LVPP.

Formation sur la sécurité liée au lieu de travail

L'employeur fournira à l'élève une formation sur la sécurité liée au lieu de travail et aux tâches assignées à l'élève, et il ne devra en aucun temps autoriser l'élève à effectuer quelque tâche que ce soit sans l'équipement de sécurité requis pour la tâche.

Accès des représentants du conseil scolaire

L'employeur convient d'autoriser l'accès en tout temps des représentants du conseil scolaire au lieu de travail de l'employeur et à l'élève.

Transport

Les parties conviennent que l'élève, ainsi que le ou les parents, ou encore le ou les tuteurs, sont entièrement responsables du transport de l'élève à destination et en provenance du lieu de travail de l'employeur, à l'exception de ce qui suit :

_____..

S'il n'y a aucune exception, veuillez inscrire la mention « Sans objet ». S'il est prévu que le conseil scolaire ou l'employeur prenne en charge le transport de l'élève, veuillez fournir une description détaillée.

Évaluation

À la demande du conseil scolaire, l'employeur évaluera, après consultation avec les représentants du conseil, le rendement de l'élève en lien avec les tâches effectuées, et il transmettra l'évaluation au conseil dans le format demandé par le conseil.

Couverture des blessures sous le régime de la *Workers Compensation Act*

Les élèves qui bénéficient d'un placement LVPP à un lieu de travail standard sont couverts par la *Workers Compensation Act* et ils sont considérés comme étant des travailleurs du gouvernement de la province de Colombie-Britannique aux fins de l'indemnisation des accidentés du travail. Le [Workers' Compensation Coverage Order](#) (en vigueur le 21 juillet 2011) établit les conditions de la couverture.

Déclaration de blessure

Si l'élève se blesse, l'employeur doit immédiatement rapporter la blessure au conseil scolaire, en communiquant avec :

_____ [inscrire le nom et la fonction de la personne]

aux numéros _____ [inscrire les numéros de téléphone et de télécopieur].

Déni de responsabilité

Le conseil scolaire accepte d'indemniser et de dégager l'employeur, ses employés et ses agents de toute réclamation, demande, action ou dépense susceptible de se produire en raison d'une négligence ou d'une omission du conseil, des employés du conseil ou de l'élève dans l'exécution de la présente entente, sauf si une telle négligence ou omission a eu lieu sous la directive de l'employeur, de ses employés ou de ses agents, ou encore a été occasionnée par l'employeur, ses employés ou ses agents.

L'employeur convient qu'il demandera à l'élève d'effectuer uniquement des tâches que l'élève est raisonnablement en mesure d'effectuer selon sa formation et ses capacités.

Assurance

Le conseil scolaire doit maintenir une assurance responsabilité pour la protection du conseil, des employés du conseil et de l'élève pour toute la durée de la présente entente.

Âge minimal

Le ou les parents, ou encore le ou les tuteurs de l'élève, garantissent que l'élève est âgé d'au moins _____ ans à la date de l'entente.

Remarque: Un élève doit être âgé d'au moins 14 ans pour pouvoir bénéficier d'un placement LVPP.

Incidence sur les employés

L'employeur confirme que le placement de l'élève n'aura aucune incidence sur la sécurité d'emploi de ses employés ni sur ses pratiques d'embauche. Le placement de l'élève se fera en plus de l'effectif complet de l'employeur. L'élève ne remplacera pas un employé, quel qu'il soit.

Révocation de l'entente

Toute partie à la présente entente peut révoquer celle-ci en tout temps, en faisant parvenir un avis écrit aux autres parties aux adresses indiquées dans l'entente.

Référence

Dans la présente entente, toute référence au conseil scolaire comprend les dirigeants, les employés et les représentants du conseil qui agissent dans le cadre de leur emploi.

Confidentialité

Toutes les parties conviennent d'assurer la stricte confidentialité de l'information qui sera portée à leur connaissance pendant la durée du placement LVPP.

Figure 2

Liste de vérification de la sécurité du lieu de travail pour les placements faits dans le cadre du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*

L'élève doit remplir le présent formulaire et le remettre au responsable scolaire afin de confirmer qu'une formation en matière de sécurité lui a été donnée par le superviseur au lieu de travail.

Employeur	
Adresse de l'employeur	
Activité principale de l'employeur	
Adresse du lieu de travail	
Nom du superviseur	
Signature du superviseur	Date
Nom de l'élève	
Signature de l'élève	Date

Par leur signature, l'élève et le superviseur confirment ce qui suit :

- L'élève a reçu une formation en matière de sécurité au travail.
- L'élève a passé en revue et discuté les questions ci-dessous avec le superviseur.
- L'élève s'engage à signaler aussitôt que possible toute blessure au superviseur ainsi qu'à la personne du conseil scolaire responsable du volet *Exploration en vue du choix de carrière et de vie*.
- L'élève est au courant des procédures mises en place par l'employeur pour signaler un cas d'intimidation ou de harcèlement subi ou observé au travail.
- L'élève a reçu une formation :
 - sur l'utilisation des équipements de protection individuelle ;
 - sur les règles et les procédures de santé et de sécurité au travail ;
 - sur l'emplacement du matériel de premiers secours ;
 - sur la gestion et le rangement des outils et du matériel ;
 - sur les procédures de travail seul ou dans un endroit isolé ;
 - sur le lieu de stockage et la manipulation des matières dangereuses ;
 - sur les procédures à suivre pour signaler un accident ou un danger pour la sécurité.



Questions recommandées par WorkSafeBC :

- Quels sont les risques liés à mon travail ? Que fera-t-on pour me protéger contre ces risques ?
- Y a-t-il des dangers sur les lieux de travail (comme du bruit ou des produits chimiques) que je devrais connaître ? Quelles sont les mesures adéquates que je devrais prendre pour réduire ou éliminer ces dangers ?
- Dois-je porter un équipement de sécurité ? Qui est chargé de me fournir cet équipement ?
- Vais-je recevoir une formation sur les procédures d'urgence pour des événements comme un incendie ou un déversement de produits chimiques ?
- Où se trouve le matériel d'urgence, notamment les extincteurs et les trousse de premiers soins ?
- Quelles sont mes responsabilités relativement à la santé et la sécurité au travail ?
- À qui puis-je adresser mes questions sur la santé et la sécurité au travail ?
- Quelle est la procédure à suivre en cas de blessure sur les lieux de travail ?
- Qui est le préposé ou la préposée aux premiers soins ? Comment puis-je joindre cette personne ?
- Quelles sont les procédures à suivre si je suis témoin ou victime d'intimidation ou de harcèlement au travail ?



Figure 3

Formulaire d'inspection du lieu de travail en matière de sécurité pour un travail non rémunéré, du bénévolat ou des services communautaires faits dans le cadre du cours Liens avec la vie personnelle et professionnelle

La visite du lieu de travail doit être effectuée par le personnel du conseil scolaire. Elle n'est pas censée constituer une inspection exhaustive en matière de sécurité, mais plutôt une inspection confirmant que le conseil scolaire, en se fiant aux normes du bon sens, a déterminé que le lieu de travail et le placement ne posent pas de risque compte tenu du niveau de compétence de l'élève. Les conseils scolaires devraient consulter la publication de WorkSafeBC intitulée [Student Work Placement: Guide for Assessing Workplace Health and Safety](#) (guide d'évaluation de la santé et de la sécurité au travail pour les placements de travail des élèves, en anglais).

Renseignements sur l'élève et le conseil scolaire	
Nom de l'élève	
Numéro d'éducation personnel (PEN)	
Nom de la personne-ressource de l'école	
Courriel de la personne-ressource de l'école	

Renseignements sur le milieu de travail	
Nom de l'employeur	
Adresse de l'employeur	
Téléphone de l'employeur	
Numéro de compte WorkSafeBC	

Lettre d'autorisation de WorkSafeBC jointe? Oui Non

Type de lieu de travail

- Il s'agit d'un **lieu de travail standard** (c.-à-d. où l'employé exerce des fonctions et des responsabilités liées à une activité professionnelle sous la surveillance d'un employeur).
- Il s'agit d'un **lieu de travail non standard** (c.-à-d. un lieu de travail simulé).

Au moment d'évaluer le milieu de travail, veuillez tenir compte de ce qui suit :



1. L'existence d'un milieu de travail sans danger
2. L'intérêt et le souci du superviseur de veiller au bien-être de l'élève

Facteurs associés à l'emploi ou au lieu de travail à prendre en considération

- Le lieu de travail correspond aux centres d'intérêt et aux habiletés de l'élève.
- Le lieu de travail ne comporte aucun danger physique particulier (y compris l'emplacement, le milieu ou la structure de l'immeuble).
- Les pratiques qui s'imposent en matière de sécurité sont en place, et l'élève recevra la formation nécessaire.
- L'élève disposera des vêtements et de l'équipement de sécurité nécessaires (modalités à convenir entre l'élève et l'employeur).
- L'employeur a été informé de la couverture d'assurance de WorkSafeBC et des procédures concernant la déclaration d'une blessure ou d'un accident de travail.
- L'employeur ou son superviseur veillera à ce que l'élève reçoive la formation nécessaire et qu'il fasse l'objet d'une surveillance adéquate.
- L'employeur ou son superviseur s'engage à fournir un milieu de travail confortable à l'élève.

Autres remarques ou inquiétudes liées au lieu de travail:

--

Ce lieu de travail est: Recommandé Déconseillé

Nom de la personne-ressource de l'école		Date	
Signature de la personne-ressource de l'école			

Figure 4

Liens vers les politiques, les lois, les règlements et les renseignements liés aux carrières et au marché du travail

Ministère de l'Éducation

- [Politique sur les liens avec la vie personnelle et professionnelle et sur la couverture de WorkSafeBC](#) (en anglais)
- [Guide sur les politiques relatives au programme du secondaire deuxième cycle de la C.-B.](#)
- [Guide de mise en œuvre du programme du secondaire deuxième cycle de la C.-B.](#)
- [Programmes sur les carrières et les compétences](#) (en anglais)
- [Politique générale sur le financement des programmes d'études de la maternelle à la 12^e année](#) (en anglais)
- [Politique sur les stages en milieu de travail autorisés par le Ministère et sur la sécurité au travail](#) (en anglais)
- [Arrêté ministériel 237/11 sur l'expérience de travail](#) (en anglais)
- [Politique sur l'apprentissage distribué – Participants actifs](#) (en anglais)
- [Politique sur le financement des cours pour adultes](#)
- [Formulaire 1701 : Collecte des données sur les élèves](#) (en anglais)
- [Manuel de procédures](#) (en anglais)

WorkBC (en anglais)

- [Compétences pour la main-d'œuvre de demain](#)
- [Instantanés sur le marché du travail](#)
- [Emplois très demandés](#)
- [Qu'est-ce que la subvention aux employeurs de la C.-B. pour la formation professionnelle ?](#)

Ministère de l'Emploi, des Affaires et du Développement économique (Direction générale des normes d'emploi)

- [Employment Standards Act et ses règlements](#) (en anglais)

Gouvernement du Canada (normes d'emploi et sécurité au travail)

- [Industries et entreprises sous réglementation fédérale](#)
- [Loi sur l'indemnisation des agents de l'État](#)
- [Accidents de travail : employés du gouvernement fédéral](#)
- [Fiche d'information sur les normes d'emploi fédérales](#)

WorkSafeBC

- [Placements de travail pour les élèves : Guide d'évaluation de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail](#) (en anglais)
- [Rapport de l'employeur pour blessure ou maladie professionnelle](#)
- [Politiques sur la santé et la sécurité au travail \(SST\)](#) (en anglais)
- [Demander une lettre d'autorisation](#) (en anglais)
- [Protection personnelle facultative et Protection personnelle facultative \(formulaire 1801\)](#) (en anglais)
- [Couverture volontaire](#) (en anglais)
- [Student WorkSafe 10-12: Ressource pour les enseignants](#) (en anglais)
- [Ressources pour les élèves](#) (en anglais)
- [Lignes directrices sur la santé et la sécurité au travail](#) (en anglais)
- [Reconnaissance des dangers](#) (en anglais)
- [Règlement 3.12 de WorkSafeBC : Le droit de refuser un travail dangereux](#) (en anglais)
- [Règlement 3.22 de WorkSafeBC : Définitions](#) (en anglais)
- [Règlement 3.23 de WorkSafeBC : Orientation et formation des travailleurs jeunes ou nouveaux](#) (en anglais)
- [Règlement 3.24 de WorkSafeBC : Orientation et formation supplémentaires](#) (en anglais)
- [Règlement 3.25 de WorkSafeBC : Documentation](#) (en anglais)
- [Orientation des travailleurs jeunes ou nouveaux – Exemple de liste de vérification](#) (en anglais)
- [Soutien pour les employeurs : Orientation et formation des travailleurs jeunes ou nouveaux](#) (en anglais)

Ministère des Finances (Direction générale de la gestion du risque)

- Programme de protection des écoles : Manuel de l'administrateur, 2018-2019 (l'hyperlien menant au manuel n'est pas disponible pour l'instant)

Conference Board du Canada

- [Compétences relatives à l'employabilité \(2018\)](#)
- [Compétences relatives à l'employabilité – Trousse d'outils](#) (en anglais)

Figure 5

Procédure de déclaration des accidents et des blessures

Il est essentiel d'assurer un suivi pour chaque accident qui se produit au travail, quelle que soit sa gravité, et de transmettre un rapport à WorkSafeBC. Cette procédure fait en sorte que les blessures qui semblent au premier abord mineures, mais qui peuvent devenir graves, soient tout de même prises en compte dans la couverture de WorkSafeBC.

Il appartient au conseil scolaire d'informer les élèves participants et les superviseurs des lieux de travail sur la procédure de déclaration des blessures subites par les élèves dans les placements liés au programme d'expérience de travail du cours LVPP.

Il faut suivre la procédure ci-après dans les cas d'un accident ou d'une blessure au travail :

1. L'élève doit déclarer toute blessure au superviseur du lieu de travail et à l'enseignant du cours LVPP le plus tôt possible.
2. Si nécessaire, des premiers soins sont fournis sur place. Le cas échéant, le superviseur du lieu de travail amène l'élève chez un médecin ou à l'hôpital et indique au médecin ou au personnel de l'hôpital que la blessure est attribuable à un accident de travail.
3. Conformément à l'article 54 de la *Workers Compensation Act*, il faut soumettre une copie du Formulaire 7, Rapport de l'employeur pour blessure ou maladie professionnelle, à un bureau régional de WorkSafeBC **dans les trois jours** de la date de la blessure.

Remarque : *L'école indépendante ou le conseil scolaire doit être identifié en tant qu'employeur de l'élève dans tous les formulaires de WorkSafeBC, et l'emploi de l'élève doit être indiqué comme étant « Expérience de travail 12 – Élève » (Work Experience 12 student), afin que la réclamation soit adressée au gouvernement provincial plutôt qu'au conseil scolaire ou à l'école indépendante.*

4. Au moment de remplir le Formulaire 7 :
 - a) Le « Numéro de compte de WorkSafeBC » pour les élèves d'un programme d'expérience de travail autorisé par le Ministère est 4000.
 - b) Le « Numéro de l'unité de classification » est 841102.
 - c) N'inscrivez rien dans les cellules « Type d'entreprise », « Numéro du lieu d'exploitation » et « Nom de famille de la personne-ressource du service de la paie de l'employeur ».
 - d) Indiquez la profession du travailleur comme étant « Expérience de travail 12 – Élève » et cochez les cases « Temporaire » et « Étudiant » dans la section réservée à l'information sur le travailleur.
5. Pour un élève blessé à un lieu de travail standard dans le cadre d'un placement dans un programme d'expérience de travail non rémunéré et approuvé par l'école, il faut transmettre au ministère de l'Éducation une copie du *Rapport de l'employeur pour blessure ou maladie professionnelle* (Formulaire 7) et du *Formulaire d'entente pour un programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie* (voir la figure 1).

Remarque : *Les réclamations ne seront approuvées que pour les élèves qui ont une copie signée d'un Formulaire d'entente pour un programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie, pour les heures et les dates du placement de travail où la blessure s'est produite.*

6. Le Formulaire 7 doit être transmis au ministère de l'Éducation à l'une des adresses ci-après :
 - Courriel : educ.skills@gov.bc.ca
 - Adresse postale : Custom Programs and Projects
PO Box 9887, STN PROV GOVT
4th Floor, 620 Superior St.
Victoria BC V8W 9T6
7. Conformément à la politique sur la préservation des dossiers des conseils scolaires et des écoles indépendantes, le *Formulaire d'entente pour un programme d'exploration en vue du choix de carrière et de vie* de l'élève et le *Rapport de l'employeur pour blessure ou maladie professionnelle* (Formulaire 7) doivent être conservés dans le dossier de l'élève.

WorkSafeBC – Le point

Comprendre l'indemnisation des accidents de travail pour les élèves des écoles secondaires de la C.-B. qui participent à un programme de travail-études ou d'expérience de travail non rémunéré

L'objet du présent document consiste à préciser les cas où l'indemnisation des accidents de travail est étendue aux élèves qui participent à un programme de travail-études ou d'expérience de travail non rémunéré. Il consiste également à mieux faire comprendre aux enseignants, aux responsables des conseils scolaires et au personnel du ministère de l'Éducation ce qu'ils doivent savoir lorsqu'ils placent des élèves dans un contexte de travail non rémunéré.

Aux fins du présent document, un élève est une personne âgée d'au moins 14 ans et inscrite dans une école secondaire de la Colombie-Britannique. Il est prévu que le document soit diffusé largement afin qu'il fasse mieux comprendre et connaître les aspects liés aux placements de travail. WorkSafeBC diffusera le document aux enseignants par le truchement de ses canaux de communication, et le Ministère devrait également le diffuser aux conseils scolaires et aux enseignants par le biais de ses propres canaux.

Foire aux questions

Quelle est la nature de l'entente entre WorkSafeBC et le ministère de l'Éducation relativement aux élèves qui participent à un programme de travail-études ou d'expérience de travail non rémunéré ?

WorkSafeBC s'est entendu avec le ministère de l'Éducation pour étendre l'indemnisation des accidents de travail aux élèves des écoles secondaires qui participent à un programme de travail-études ou d'expérience de travail non rémunéré. Il s'agit là d'une exception, car les personnes qui font un travail non rémunéré ou qui agissent à titre de bénévoles ne sont habituellement pas admissibles à une indemnité pour accident de travail. Toutefois, WorkSafeBC a le pouvoir d'étendre l'indemnisation aux élèves des écoles secondaires qui participent à un programme d'expérience de travail auprès d'un employeur standard et à un lieu de travail standard autorisé par le Ministère (consulter la définition des termes ci-après). Ces élèves sont alors considérés comme des travailleurs de la Couronne aux droits de la province.

Est-ce que les élèves qui participent à un programme d'expérience de travail non rémunéré sont admissibles à l'indemnité pour accident de travail s'ils sont blessés au travail ?

Oui, dans les circonstances ci-après :

- L'élève effectue des tâches dans le cadre d'un programme de travail-études ou d'expérience de travail approuvé par le Ministère ;
- L'élève travaille pour un employeur standard (tel que défini par WorkSafeBC) à un lieu de travail standard ;
- Une entente signée est en place pour un tel programme ;

WorkSafeBC accepte la réclamation. Quels sont les droits liés à la santé et la sécurité au travail des élèves qui participent à un programme de travail-études ou d'expérience de travail approuvé par le Ministère ?

Un élève qui participe à une expérience de travail non rémunéré auprès d'un employeur standard, dans le cadre d'un programme autorisé par le Ministère, a les mêmes droits que tout autre travailleur admissible au régime de la *Workers Compensation Act*, et si l'élève est blessé dans le cadre du placement, il peut réclamer une indemnité pour accident de travail. Si la réclamation est acceptée, l'élève recevra la même indemnité et bénéficiera des mêmes avantages que ceux accordés à tout autre travailleur qui se blesse ou décède au travail.

L'étendue de la protection aux élèves doit-elle satisfaire certaines conditions ?

Oui, une entente de programme signée doit être en place (le formulaire d'entente pour un programme de placement de travail). Le formulaire doit comprendre le nom et les coordonnées de tous les participants à l'entente, y compris ceux du conseil scolaire, de l'élève (qui doit être âgé d'au moins 14 ans), des parents ou des tuteurs (le cas échéant) et de l'employeur. Il doit également indiquer l'emplacement du lieu de travail standard où l'élève sera placé. L'entente, qui doit préciser la durée et l'horaire du placement, doit être signée par toutes les parties.

Quelle est la définition des termes « travail-études » ou « expérience de travail » ?

WorkSafeBC définit ces termes comme étant la partie d'un programme d'études qui offre à l'élève l'occasion de participer à des tâches et d'assumer des responsabilités liées à un emploi ou à une carrière, d'observer ces tâches et responsabilités, ou encore d'apprendre de ces tâches et responsabilités. Cette définition comprend la participation à des services communautaires requise par le ministère de l'Éducation dans le cadre d'un cours du secondaire deuxième cycle (p. ex. un placement pour un travail d'une durée de 30 heures, du bénévolat ou des services communautaires).

Les élèves sont-ils également protégés pour leurs heures de bénévolat obligatoires ?

Oui, mais uniquement si le bénévolat satisfait les mêmes conditions établies pour l'expérience de travail. Ainsi, il doit y avoir une entente de programme signée, et le bénévolat doit être fait pour un employeur standard à un lieu de travail standard.

Que signifie le terme « lieu de travail standard » ?

Il s'agit de l'emplacement où se fera le travail, et il ne peut s'agir d'un lieu de travail établi spécialement pour l'expérience de travail. C'est l'endroit où l'élève exécute les tâches et assume les responsabilités liées à l'emploi ou à la carrière, dont la supervision est assurée par un employeur standard.

Comment WorkSafeBC définit-il le terme « employeur standard » ?

Selon WorkSafeBC, un employeur standard est une personne qui a à son service, dans le cadre d'un contrat, d'une embauche ou d'un stage, écrit ou verbal, explicite ou implicite, une personne qui effectue des tâches dans un secteur d'activité ou pour un secteur d'activité. En termes plus simples, un employeur standard est une personne qui a au moins un travailleur à son service. Ainsi, l'employeur standard ne peut être un travailleur autonome sans employés, ou encore une personne sans employés qui n'est couverte que par une protection personnelle facultative (PPF). La PPF est une forme d'assurance facultative offerte aux propriétaires et aux partenaires d'une entreprise qui n'est pas une société à responsabilité limitée (p. ex. le propriétaire d'une petite entreprise). Ces personnes ne sont pas automatiquement protégées par l'indemnisation des accidents de travail. Une PPF peut leur fournir des prestations pour perte de salaire, soins de santé et services de réadaptation si elles sont blessées au travail. Un propriétaire ou un partenaire qui ne dispose que d'une PPF n'est pas considéré comme un employeur standard, mais le serait s'il avait un travailleur à son service. Une entreprise est considérée comme un employeur standard lorsqu'elle est constituée en société.

Un élève peut-il être placé chez n'importe quel employeur ?

La décision d'assigner un élève à un placement de travail non rémunéré et de déterminer l'employeur du placement appartient à l'école ou au conseil scolaire, et probablement aussi à l'enseignant, aux parents et à l'élève. Toutefois, pour que l'indemnisation des accidents de travail soit disponible, l'entité chez laquelle l'élève est placé doit être un employeur standard, tel que défini par WorkSafeBC, et un lieu de travail standard (tel que défini ci-dessus). Si un élève est placé chez un exploitant indépendant qui ne dispose que d'une PPF, l'élève ne sera pas protégé en cas de blessure au travail, car l'exploitant n'est pas, par définition, un employeur standard.

Que se passe-t-il si un élève est blessé dans un travail associé à un placement et que le placement a lieu chez un employeur non standard ?

Si l'élève est placé chez un employeur non standard ou qui n'est pas reconnu comme étant un « employeur standard », ou encore s'il n'y a pas d'entente de programme en place, l'élève ne sera pas admissible à l'indemnité pour accident de travail et devra trouver un autre recours, le cas échéant. Dans un tel cas, le conseil scolaire ou le Ministère pourrait faire l'objet d'une poursuite judiciaire.

L'indemnisation des accidents de travail pour les élèves dépend-elle du fait que l'employeur soit inscrit ou non auprès de WorkSafeBC ?

Non, WorkSafeBC ne punira pas un travailleur, ou dans ce cas-ci un élève qui est un travailleur de la Couronne, si l'employeur chez lequel le travailleur est placé omet de s'inscrire auprès de WorkSafeBC. WorkSafeBC pourrait inscrire elle-même une entreprise si elle prend connaissance que l'entreprise doit être inscrite.

Que se passe-t-il si l'employeur est inscrit, mais qu'il est en retard dans le paiement de ses primes à WorkSafeBC ?

Que l'employeur soit ou non en règle avec WorkSafeBC, c'est-à-dire que ses paiements aient tous été faits ou non, l'élève placé chez un employeur dans le cadre d'un programme d'expérience de travail sera toujours couvert, sous réserve que les conditions de la couverture soient satisfaites. Toutefois, si l'employeur omet de faire les paiements requis, le Ministère (étant donné que l'élève est considéré comme un travailleur de la Couronne) pourrait être tenu responsable des coûts associés à une réclamation éventuelle de l'élève pour accident de travail. C'est l'une des raisons pour lesquelles il importe de demander une lettre d'autorisation de WorkSafeBC avant de placer un élève dans le cadre d'un programme d'expérience de travail. L'autorisation indiquera si l'employeur est à jour dans ses paiements.

Dans quelles autres situations organisées par l'école est-ce que les élèves NE SONT PAS couverts par WorkSafeBC pour des blessures survenues dans ces situations ?

Un élève ne serait pas admissible à une indemnité pour accident de travail dans toute situation de travail où les conditions du programme d'expérience de travail ne sont pas satisfaites de la façon mentionnée ci-dessus (entente de programme signée, lieu de travail standard et employeur

standard). En outre, il ne serait pas couvert non plus par WorkSafeBC pendant les excursions scolaires ou lorsque le placement constitue une simulation de carrière sur un lieu de travail non standard.

L'obtention d'une lettre d'autorisation est-elle suffisante pour assurer la sécurité d'un élève dans un placement de travail ?

La lettre d'autorisation de WorkSafeBC est un bon début, et elle peut être obtenue rapidement et facilement sur le site worksafebc.com. La lettre indiquera si l'employeur est inscrit à WorkSafeBC et s'il a fait tous ses paiements. Un employeur en règle peut être un signe qu'il répond à ses obligations en matière de santé et de sécurité de façon diligente. Toutefois, pour qu'un élève soit admissible à l'indemnité pour accident de travail, il doit être placé auprès d'un employeur standard, tel que défini par WorkSafeBC. Une personne qui n'a qu'une PPF et qui n'a pas d'employés N'EST PAS un employeur standard selon la définition de WorkSafeBC. Il importe de savoir qu'une lettre d'autorisation n'indiquera pas si l'entité est couverte par une PPF. Par conséquent, il est essentiel de vérifier que la personne ou l'organisation prise en considération pour le placement est bien un employeur avec des employés, sinon l'élève ne sera pas admissible à l'indemnité pour accident de travail en cas de blessure.

Y a-t-il une raison commerciale qui explique que la lettre d'autorisation ne peut pas préciser si l'entité inscrite dispose uniquement d'une PPF ?

La législation sur la protection de la vie privée empêche WorkSafeBC de divulguer les cas où une personne a acheté une PPF. Le demandeur est cependant libre de demander directement au détenteur du compte qu'il fournisse une preuve d'achat d'une couverture facultative.

Remarque :

Pour les cas de placement d'élèves lié à un programme de travail-études ou d'expérience de travail, WorkSafeBC recommande aux enseignants de consulter le document intitulé *Student Work Placement: Guide for assessing workplace health and safety* (en anglais seulement). Comme l'indique le document, étant donné que le but est de placer les élèves dans un milieu de travail sûr et conforme, WorkSafeBC recommande également aux enseignants et aux coordonnateurs des placements de faire preuve d'un bon jugement et de discrétion pour déterminer si un placement doit être évité ou non.

Questions ?

Communiquez avec Robin Schooley, au numéro 604-232-7715 ou à l'adresse robin.schooley@worksafebc.com.